

# **Plan Intercommunal de Mobilité de Haute Sambre**

Communes d'Erquelines, Lobbes et Merbes-le-Château

## **Phase 3 : Propositions Echelle communale Commune d'Erquelines**

***Rapport final***

*Septembre 2009*

# agora

ETUDES

Rue Montagne aux Anges, 26  
B - 1081 Bruxelles  
T. +32 2 779 13 55  
F. +32 2 779 22 75  
agora@agora-urba.be  
www.agora-urba.be

# Table des matières

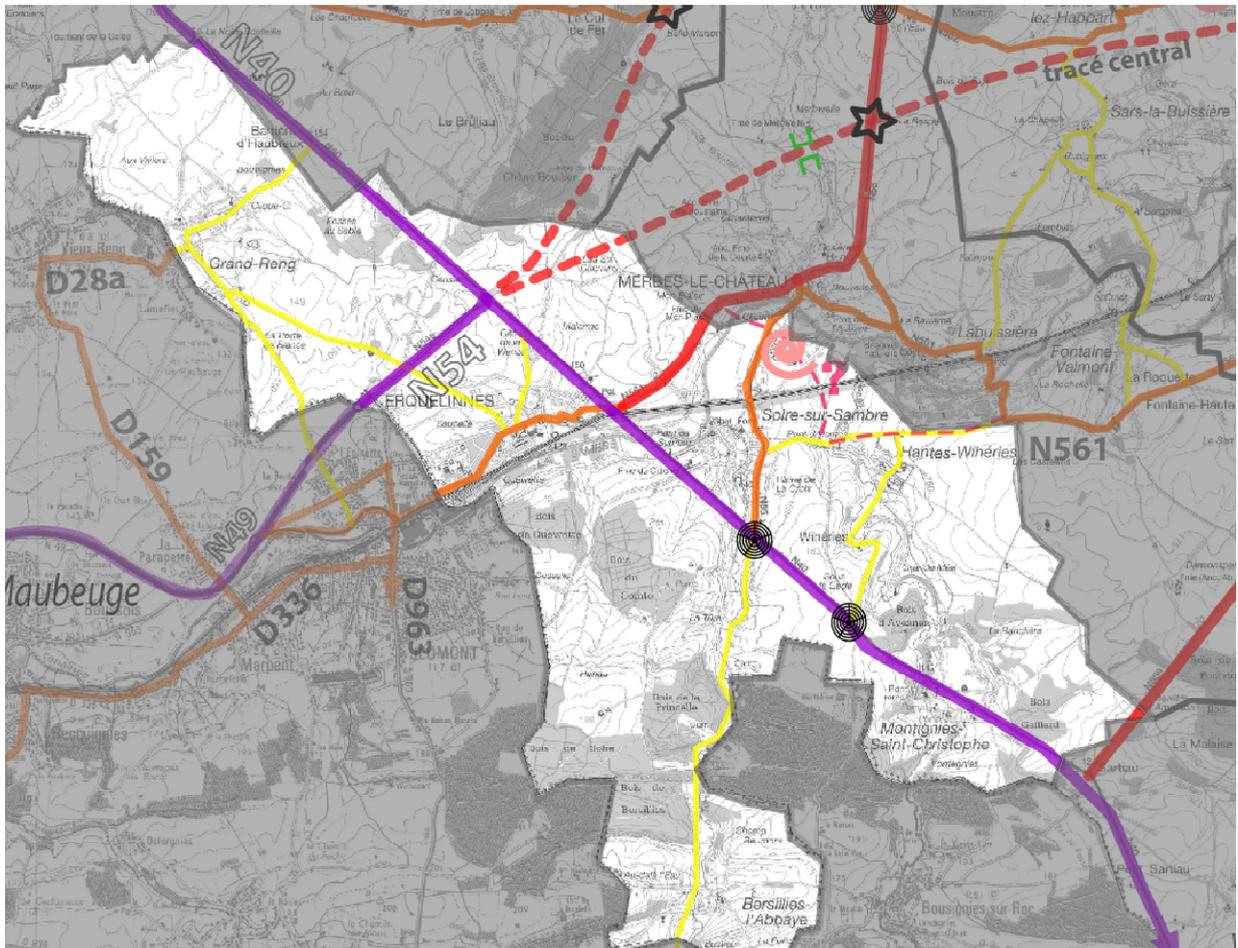
## Phase 3 : Commune d'Erquelinnes

<b>1. Hiérarchisation et catégorisation du réseau routier .....</b>	<b>5</b>
1.1 Proposition de hiérarchie pour l'entité d'Erquelinnes.....	5
1.2 Proposition de catégorisation du réseau routier (limitation des vitesses).....	6
1.3 Principales propositions d'interventions en voirie sur le territoire de l'entité d'Erquelinnes.....	9
1.4 <i>Fiches actions et esquisses d'aménagements</i> .....	18
1.4.1 Schéma de principe des actions à mettre en œuvre dans le centre-ville d'Erquelinnes .....	19
1.4.2 Fiche action 1: Organisation du stationnement dans la rue Albert 1 <sup>er</sup> .....	21
1.4.3 Fiche action 2: Modification des sens de circulation – centre d'Erquelinnes .....	23
1.4.4 Fiche action 3: Bersillies l'Abbaye : changement des sens de circulation autour de l'église .....	25
1.4.5 Fiche action 4: Réaménagements des carrefours des rues de Maubeuge et Waroquier – des rues de Maubeuge et Floréal Parc – des rues de Maubeuge et Sainte-Thérèse.....	27
1.4.6 Fiche action 5: organisation du stationnement sur la Grand-Place .....	29
1.4.7 Fiche action 6: Réaménagement du square du Centenaire.....	31
1.4.8 Fiche action 7: Réaménagement de la rue Notre-Dame.....	34
1.4.9 Fiche action 8: Rue de la Cavée, Solre-sur-Sambre.....	36
1.4.10 Fiche action 9: Rue Mont de Solre entre la rue de la Cavée et la N40, Solre-sur-Sambre .....	38
1.4.11 Fiche action 10: Carrefour de la Poule .....	41
1.4.12 Fiche action 11: Route de Mons/tournant en direction du centre de Montignies-Saint-Christophe .....	44
<b>2. Les modes doux .....</b>	<b>45</b>
2.1 <i>Réseau cyclable d'Erquelinnes</i> .....	45
2.1.1 Fiche action 12: Itinéraires et aménagements cyclables sur la commune d'Erquelinnes .....	45
2.1.2 Fiche action 13: Chemins de remembrement et agricoles empruntables par les modes doux à Erquelinnes, Solre-sur-Sambre et Grand-Reng.....	47
2.1.3 Fiche action 14: Aménagement de l'ancien vicinal Solre-sur-Sambre – Hantes-Wihéries .....	48
2.2 <i>Déplacements piétons et PMR</i> .....	50
2.2.1 Prise en compte des besoins des PMR dans les aménagements à Erquelinnes	50
2.2.2 Fiche action 15: Sécurisation des cheminements piétons .....	51
2.2.3 Fiche action 16: Aménagement des trottoirs rue de Grand-Reng.....	52
2.2.4 Fiche action 17: Systématiser les aménagements de sécurisation des écoles de l'entité	54
2.2.5 Fiche action 18: Aménagement de l'école libre Sainte-Thérèse, rue Floréal Parc	55
<b>3. Annexes : .....</b>	<b>58</b>
3.1 <i>Phasage des différentes actions</i> .....	58
3.2 <i>Localisation générale des fiches actions proposées</i> .....	59
3.3 <i>Tracé détaillé de chaque itinéraire cyclable</i> .....	60
3.4 <i>Tableau de synthèse de l'enquête publique</i> .....	61



# 1. Hiérarchisation et catégorisation du réseau routier

## 1.1 Proposition de hiérarchie pour l'entité d'Erquelinnes



Hiérarchie projetée du réseau



## 1.2 Proposition de catégorisation du réseau routier (limitation des vitesses)

Toutes les rues n'ont pas les mêmes fonctions. Elles peuvent avoir des fonctions de séjour, de circulation locale et de circulation de transit.

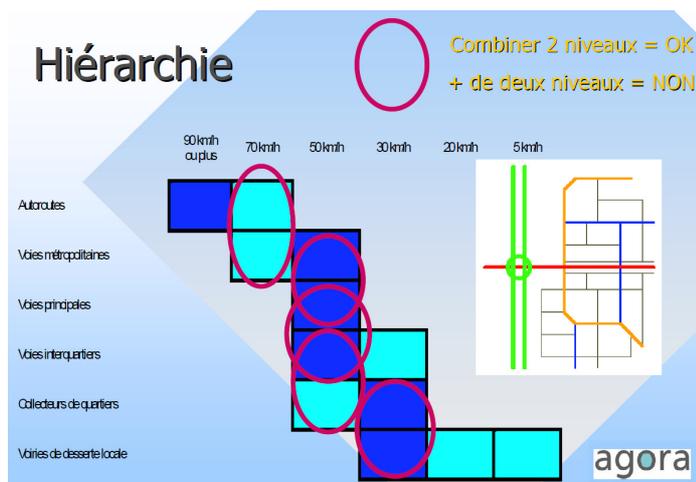
Dans les voiries dont la fonction est celle de séjour, on retrouve l'ensemble des activités nécessaires à la vie sociale et économique. Dans ces zones, les deux rives de la chaussée doivent donc pouvoir entrer en relation, être liées entre elles. On y observe de nombreuses traversées piétonnes et cyclistes, des débordements d'activités sur la voirie, l'attente des bus, des manœuvre de stationnement...

La circulation locale ou de transit utilise quant à elle la voirie plutôt dans sa longueur. Il s'agit ici plutôt de zone de passage.

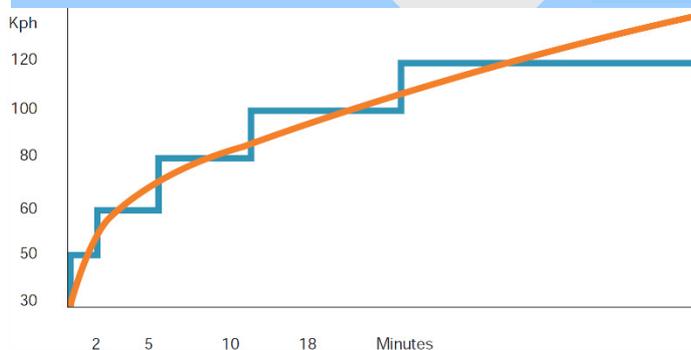
Ainsi, en fonction du type de voirie auquel on a affaire, la catégorisation des voies (limitation des vitesses) doit rendre possible la cohabitation des différentes fonctions de la voirie. Il est donc nécessaire de fixer des vitesses sur chaque tronçon de voirie qui ne compromettent pas les différentes fonctions.

L'enjeu de la hiérarchisation et catégorisation est d'ordonner les attentes, de clarifier les arbitrages à rendre et, in fine, de faire en sorte que pour un déplacement d'une portée définie, le réseau correspondant à cette échelle territoriale soit le plus attractif pour l'utilisateur.

Tout l'art de combiner la hiérarchisation et la catégorisation des réseaux consiste à combiner ceux-ci en un ensemble qui répond aux attentes de tous les usagers. Pour des déplacements courts, une faible vitesse est parfaitement acceptable ; au contraire, pour les longs déplacements, l'accès à un réseau routier de hiérarchie élevée permettant de se déplacer rapidement et avec un minimum de contraintes sera exigé.



L'escalier des attentes de l'automobiliste élaboré par Hans Monderman permet d'appréhender ce phénomène. Il est parfaitement acceptable de circuler 2 minutes en zone 30 pour sortir de sa rue, 5-6 minutes à 50 km/h pour sortir de son quartier ou village, 10 minutes pour rejoindre les limites de l'agglomération, etc.



Deux grands principes permettent cette cohabitation :

- Adapter le trafic, en quantité et en qualité, aux fonctions de la voirie
- Protéger les fonctions riveraines qui dépendent du trafic, soit en adaptant les aménagements (créer des traversées, de pistes cyclables, de trottoirs,...), soit en choisissant une gestion adaptée des vitesses.

Ces deux principes doivent être mis en œuvre en même temps. Il n'est pas possible de se contenter d'un des deux.

La catégorisation de la voirie est fonction du type d'agglomération rencontré :

	Hors agglomération	Zone d'approche de l'agglomération	Agglomération	Centre / voirie très locale
	90km/h	70 km/h	50 km/h	30 km/h 20 km/h
Largeur de la chaussée	6m à 6m50 (pour 2 bandes de circulation)	6m à 6m50	5m à 6m	3m à 5m
Type de cheminement piéton	Séparations physiques, traversées dénivelées et traversées aux carrefours protégées par des feux	Séparation physique, traversées dénivelées et traversées protégées par des feux	Trottoir de minimum 1m50, traversées protégées et feux si nécessaire	Trottoir de minimum 1m50, traversées possibles partout
Type de cheminement cycliste	Séparation physique, traversées protégées	Séparation physique et traversées protégées	Mixité ou séparation si nécessaire	Mixité totale
Arrêt des TC	Hors chaussée	Hors chaussée	En chaussée	En chaussée
Statut	Hors agglomération, 90km/h	Hors agglomération 70km/h	Agglomération 50km/h	Zone 30, zone résidentielle et de rencontre

Erquelines est une vaste entité dans laquelle on distingue le centre : Erquelines et les villages de Grand-Reng, Solre-sur-Sambre, Hantes-Wihéries, Montignies-Saint-Christophe et Bersillies l'Abbaye.

Ces entités sont séparées par des zones non agglomérée où domine un paysage rural.

Par ailleurs la commune est traversée par des voiries structurantes tant à l'échelle locale que régionale voire nationale N40, N54, N561, N55 qui supportent des trafics locaux mais aussi des trafics de transit et des trafics transfrontaliers.

Nous les classons dans les catégories

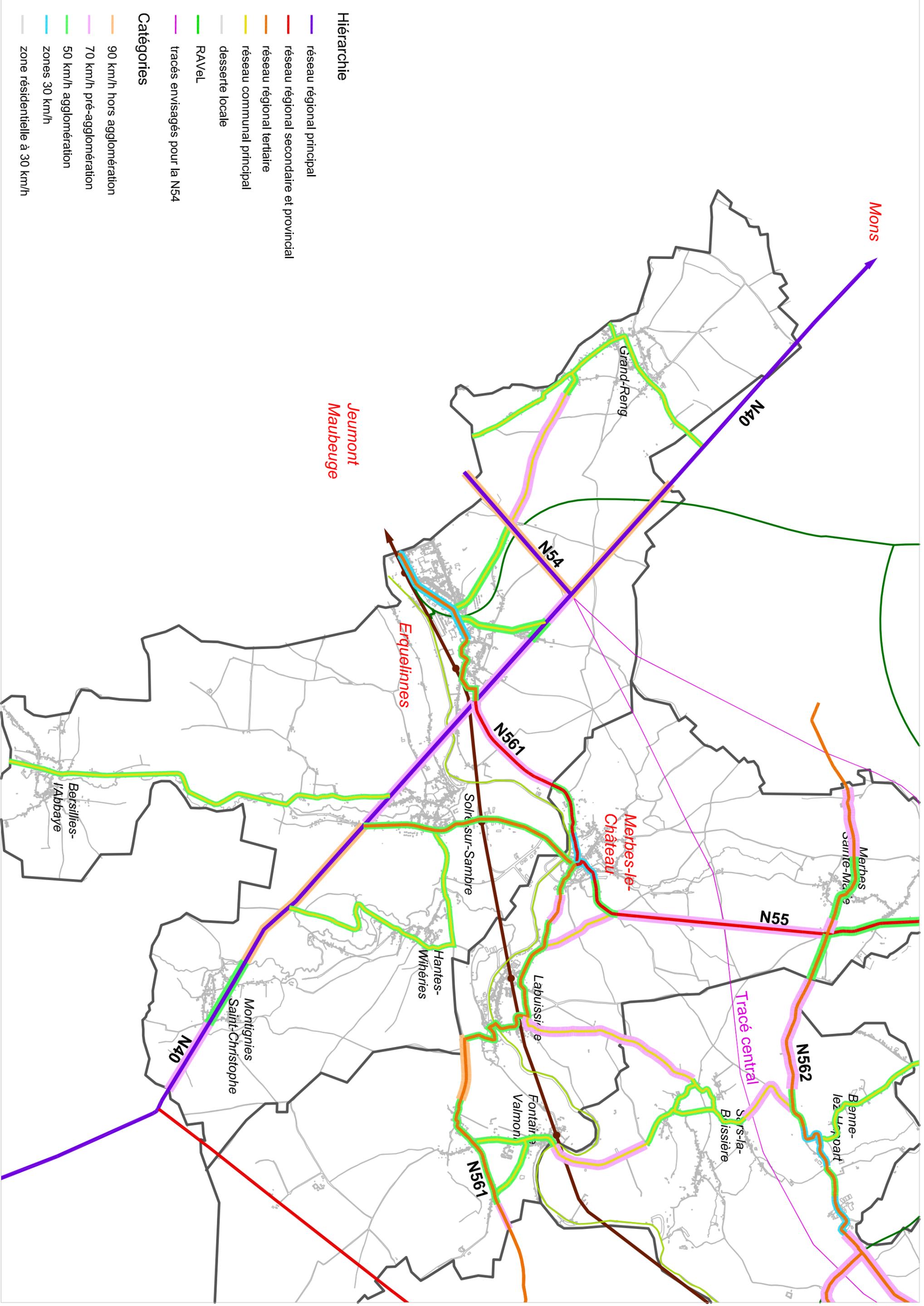
- Soit des zones hors agglomération totale, où la vitesse est limitée à 90 km/h (N40 en partie, N54)
- Soit des zones d'approche de l'agglomération, où la vitesse recommandée est de 70 km/h (N40-N561 en partie)
- Soit en zone 50km/h dans les traversées des entités (ex : N55 en traversée de Solre-sur-Sambre)

Les voiries ayant la fonction de collecteur de quartier et où l'habitat est déjà présent seront plutôt catégorisées en zone 50 km/h. Il s'agit pour l'entité d'une grande partie de ses voiries. Dans cette catégorie, nous y incluons, les zones habitées.

Les traversées des centres sont traitées soit en zone 50 km/h soit en zone 30km/h en fonction des profils et enjeux de desserte (équipements, profil de voiries, etc...)

Nous proposons de mettre en zone 30 km/h ou 20 km/h (appelées zone résidentielles ou zone de rencontre) les voiries à dessertes exclusivement locale (en plus des abords d'école déjà mis en zone 30). Toutefois, en fonction des nécessités observées sur le terrain (faibles vitesses déjà exercées, configuration de la voirie favorable à une vitesse supérieure...), certaines de ces voiries ne nécessiteront peut-être pas une limitation à 30 ou 20 km/h et pourront demeurer à 50 km/h.

La carte ci-après montre la catégorisation des voiries proposée.



Mons

N40

N54

N561

N55

N562

N5611

Tracé central

Jeumont  
Maubeuge

Erqueinnes

Merbes-le-  
Château

Montignies  
Saint-Christophe

Hantes-  
Wihéries

Solre-sur-Sambre

Labuissière

Fontaine-  
Valmon

Bersillies-  
l'Abbaye

Merbes-  
Sainte-Mère

Benne-  
lez-Loupain

Grand-Reng

**Hierarchie**

- réseau régional principal
- réseau régional secondaire et provincial
- réseau régional tertiaire
- réseau communal principal
- desserte locale
- RAVeL
- tracés envisagés pour la N54

**Catégories**

- 90 km/h hors agglomération
- 70 km/h pré-agglomération
- 50 km/h agglomération
- zones 30 km/h
- zone résidentielle à 30 km/h

### 1.3 Principales propositions d'interventions en voirie sur le territoire de l'entité d'Erquelinnes

Sont repris ici en tableau et en cartographie les actions génériques à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs de mobilité.

Sur base du diagnostic ont été déterminés les points d'intervention relevant des objectifs de mobilité suivants (cf. *Echelle supra-communale : point 2.5*).

*NB : Cette liste n'est pas exhaustive mais est issue des problèmes relevés à l'époque du diagnostic et lors des enquêtes publiques de phase 1.*

Entité	Objectifs de mobilité	Aménagements envisageables
Actions communes à toute entité	<ul style="list-style-type: none"><li>• effets de porte en entrée de zone agglomérée à généraliser sur l'ensemble de l'entité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Rétrécissement</i></li><li>• <i>Aménagement des abords</i></li><li>• <i>Bandes de ralentissement</i></li><li>• <i>Ilot central</i></li><li>• <i>Rond-point</i></li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcement de l'éclairage dans toute l'entité</li></ul>	

Entité	Objectifs de mobilité		Aménagements envisageables	
Erquelinnes	<b>Modération des vitesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Centre.</li> <li>⇒ Albert 1er,</li> <li>⇒ de Grand-Reng,</li> <li>⇒ de Maubeuge</li> <li>⇒ des Viviers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétrécissement</li> <li>• Aménagement des abords</li> <li>• Bandes de ralentissement</li> <li>• Chicanes (stationnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateau trapézoïdale</li> <li>• Dos d'âne</li> <li>• Coussin berlinois</li> <li>• Signalétique renforcée</li> <li>• Radars</li> </ul>
	<b>Aménagement carrefours/croisement accidentogènes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>absence de visibilité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rues Albert 1er / Grand-Reng,</li> <li>⇒ rue de Maubeuge / Waroquier,</li> <li>⇒ rue de Maubeuge / rue Sainte-Thérèse</li> </ul>           (cf. fiche action n°4)           <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rue de Maubeuge / rue des Combattants (cf. fiche action n°6)</li> <li>⇒ rue des Combattants / Waroquier,</li> <li>⇒ N40 / rue Madame</li> <li>⇒ Rue de France / rue Reine Astrid</li> </ul> </li> <li>• <b>largeur voiries:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rues de Maubeuge /Combattants,</li> <li>⇒ N40 / rue des Bonniers</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ilot séparateur de flux</li> <li>• Plateau</li> <li>• Changement de revêtement avec ou sans plateau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargissement des trottoirs</li> <li>• Oreilles de trottoirs</li> <li>• Rétrécissement – modification d'angle entre axes et ilots</li> </ul>

	<b>Organisation circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>trafic transfrontalier à canaliser :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rue de France</li> <li>⇒ rue Jeanne</li> <li>⇒ rue de la Thure</li> <li>⇒ N54</li> </ul> </li>   <li>• <b>Autre:</b> (cf. fiche action n°2) <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rue Sainte-Thérèse</li> <li>⇒ rue Waroquier</li> <li>⇒ rue des Combattants</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Renforcer signalétique poids lourds N40- N54</li> <li>⇒ Interdire les gros tonnages (sauf desserte locale et riverains) : rue de France, rue Albert 1<sup>e</sup>, rue Jeanne</li> <li>⇒ Maîtrise du flux poids lourds sur les barreaux transfrontaliers = N54 et Rue de la Thure</li> <li>⇒ Développement des carrières (coté français également) à prendre en compte</li> </ul>
	<b>Stationnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rue Albert 1<sup>er</sup> (cf. fiche action n°1)</li> <li>⇒ rue Notre Dame</li> <li>⇒ Grand'Place (cf. fiche action n°5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la largeur de la voie le permet : retravailler le profil de voirie pour y gérer circulation - stationnement et trottoir</li> <li>• En cas de faible largeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- dédier sur la voirie des espaces de stationnement= chicanes</li> <li>- zone résidentielle – espace partagé</li> </ul> </li> <li>• Réserver des places de stationnement aux PMR dans tout aménagement ou création de stationnement</li> </ul>

Entité	Objectifs de mobilité		Aménagements envisageables	
Solre-sur-Sambre	<b>Modération des vitesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Rue Mont de Solre,</li> <li>⇒ Rue de l'Espéranto</li> <li>⇒ Rue de la Gare</li> <li>⇒ Place communale</li> <li>⇒ Rue Reine Astrid</li> <li>⇒ Rue Cavée/de Thuin (cf. fiche action n°8)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétrécissement</li> <li>• Aménagement des abords</li> <li>• Bandes de ralentissement</li> <li>• Chicanes (stationnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateau trapézoïdale</li> <li>• Dos d'âne</li> <li>• Coussin berlinois</li> <li>• Signalétique renforcée</li> <li>• Radars</li> </ul>
	<b>Aménagement carrefours/croisement accidentogènes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>configuration + vitesses</b></li> <li>⇒ le carrefour de La Poule. (cf. fiche action n°10)</li> <li>• <b>Carrefours accidentogènes :</b></li> <li>⇒ Lisibilité des flux automobiles au niveau du Aldi/Lidl/ station essence autour de la N 40</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ilot séparateur de flux</li> <li>• Plateau</li> <li>• Changement de revêtement avec ou sans plateau</li> <li>• Étudier la possibilité de créer des sens entrée-sortie vers ces entreprises</li> <li>• Canaliser les flux par des aménagements de type îlots directionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargissement des trottoirs</li> <li>• Oreilles de trottoirs</li> <li>• Rétrécissement – modification d'angle entre axes et îlots</li> </ul>
	<b>Organisation circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ sens de circulation rue Bosseau, rue de la Halle, rue Reine Astrid, rue Aubleine</li> <li>⇒ de façon ponctuelle en fonction des problématiques soulevées</li> </ul>		
	<b>Stationnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• gestion du stationnement poids lourds</li> <li>• réorganisation du stationnement</li> <li>⇒ autour de place communale</li> <li>⇒ autour église</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la largeur de la voie le permet : retravailler le profil de voirie pour y gérer circulation - stationnement et trottoir</li> <li>• En cas de faible largeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- dédier sur la voirie des espaces de stationnement= chicanes</li> <li>- zone résidentielle – espace partagé</li> </ul> </li> <li>• Réserver des places de stationnement aux PMR dans tout aménagement ou création de stationnement</li> </ul>	

<u>Entité</u>	<u>Objectifs de mobilité</u>		<u>Aménagements envisageables</u>
<b>Hantes-Wihéries</b>	<b>Organisation circulation</b>	⇒ de façon ponctuelle en fonction des problématiques soulevées	
	<b>Stationnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• gestion du stationnement poids lourds</li> <li>• Problématiques ponctuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Si la largeur de la voie le permet : retravailler le profil de voirie pour y gérer circulation - stationnement et trottoir</i></li> <li>• <i>En cas de faible largeur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>dédier sur la voirie des espaces de stationnement= chicanes</i></li> <li>- <i>zone résidentielle – espace partagé</i></li> </ul> </li> <li>• <i>Réserver des places de stationnement aux PMR dans tout aménagement ou création de stationnement</i></li> </ul>

Entité	Objectifs de mobilité		Aménagements envisageables	
Montignies-Saint-Christophe	Aménagement carrefours/croisement accidentogènes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>configuration + vitesses</b> ⇒ tournant vers Montignies (cf. fiche action n°11)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Ilot séparateur de flux</i></li> <li>• <i>Plateau</i></li> <li>• <i>Changement de revêtement avec ou sans plateau</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Élargissement des trottoirs</i></li> <li>• <i>Oreilles de trottoirs</i></li> <li>• <i>Rétrécissement – modification d'angle entre axes et ilots</i></li> </ul>
	Organisation circulation	⇒ de façon ponctuelle en fonction des problématiques soulevées		
	Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du stationnement poids lourds</li> <li>• Problématiques ponctuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Si la largeur de la voie le permet : retravailler le profil de voirie pour y gérer circulation - stationnement et trottoir</i></li> <li>• <i>En cas de faible largeur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>dédier sur la voirie des espaces de stationnement= chicanes</i></li> <li>- <i>zone résidentielle – espace partagé</i></li> </ul> </li> <li>• <i>Réserver des places de stationnement aux PMR dans tout aménagement ou création de stationnement</i></li> </ul>	

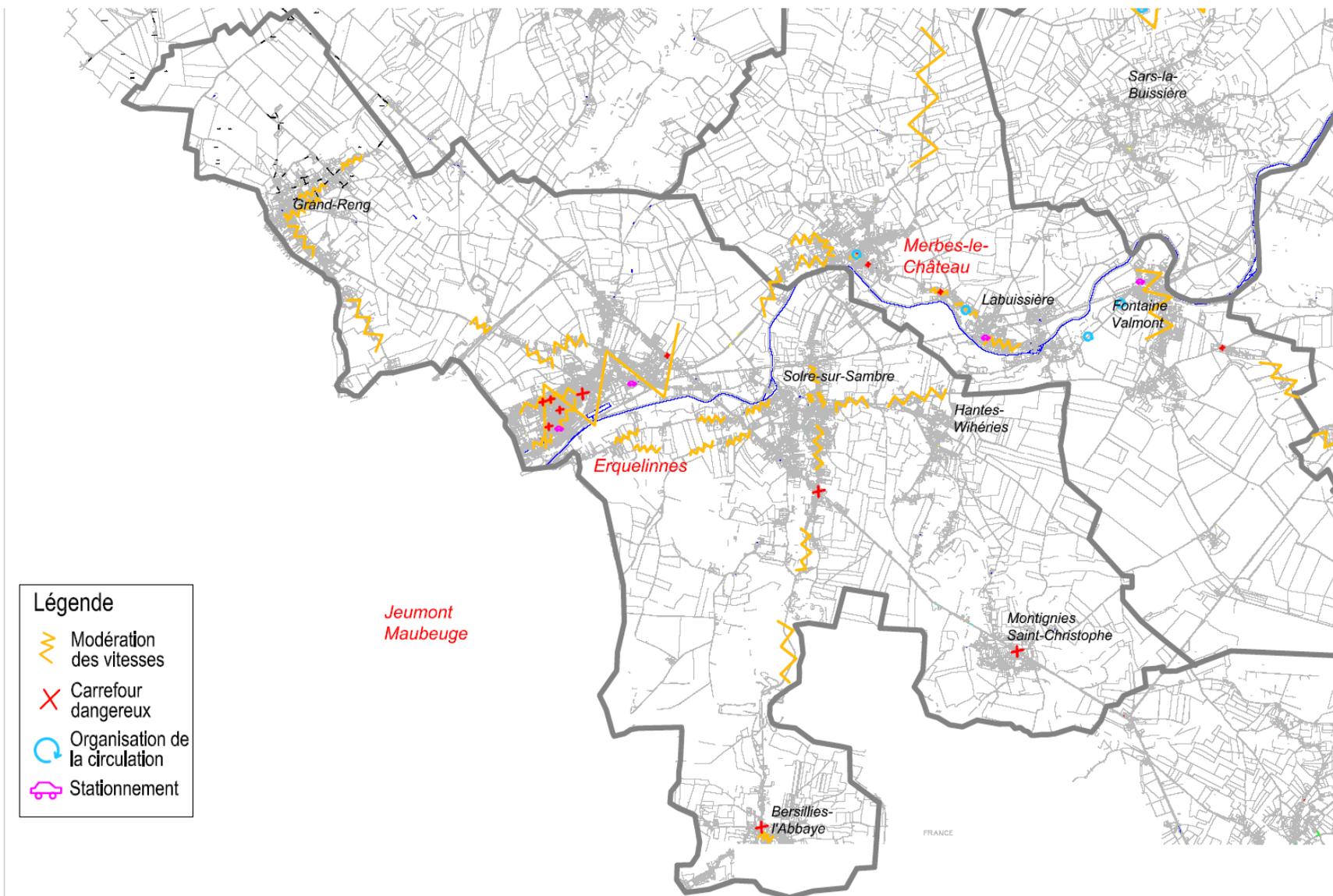
Entité	Objectifs de mobilité		Aménagements envisageables	
Bersillies-l'Abbaye	<b>Modération des vitesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rue de Thure.</li> <li>⇒ rue de Montignies</li> <li>⇒ rue de Cousolre</li> <li>⇒ place de l'Abbaye</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétrécissement</li> <li>• Aménagement des abords</li> <li>• Bandes de ralentissement</li> <li>• Chicanes (stationnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateau trapézoïdale</li> <li>• Dos d'âne</li> <li>• Coussin berlinois</li> <li>• Signalétique renforcée</li> <li>• Radars</li> </ul>
	<b>Aménagement carrefours/croisement accidentogènes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>absence de visibilité :</b></li> <li>⇒ rue de la Thure / rue Elisabeth</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ilot séparateur de flux</li> <li>• Plateau</li> <li>• Changement de revêtement avec ou sans plateau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargissement des trottoirs</li> <li>• Oreilles de trottoirs</li> <li>• Rétrécissement – modification d'angle entre axes et ilots</li> </ul>
	<b>Organisation circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ autour de l'église (cf. fiche action n°3)</li> <li>⇒ de façon ponctuelle en fonction des problématiques soulevées</li> <li>⇒ trafic poids lourds des carrières et axe transfrontalier de la rue de la Thure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Maîtrise du flux poids lourds sur les barreaux transfrontaliers = N54 et Rue de la Thure</li> <li>⇒ Développement des carrières (dont coté français à prendre en compte)</li> <li>⇒ Problématique de la traversée de Bersillies</li> </ul>	
	<b>Stationnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du stationnement poids lourds</li> <li>• Problématiques ponctuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la largeur de la voie le permet : retravailler le profil de voirie pour y gérer circulation - stationnement et trottoir</li> <li>• En cas de faible largeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- dédier sur la voirie des espaces de stationnement= chicanes zone résidentielle – espace partagé</li> </ul> </li> <li>• Réserver des places de stationnement aux PMR dans tout aménagement ou création de stationnement</li> </ul>	

Entité	Objectifs de mobilité		Aménagements envisageables	
Grand-Reng	<b>Modération des vitesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rue de Boutignies</li> <li>⇒ rue des Déportés</li> <li>⇒ rue du Vent de bise</li> <li>⇒ rue de Grand-Reng</li> <li>⇒ place de Grand-Reng</li> <li>⇒ rue Wauters</li> <li>⇒ rue Janson</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétrécissement</li> <li>• Aménagement des abords</li> <li>• Bandes de ralentissement</li> <li>• Chicanes (stationnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateau trapézoïdale</li> <li>• Dos d'âne</li> <li>• Coussin berlinois</li> <li>• Signalétique renforcée</li> <li>• Radars</li> </ul>
	<b>Aménagement carrefours/croisement accidentogènes</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ilot séparateur de flux</li> <li>• Plateau</li> <li>• Changement de revêtement avec ou sans plateau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargissement des trottoirs</li> <li>• Oreilles de trottoirs</li> <li>• Rétrécissement – modification d'angle entre axes et ilots</li> </ul>
	<b>Organisation circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ rue Paul Janson</li> <li>⇒ rue du Point du jour</li> <li>⇒ de façon ponctuelle en fonction des problématiques soulevées</li> </ul>		
	<b>Stationnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du stationnement poids lourds</li> <li>• Problématiques ponctuelles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la largeur de la voie le permet : retravailler le profil de voirie pour y gérer circulation - stationnement et trottoir</li> <li>• En cas de faible largeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- dédier sur la voirie des espaces de stationnement= chicanes</li> <li>- zone résidentielle – espace partagé</li> </ul> </li> <li>• Réserver des places de stationnement aux PMR dans tout aménagement ou création de stationnement</li> </ul>

**Cf. Annexes in « Echelle supracommunale » pour les propositions types d'aménagement**

**Cf. Fiches actions avec esquisses d'aménagement ci-après**

## ERQUELINNES : Principales actions proposées suite aux problématiques soulevées par le diagnostic et la première enquête publique



## 1.4 Fiches actions et esquisses d'aménagements

- *Schéma de principe des actions à mettre en œuvre dans le centre-ville d'Erquelinnes*
- *Fiche action 1: Organisation du stationnement dans la rue Albert 1er*
- *Fiche action 2: Modification des sens de circulation*
- *Fiche action 3: Bersillies l'Abbaye : changement des sens de circulation autour de l'église*
- *Fiche action 4: Réaménagements des carrefours des rues de Maubeuge et Waroquier – des rues de Maubeuge et Floréal Parc – des rues de Maubeuge et Sainte-Thérèse*
- *Fiche action 5: organisation du stationnement sur la Grand-Place*
- *Fiche action 6: Réaménagement du square du Centenaire*
- *Fiche action 7: Réaménagement de la rue Notre-Dame*
- *Fiche action 8: Rue de la Cavée, Solre-sur-Sambre*
- *Fiche action 9: Rue Mont de Solre entre la rue de la Cavée et la N40, Solre-sur-Sambre*
- *Fiche action 10: Carrefour de la Poule*
- *Fiche action 11: Route de Mons/tournant en direction du centre de Montignies-Saint-Christophe*
- *Fiche action 12: Itinéraires et aménagements cyclables sur la commune d'Erquelinnes*
- *Fiche action 13: Chemins de remembrement et agricoles empruntables par les modes doux à Erquelinnes, Solre-sur-Sambre et Grand-Reng*
- *Fiche action 14: Aménagement de l'ancien vicinal Solre-sur-Sambre – Hantes-Wihéries*
- *Prise en compte des besoins des PMR dans les aménagements à Erquelinnes*
- *Fiche action 15: Sécurisation des cheminements piétons*
- *Fiche action 16: Aménagement des trottoirs rue de Grand-Reng.*
- *Fiche action 17: Systématiser les aménagements de sécurisation des écoles de l'entité*
- *Fiche action 18: Aménagement de l'école libre Sainte-Thérèse, rue Floréal Parc*

### 1.4.1 Schéma de principe des actions à mettre en œuvre dans le centre-ville d'Erquelinnes

#### CONTEXTE

La rue Albert 1<sup>er</sup> qui constitue l'épine dorsale du centre-ville ainsi que la rue de Maubeuge ont toutes deux un tracé rectiligne qui favorise la vitesse excessive des véhicules. Ces rues desservent des commerces et des écoles qui impliquent la présence d'usagers faibles. Il est donc nécessaire de sécuriser ces voies.

De plus, la rue Albert 1<sup>er</sup> est sujette à du stationnement désorganisé souvent en double file et aux livraisons.

On recense également quelques carrefours peu lisibles : rue Albert 1<sup>er</sup> / rue du Port, rue Albert 1<sup>er</sup> / Grand' Place.

Les poches de parking existantes sont peu signalées et donc, sous-exploitées, il est donc important de mieux travailler à leur signalisation (nombre de places disponibles, temps de parcours vers commerces à pieds) afin de désengorger notamment la rue Albert 1<sup>er</sup>.

Les écoles sont pour la plupart signalées en zone 30 mais le manque d'aménagements autour de celles-ci n'induisent pas toujours ce ralentissement. De plus, le cheminement piéton n'est pas toujours adéquat et sécurisé.

#### OBJECTIFS

Améliorer la mobilité et le cadre de vie.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

- Organisation du stationnement dans la rue Albert 1<sup>er</sup> de façon également à former des chicanes permettant de ralentir les vitesses
- Signaler les poches de parkings existantes de façon à mieux orienter les automobilistes et à désengorger le centre-ville
- Sécuriser les abords d'écoles
- Aménager des cheminements piétons sécurisés à travers le centre-ville
- Améliorer la lisibilité des carrefours lorsque c'est nécessaire
- Ralentir la circulation sur certaines voiries
- Organisation du stationnement sur la Grand'Place

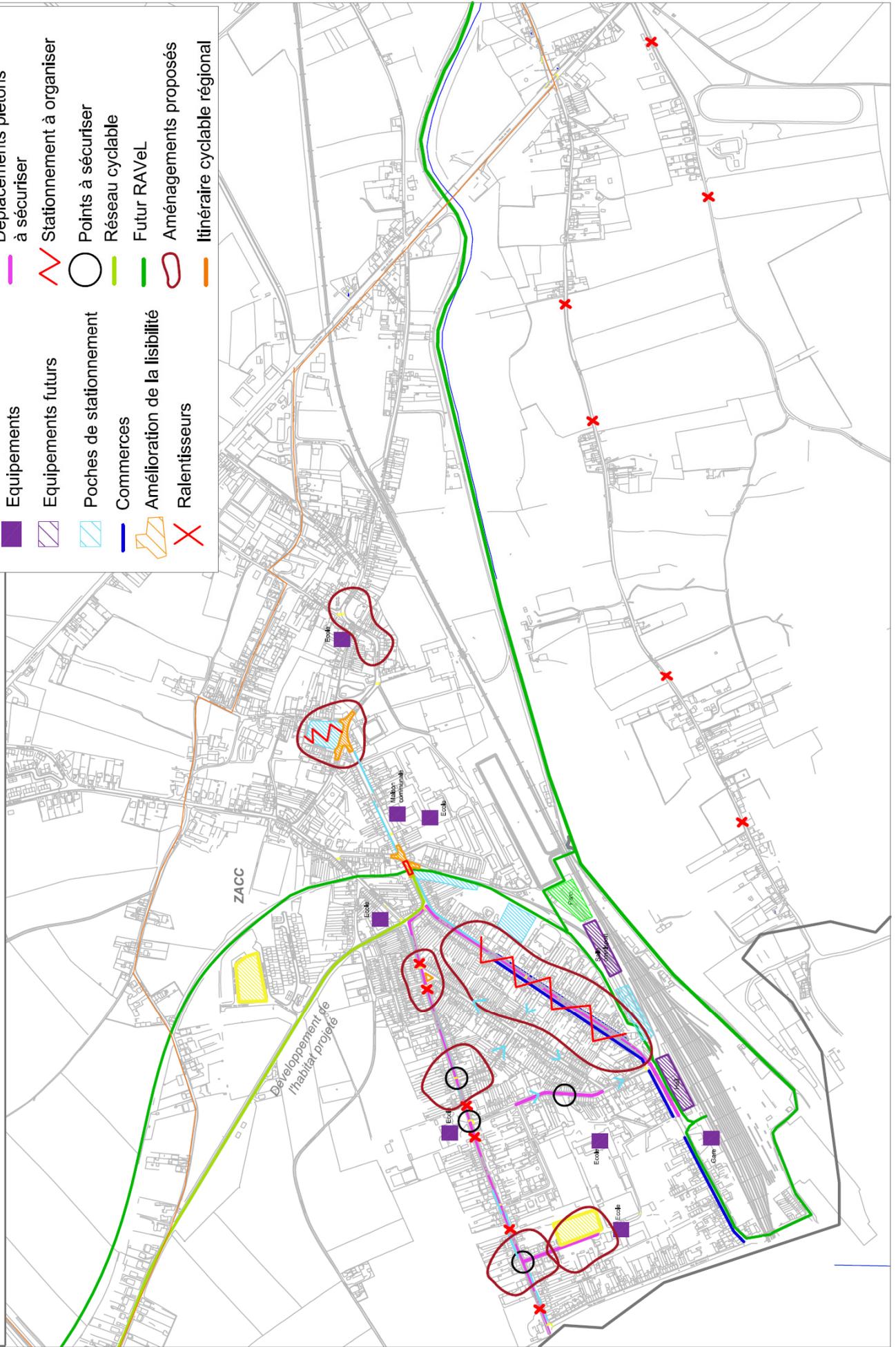
#### ACTEURS

- Commune d'Erquelinnes
- SPW

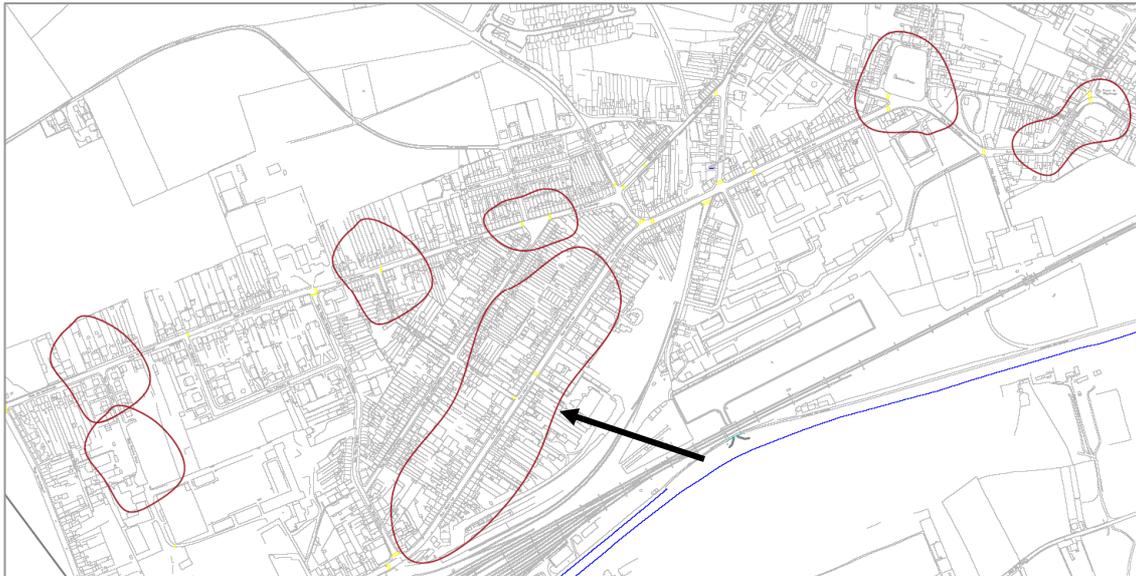
# PiCM Haute-Sambre : Schéma de principes d'Erquelinnes

## Légende

- |   |                               |   |                                  |
|---|-------------------------------|---|----------------------------------|
|  | Equipements                   |  | Déplacements piétons à sécuriser |
|  | Equipements futurs            |  | Stationnement à organiser        |
|  | Poches de stationnement       |  | Points à sécuriser               |
|  | Commerces                     |  | Réseau cyclable                  |
|  | Amélioration de la lisibilité |  | Futur RAVeL                      |
|  | Ralentisseurs                 |  | Aménagements proposés            |
|   |                               |  | Itinéraire cyclable régional     |



## 1.4.2 Fiche action 1: Organisation du stationnement dans la rue Albert 1<sup>er</sup>



*Localisation de l'aménagement*

### CONTEXTE

La rue Albert 1<sup>er</sup> est longée par de nombreux commerces et services. On constate :

- des stationnements en doubles files
- des livraisons débordant sur l'espace circulé
- une mauvaise organisation du stationnement longitudinal
- la parfois trop faible rotation du stationnement
- des poches importantes de stationnement existantes et sous-exploitées

La rue draine par ailleurs des flux importants de piétons qui doivent cohabiter avec l'omniprésence de la voiture.

### OBJECTIFS

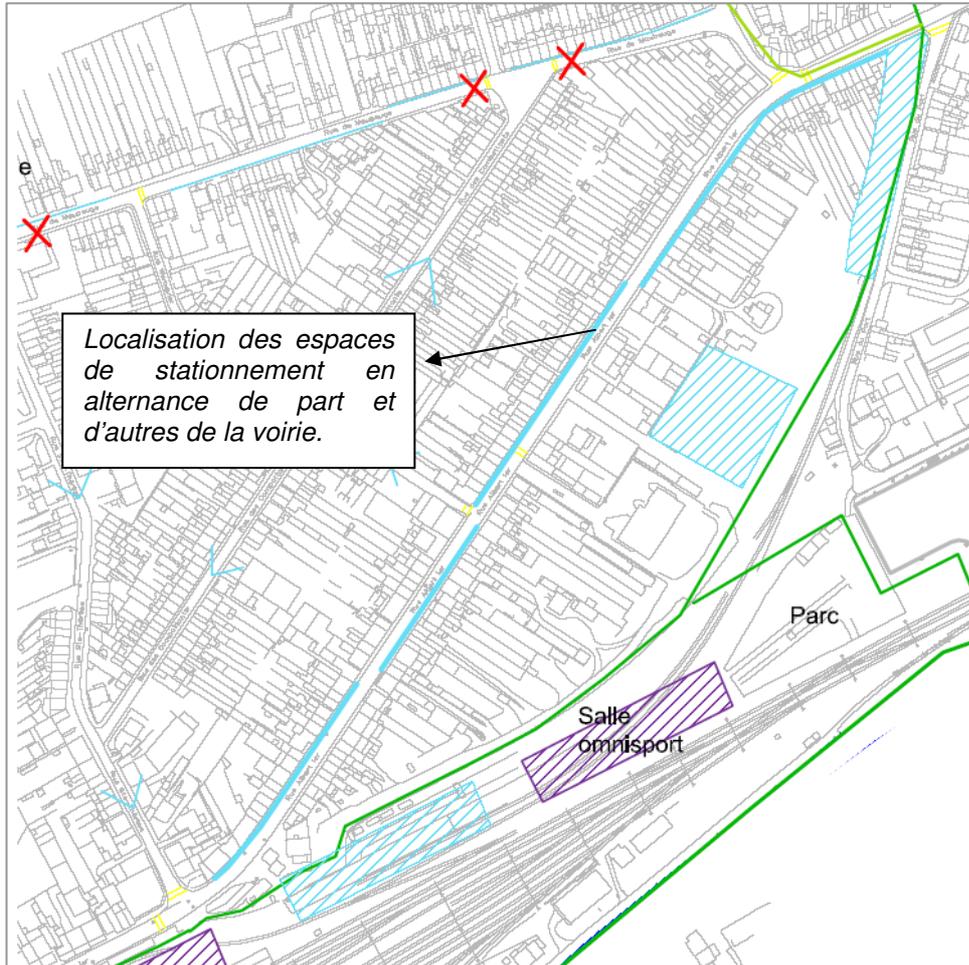
- Organiser le stationnement dans la rue Albert 1<sup>er</sup>
- Sécuriser le cheminement piéton
- Mieux signaler les poches de stationnement existantes

### DESCRIPTION DE L'ACTION

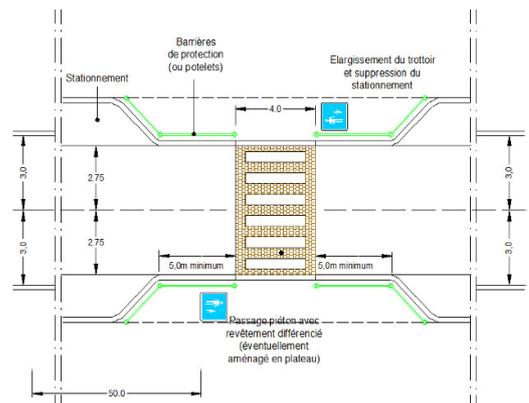
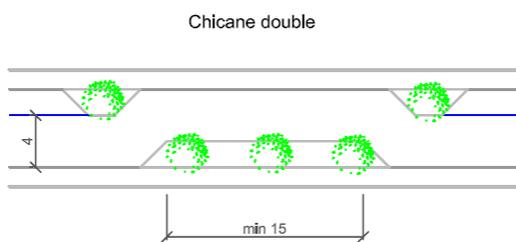
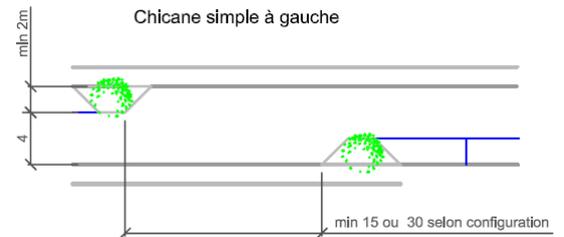
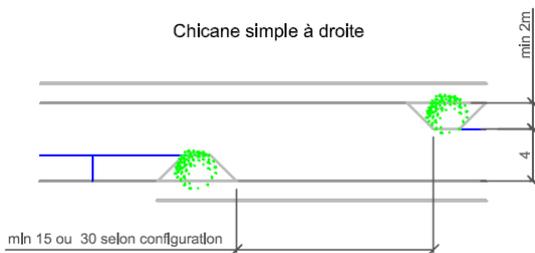
- Mise en place de panneau signalant les parkings aujourd'hui sous-utilisés, permettant ainsi de désengorger le centre d'Erquelinnes.
- Réorganiser le stationnement dans la rue Albert 1<sup>er</sup> de façon à créer des chicanes et briser la trajectoire de l'automobiliste, induisant une diminution de vitesse,
- Améliorer la cohabitation voitures/piétons grâce, notamment, à des traversées piétonnes plus sécurisées vis-à-vis du trafic ralenti.
- Réaménagement en faveur des personnes à mobilité réduite: inflexions des trottoirs, dalles podologiques pour malvoyants,...

## ACTEUR

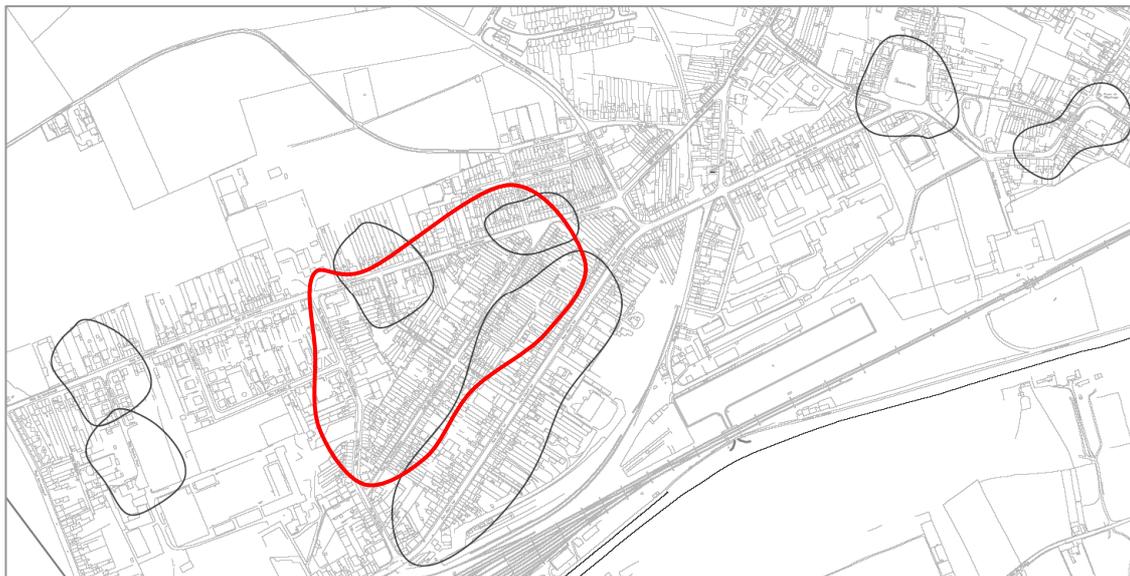
- Commune d'Erquelinnes



### Principes d'aménagement pour le stationnement



### 1.4.3 Fiche action 2: Modification des sens de circulation – centre d'Erquelinnes



*Localisation de l'aménagement*

#### CONTEXTE

Certaines rues du centre d'Erquelinnes induisent des carrefours dont la lisibilité n'est pas claire et les sens de circulation conflictuels. La modification des sens de circulations dans certaines rues permet d'améliorer les conditions de circulation.

#### OBJECTIFS

- Rendre les flux de circulation plus lisibles
- Améliorer la gestion des carrefours en les rendant également plus lisibles
- Diminuer les points de conflits

## DESCRIPTION DE L'ACTION



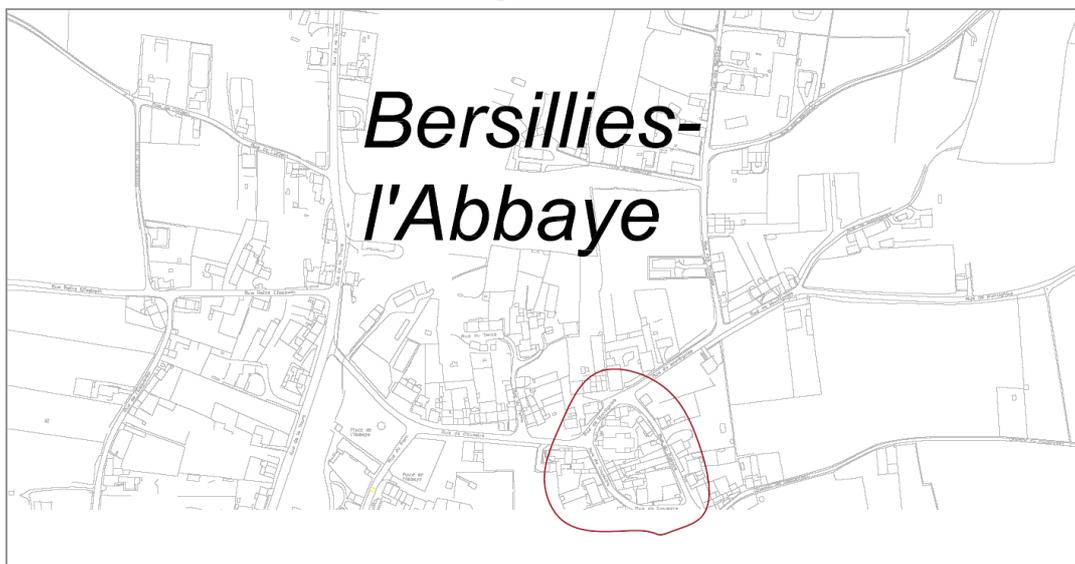
- ❖ Rue Sainte-Thérèse : dans le sens descendant, de la rue de Maubeuge vers la rue Albert 1<sup>er</sup>
- ❖ Mise en sens unique contrarié de la rue Waroquier : de la rue Albert 1<sup>er</sup> vers la rue des Combattants comme actuellement et de la rue de Maubeuge vers la rue des Combattants
- ❖ Mise en sens unique contrarié de la rue des Combattants : de la rue Waroquier vers la rue de Maubeuge et de la rue Waroquier vers la rue Sainte-Thérèse

- ❖ *Ce type de solution pourrait être développé pour les communes de Montignies-Saint-Christophe, Solre-sur-Sambre, Hantes-Wihéries et Grand-Reng de façon ponctuelle pour créer des circuits de circulation plus aisés. Cf. §1.3-Propositions d'intervention en voirie.*

## ACTEUR

- Commune d'Erquelines

#### 1.4.4 Fiche action 3: Bersillies l'Abbaye : changement des sens de circulation autour de l'église



*Localisation de l'aménagement*

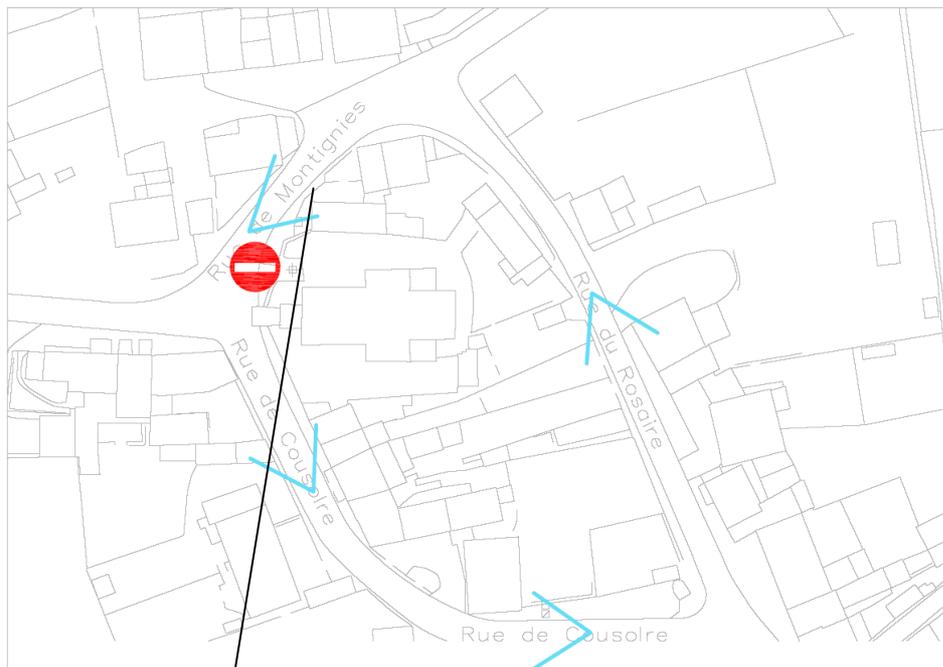
#### **CONTEXTE**

La circulation autour de la place se fait dans plusieurs sens, ce qui multiplie les points de conflits.

#### **OBJECTIFS**

- Rendre la circulation des flux plus lisible
- Diminuer les points de conflits

## DESCRIPTION DE L'ACTION



*Mise à sens unique de la rue de Montignies*

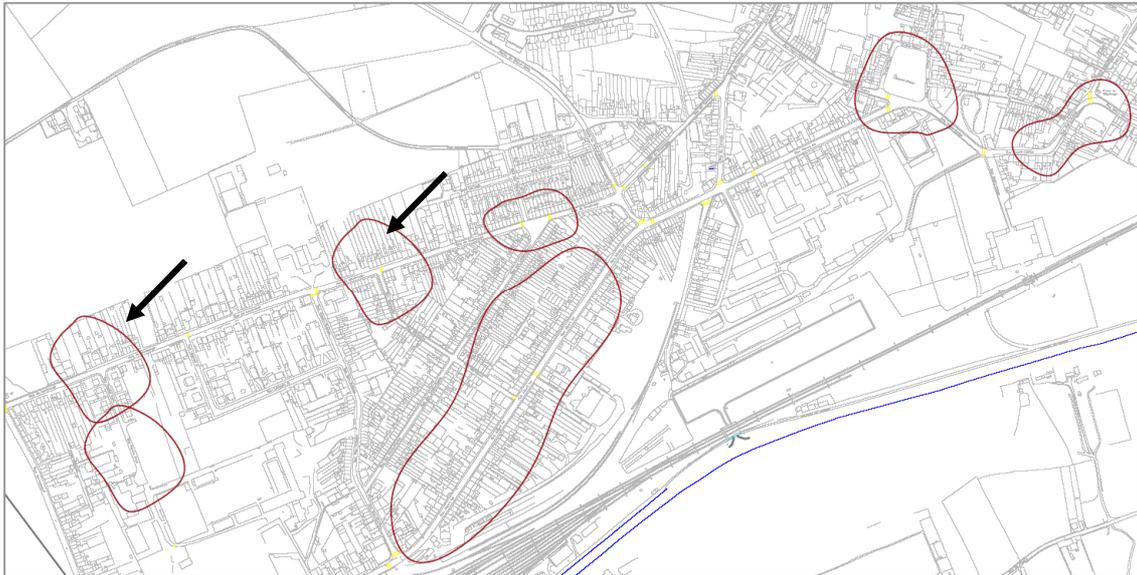


*Panneau « sens interdit » à installer*

## ACTEUR

- Commune d'Erquelinnes

#### 1.4.5 Fiche action 4: Réaménagements des carrefours des rues de Maubeuge et Waroquier – des rues de Maubeuge et Floréal Parc – des rues de Maubeuge et Sainte-Thérèse



*Localisation des aménagements*

#### CONTEXTE

Le croisement présente un aspect dangereux à cause du manque de visibilité à l'approche de celui-ci ainsi que les vitesses excessives qui y sont pratiquées. Il est relevé comme étant accidentogène.

Ces aménagements sont repris au schéma de principe des actions à mettre en œuvre dans le centre-ville d'Erquelines

#### OBJECTIFS

- Améliorer la visibilité à l'approche du carrefour
- Inciter les automobilistes à diminuer leur vitesse

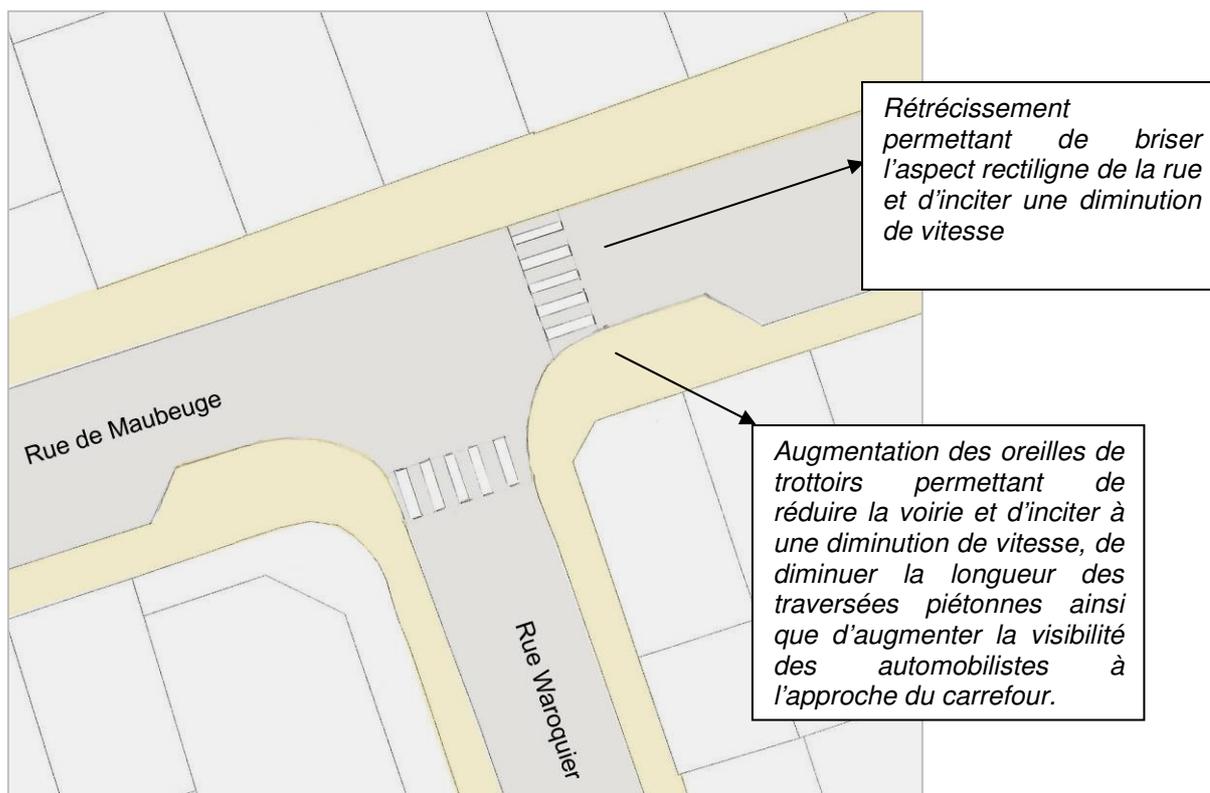
#### DESCRIPTION DE L'ACTION

- Rétrécissement de la voirie à l'approche du carrefour en augmentant la taille des oreilles de trottoirs
- Le changement des sens de circulation (cf. fiche action n°2) dans les rues perpendiculaires permet également de créer un circuit plus aisé pour les automobilistes.

#### ACTEUR

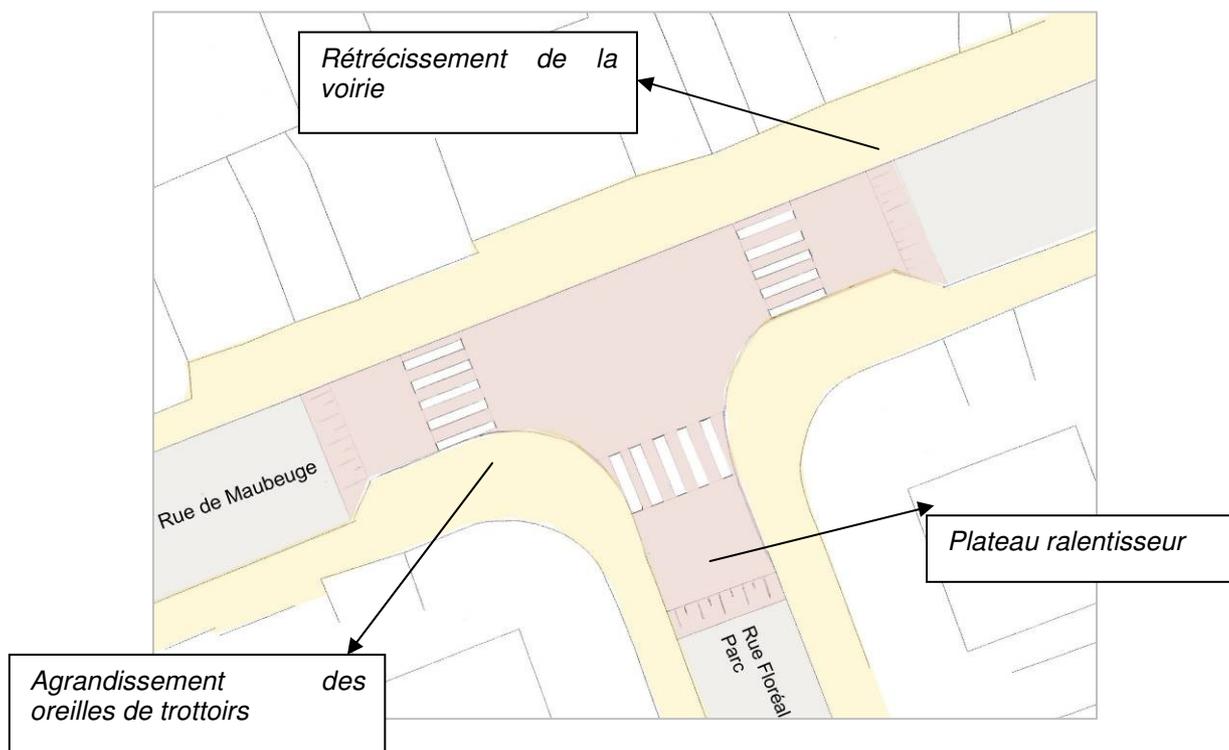
- Commune d'Erquelines

### **Carrefour formé par les rues de Maubeuge et Waroquier**



### **Carrefour formé par les rues de Maubeuge et Floréal Parc : mêmes principes**

Ces principes sont également applicables au croisement des rues de Maubeuge et Sainte-Thérèse.



## 1.4.6 Fiche action 5: organisation du stationnement sur la Grand-Place



*Localisation de l'aménagement*

### CONTEXTE

A l'heure actuelle, la Grand-Place est sujette au stationnement sauvage sur son pourtour et les places marquées à l'intérieur de celle-ci sont sous-exploitées. Les accès y sont désorganisés.

Située à l'entrée du centre-ville, elle occupe une place importante pour l'image du centre d'Erquelinnes mais aussi comme « effet de porte » pour ralentir les véhicules.

### OBJECTIFS

- Organiser le stationnement
- Marquer l'entrée du centre-ville

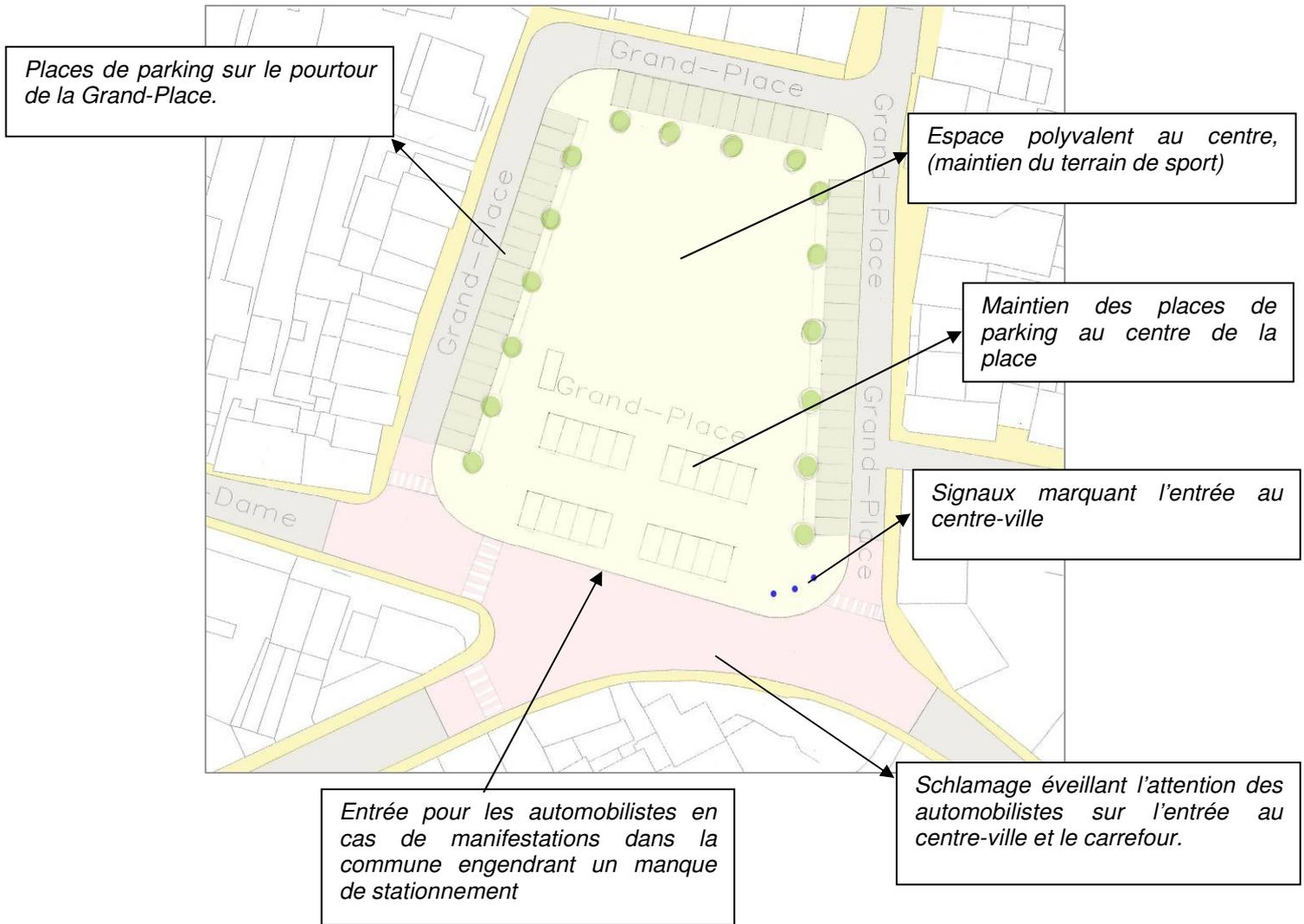
### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le stationnement sera clairement délimité sur le pourtour de la place. L'espace résultant au centre sera dédié aux manifestations ponctuelles mais il pourra être utilisé comme parking lors de grandes affluences.

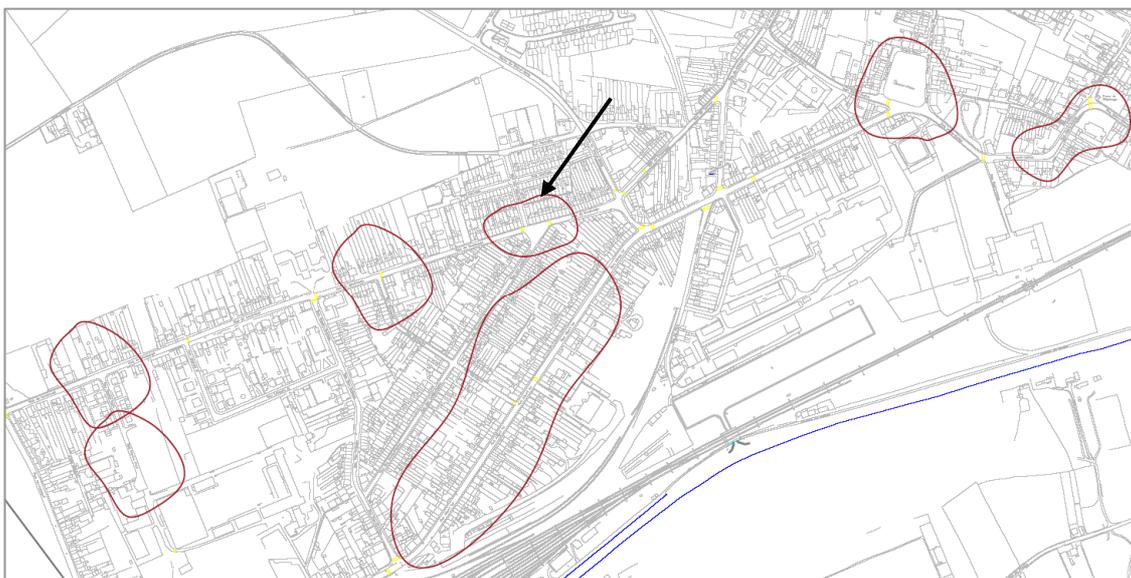
Pour clarifier l'accès, une entrée sera conservée sur la rue Notre-Dame et mis en œuvre comme tel.

### ACTEUR

- Commune d'Erquelinnes



### 1.4.7 Fiche action 6: Réaménagement du square du Centenaire



*Localisation de l'aménagement*

#### CONTEXTE

A l'heure actuelle, le square du Centenaire s'apparente à une grande étendue d'asphalte avec l'arbre du Centenaire en son centre. Le carrefour formé avec la rue de Maubeuge n'est pas très lisible et les croisements s'y font chaotiquement. Les vitesses excessives pratiquées sur la rue de Maubeuge ainsi que sur la rue des Combattants rendent le carrefour dangereux.

#### OBJECTIFS

- Rendre la place plus conviviale
- Sécuriser le carrefour

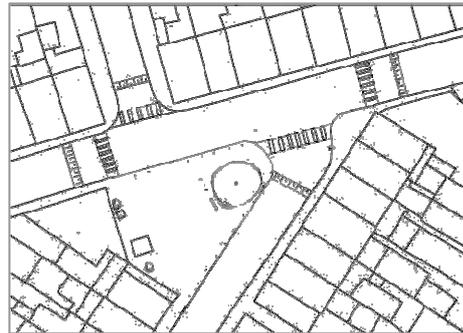
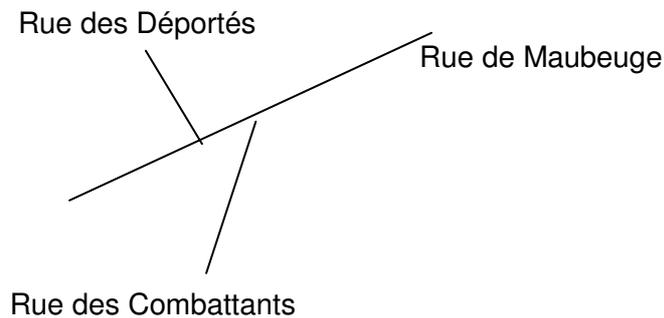
#### DESCRIPTION DE L'ACTION

*Situation existante*



Deux configurations sont possibles :

### Proposition 1



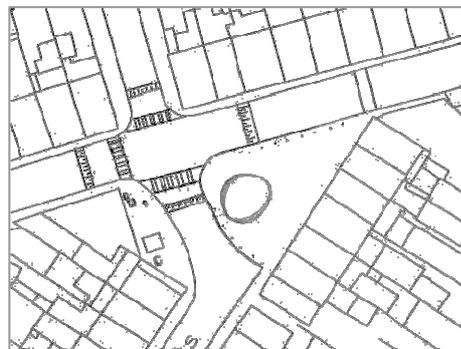
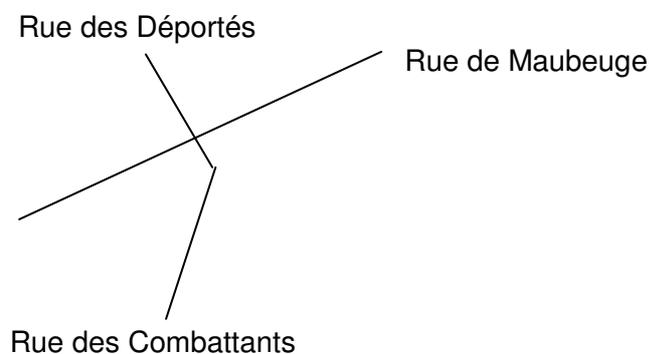
#### Avantages :

- Interrompt le flux de circulation entre la rue des Déportés et la rue des Combattants, ce qui induit un ralentissement de la vitesse lors du passage d'une rue à l'autre
- La place ne perturberait pas le stationnement des riverains qui pourraient continuer à se stationner devant chez eux

#### Inconvénients :

- La majeure partie de la place restera dans l'ombre, sa convivialité en sera donc diminuée
- La configuration en Y du carrefour formé entre la rue des Combattants et la rue de Maubeuge facilite le passage dans le sens Combattants → Maubeuge et privilégie une vitesse excessive

### Proposition 2



#### Avantages :

- Permet d'améliorer la lisibilité du carrefour
- La trajectoire de l'automobiliste lors du passage de la rue des Combattants à la rue de Maubeuge est brisée, ce qui incite à une diminution de vitesse
- La place est ensoleillée et, donc, plus conviviale

#### Inconvénients :

- Le stationnement des riverains (5 maisons) devra être modifié (modification des habitudes, à savoir, ne plus se garer directement en face de chez soi mais à quelques mètres plus loin)
- Le trafic entre la rue des Déportés et la rue des Combattants est facilitée par rapport à la proposition précédente, néanmoins, cette solution ne change pas la situation actuelle, une augmentation des flux de circulation ne sera donc pas à prévoir. La mise en place du plateau ralentisseur

Seule l'une de ces deux alternatives sera développée (proposition 2).



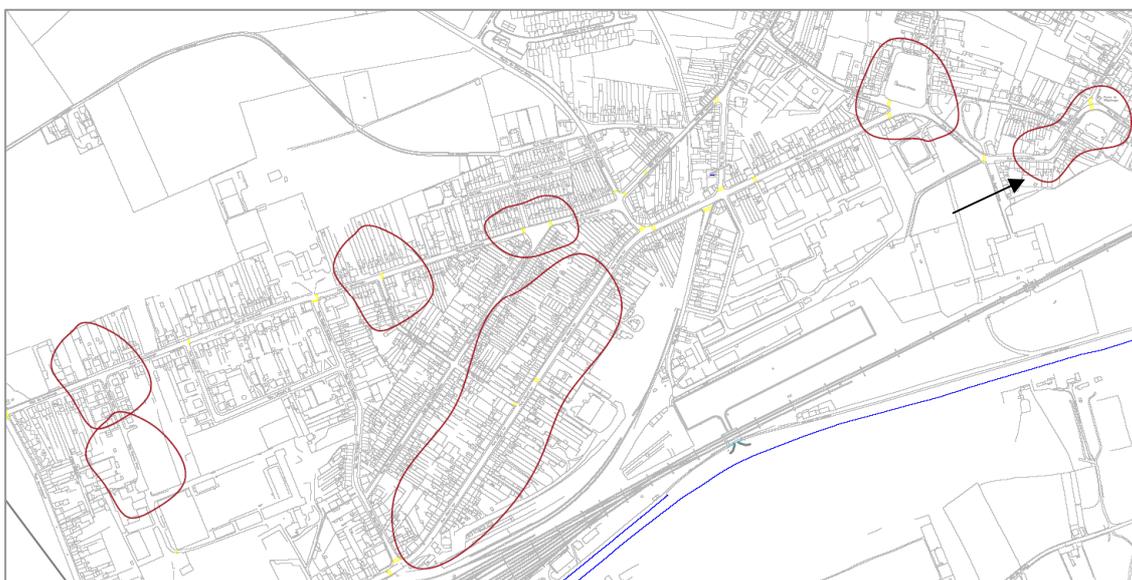
*Proposition d'aménagement*

- ❖ Remodelage des oreilles de trottoirs
- ❖ Agrandissement du trottoir de façon à former une place englobant l'arbre en son centre
- ❖ Plateau ralentisseur
- ❖ Installation de mobilier urbain : bancs sur la place
- ❖ Plots autour de la place afin d'y empêcher le stationnement
- ❖ Regroupement des traversées piétonnes sur le plateau

## ACTEUR

- Commune d'Erquelines

### 1.4.8 Fiche action 7: Réaménagement de la rue Notre-Dame



*Localisation de l'aménagement*

#### CONTEXTE

La rue Notre-Dame est l'entrée du centre ville d'Erquelines depuis l'est. Elle accueille l'école communale d'Erquelines-Béguinage. Celle-ci est placée au sein d'une courbe, ce qui l'expose directement aux comportements dangereux que pourraient avoir les automobilistes. En effet, la courbe induit un manque de visibilité. Malgré les aménagements et signalisations mis en œuvre, l'espace public est peu valorisé et le sentiment de danger n'est pas diminué pour les enfants confrontés à un perpétuel danger.

De plus, la place du Béguinage située en face de l'école accueille du stationnement et les sorties de véhicules débouchent à proximité de la courbe, ce qui augmente l'insécurité à cet endroit.

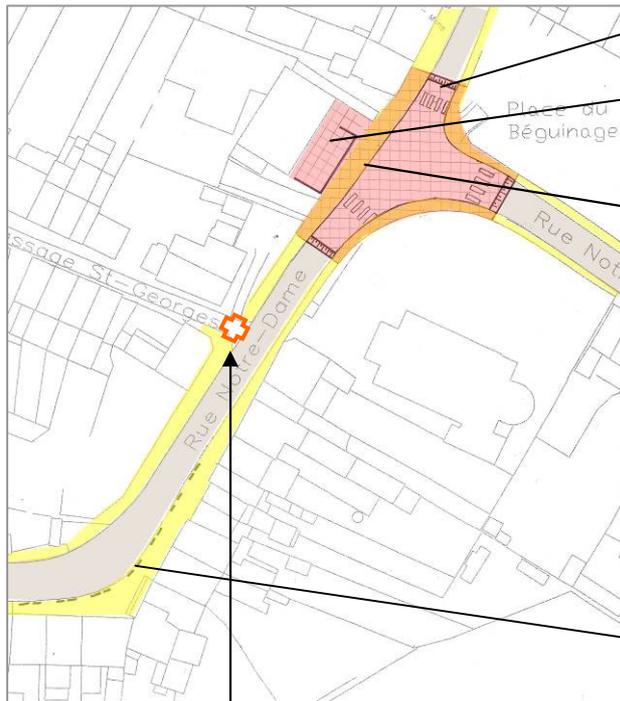


*Situation existante*

## OBJECTIFS

- Gérer la cohabitation entre les flux de véhicules, les entrées-sorties des parkings et la sécurisation de l'école
- Améliorer la qualité de l'espace public

## DESCRIPTION DE L'ACTION



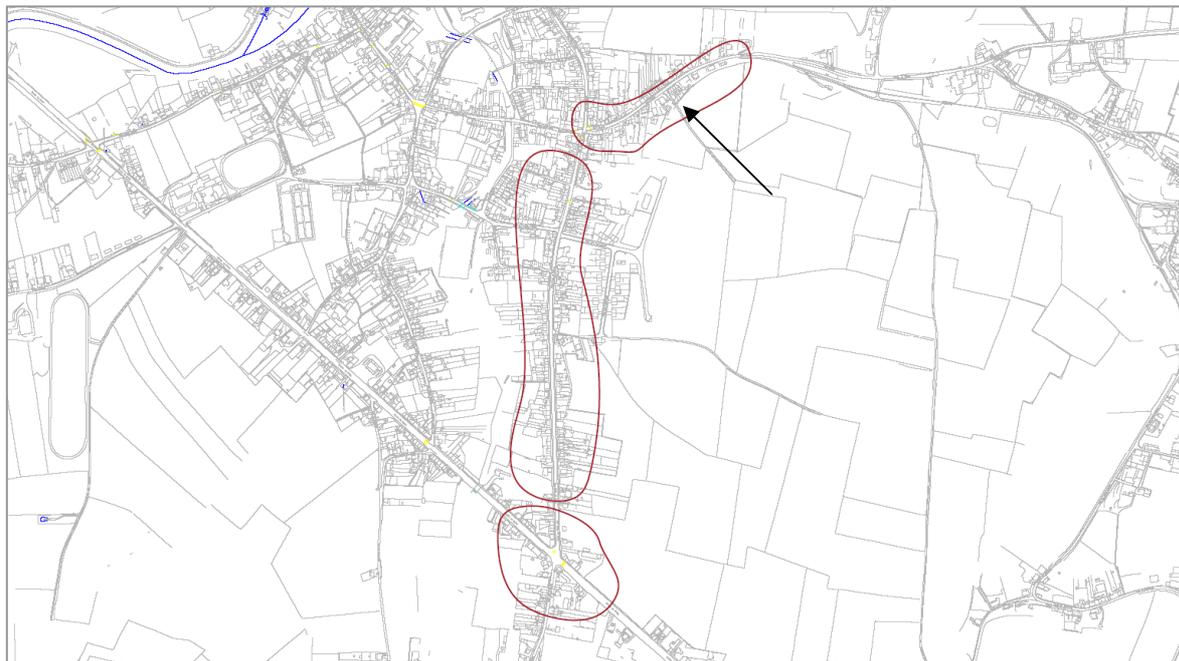
- ❖ Plateau ralentisseur au niveau de l'école
  - ❖ Revêtement sur le parvis de l'école se prolongeant sur le plateau afin d'éveiller l'attention des automobilistes
  - ❖ Barrières à la sortie de l'école
  - ❖ Nouvelles traversées piétonnes sur le plateau à proximité immédiate de l'école
  - ❖ Refonte des trottoirs autour du plateau ralentisseur de façon à diminuer l'espace carrossable et à augmenter l'espace piéton (surtout devant l'école)
  - ❖ Elargissement des trottoirs de façon à obtenir une largeur minimale de 1m50
  - ❖ Barrières (croix de Saint-André) en remplacement des bermes jaunes dans le creux de la courbe
- ❖ Renforcer la visibilité de l'accès au passage Saint-Georges (trottoir traversant et revêtements)



## ACTEURS

- Commune d'Erquelinnes
- SPW

### 1.4.9 Fiche action 8: Rue de la Cavée, Solre-sur-Sambre



*Localisation de l'aménagement*

#### CONTEXTE

La rue de la Cavée est étroite et le cheminement piéton n'y est pas sécurisé. Les croisements de véhicules y sont difficiles. Bien que la visibilité et la largeur ne soit pas adéquates, les automobilistes y circulent avec une vitesse excessive par rapport au profil de la voirie.

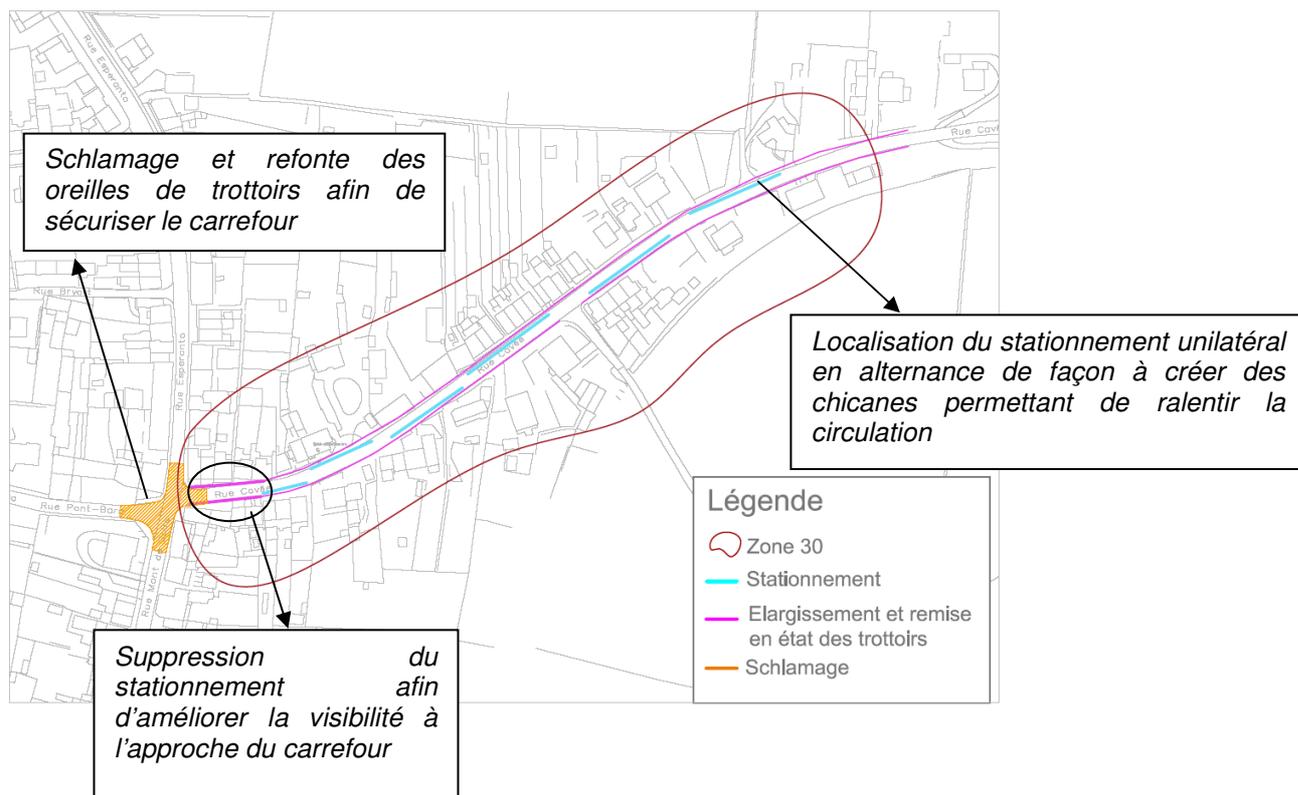


*Situation existante*

#### OBJECTIFS

- Mettre en place une limitation de vitesse à 30 km/h.
- Organiser le stationnement de façon à améliorer la visibilité de la rue et à favoriser un ralentissement de la circulation.
- Sécuriser le cheminement piéton.

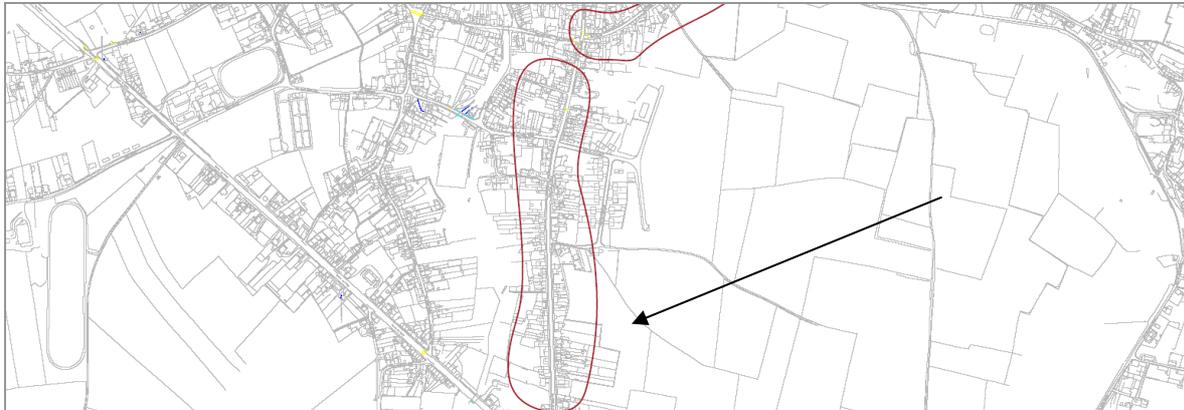
## DESCRIPTION DE L'ACTION



## ACTEUR

- Commune d'Erquelinnes

#### 1.4.10 Fiche action 9: Rue Mont de Solre entre la rue de la Cavée et la N40, Solre-sur-Sambre



*Localisation de l'aménagement*

#### CONTEXTE

La rue Mont de Solre est soumise à un trafic important pratiquant une vitesse excessive. Les croisements avec les rues adjacentes donc dangereux.

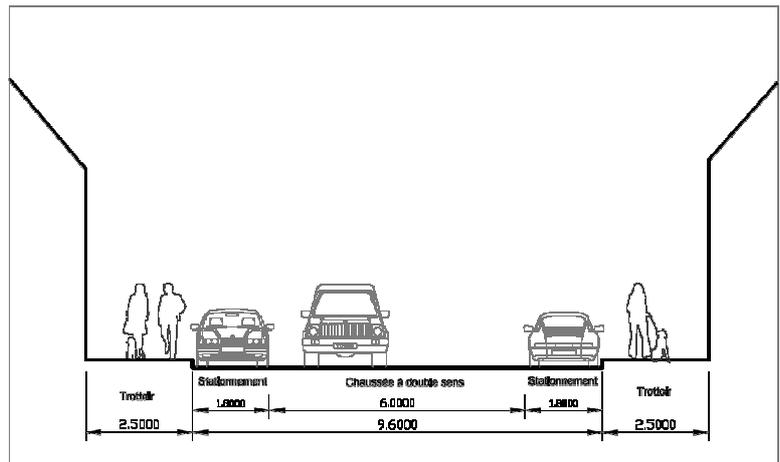


*Situation existante*

#### OBJECTIFS

- Ralentir la circulation
- Travailler un nouveau profil de voirie pour des espaces piétons plus confortables
- Traiter le stationnement
- Sécuriser les croisements avec les voiries adjacentes
- Sécuriser la jonction avec le futur Ravel

## DESCRIPTION DE L'ACTION



*Nouveau profil de voirie incluant un espace piéton plus large permettant ainsi d'avoir un cheminement plus sécurisé et une chaussée carrossable réduite grâce, notamment, à la mise en place de deux bandes de stationnement situées de part et d'autre de la voirie*

*Schlagage aux carrefours permettant d'attirer l'attention des automobilistes sur ces points conflictuels*

*Mise en place de ralentisseurs (coussins berlinois / plateaux)*

Une attention particulière serait accordée à l'aménagement de l'accès à l'ancien vicinal :

- Système ralentisseur (ou plateau ad hoc) en amont et aval de la jonction.
- Marquage au sol
- Eclairage
- Mobilier urbain (y compris signalétique)

Pour l'aménagement et la sécurisation des différents carrefours traversés par le RAVeL ou pistes autonomes se référer à la ***circulaire réalisée par le CRR pour le MET (Signalisation de police des carrefours entre le RAVeL - 2006)***

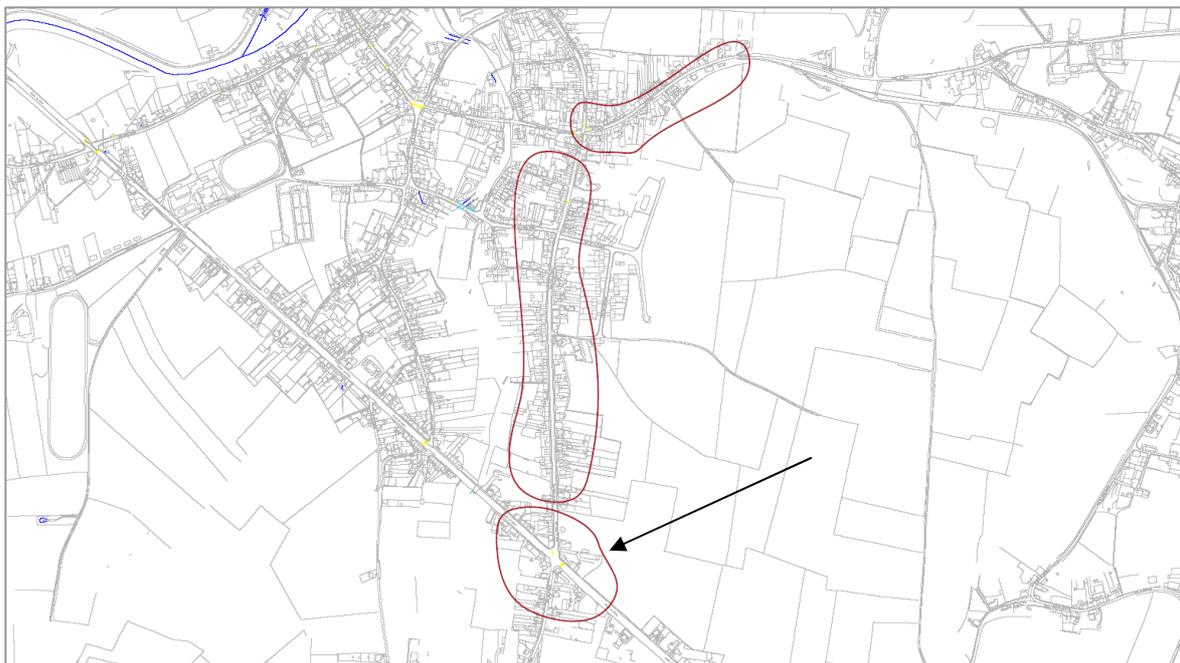
Cette sécurisation sera à intégrer et à examiner plus précisément dans la démarche de réhabilitation de l'ancien vicinal

#### **ACTEUR**

- Commune d'Erquelinnes

*NB : aménagement des trottoirs et de la rue sont inscrits dans plan triennal 2010.*

### 1.4.11 Fiche action 10: Carrefour de la Poule



*Localisation de l'aménagement*

#### CONTEXTE

La N40 accueille un trafic dense et de vitesse est excessive. La rue Mont de Solre est également empruntée par un trafic important. Un conflit important réside au niveau du carrefour de La Poule, notamment :

- ❖ Au manque de visibilité
- ❖ A la difficile lisibilité des mouvements à y effectuer.
- ❖ Aux mouvements automobiles liés à la station-essence

Ainsi l'insertion dans les voiries y est difficile : N40 / rue Mont de Solre / rue de la Thure.

#### OBJECTIFS

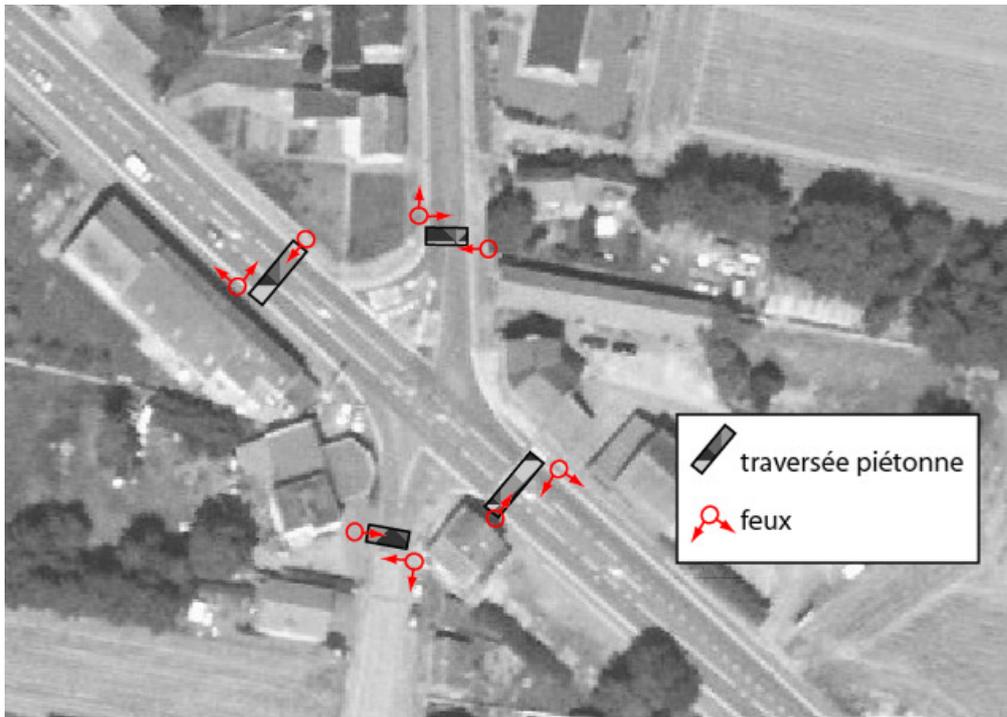
Sécuriser le carrefour entre la rue Mont de Solre, la N40 et la rue de la Thure par la mise en place d'un carrefour à feux.

Nécessité de poursuivre la réflexion sur les aménagements envisageables pour le carrefour de la Poule par une étude plus approfondie.

## DESCRIPTION DE L'ACTION

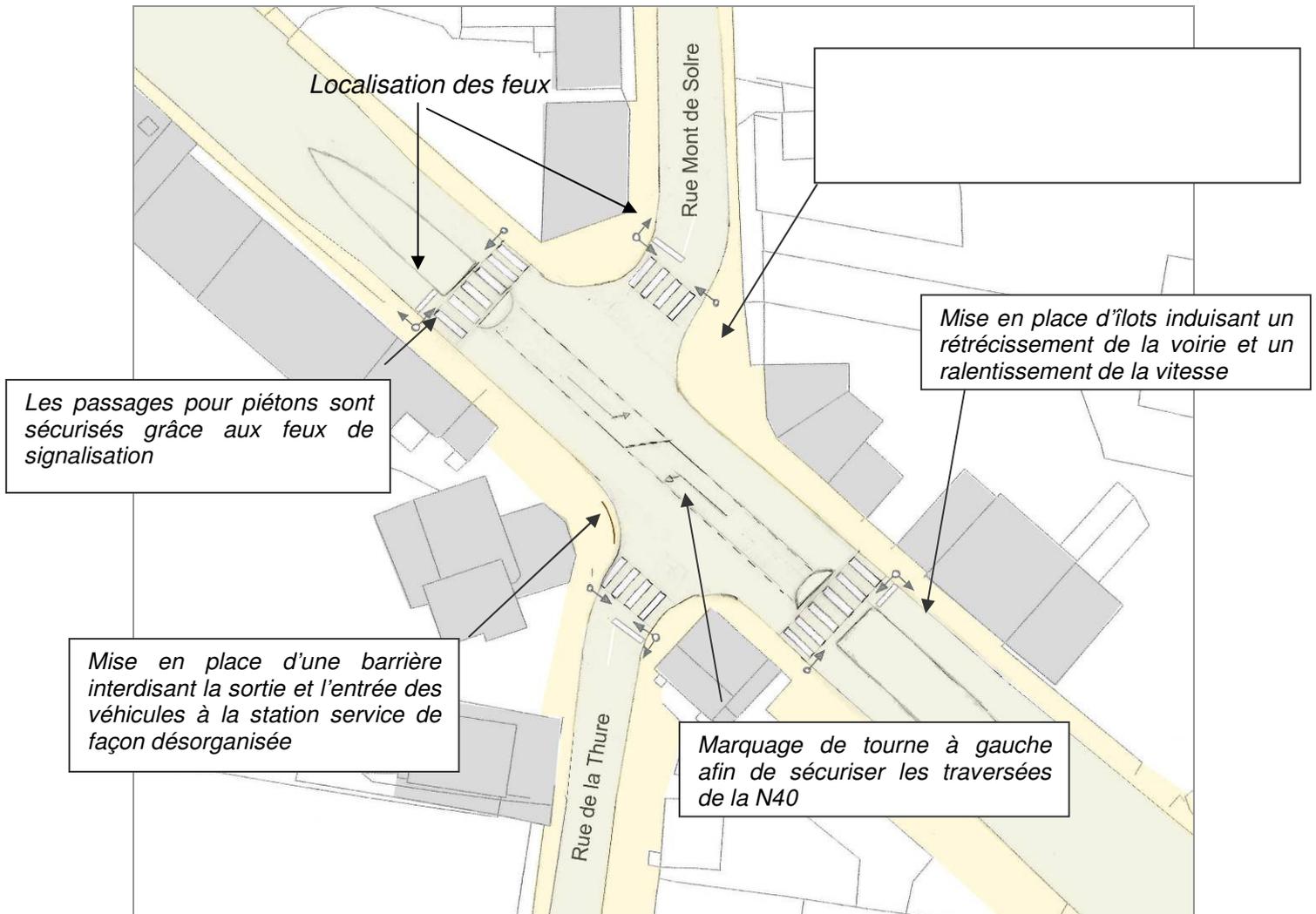
Deux possibilités d'aménagement sont possibles :

1. le maintien du carrefour tel qu'existant mais avec mise en place de feux permettant de réguler les flux automobiles et de gérer les différents accès aux voiries et à la station service



*Proposition 1*

2. l'action plus volontariste visant la modification du dessin du carrefour pour améliorer la lisibilité des croisements et augmenter la visibilité des automobilistes. Gestion du carrefour à feux.



Proposition 2

## ACTEUR

- SPW

## 1.4.12 Fiche action 11: Route de Mons/tournant en direction du centre de Montignies-Saint-Christophe

### CONTEXTE

La N40 accueille un trafic dense et dont la vitesse est souvent excessive. Les embranchements avec les voiries qui y débouchent sont parfois périlleux notamment avec le profil en pente de la N40. On passe d'une voie rectiligne sur la N40 à un chemin local. Les aménagements déjà mis en œuvre améliorent la situation. Les propositions ici sont des mesures d'accompagnement.

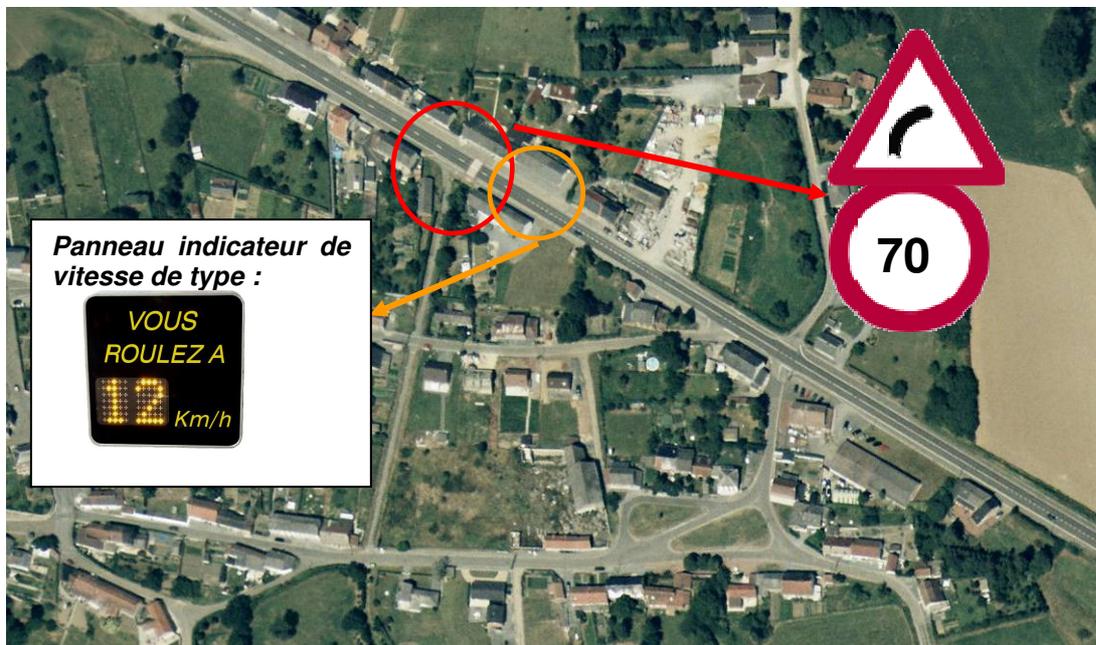
### OBJECTIFS

Mettre en garde les automobilistes quant à la dangerosité du virage.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Mise en place d'un panneau lumineux clignotant signalant alternativement le virage dangereux (A1b) ainsi que la vitesse autorisée (C43) en approche du tournant (dans le sens Erquelinnes-Beaumont). ○

Mise en place d'un panneau indiquant la vitesse réelle de chaque automobiliste afin d'inciter à ralentir (dans le sens Beaumont-Erquelinnes) ○



### ACTEUR

- SPW

## 2. Les modes doux

### 2.1 Réseau cyclable d'Erquelinnes

#### 2.1.1 Fiche action 12: Itinéraires et aménagements cyclables sur la commune d'Erquelinnes

##### CONTEXTE

Les nationales qui sillonnent le territoire d'Erquelinnes sont des axes structurants et les liaisons les plus directes, mais elles se révèlent être dangereuses pour les modes doux.

C'est pourquoi, il est important de créer un réseau alternatif et sécurisé pour permettre aux usagers faibles de circuler dans de meilleures conditions entre les villages.

Le réseau proposé emprunte principalement des sentiers ainsi que des voiries locales.

##### OBJECTIFS

- Mettre en place un réseau cyclable sécurisé.

##### DESCRIPTION DE L'ACTION

Proposition de réseau cyclable sur la commune d'Erquelinnes :

Les réseaux principalement rencontrés sont le sentier ainsi que les rues locales à l'approche des centres de villages. Mais il ne faut pas oublier le RAVeL, très présent sur le territoire.

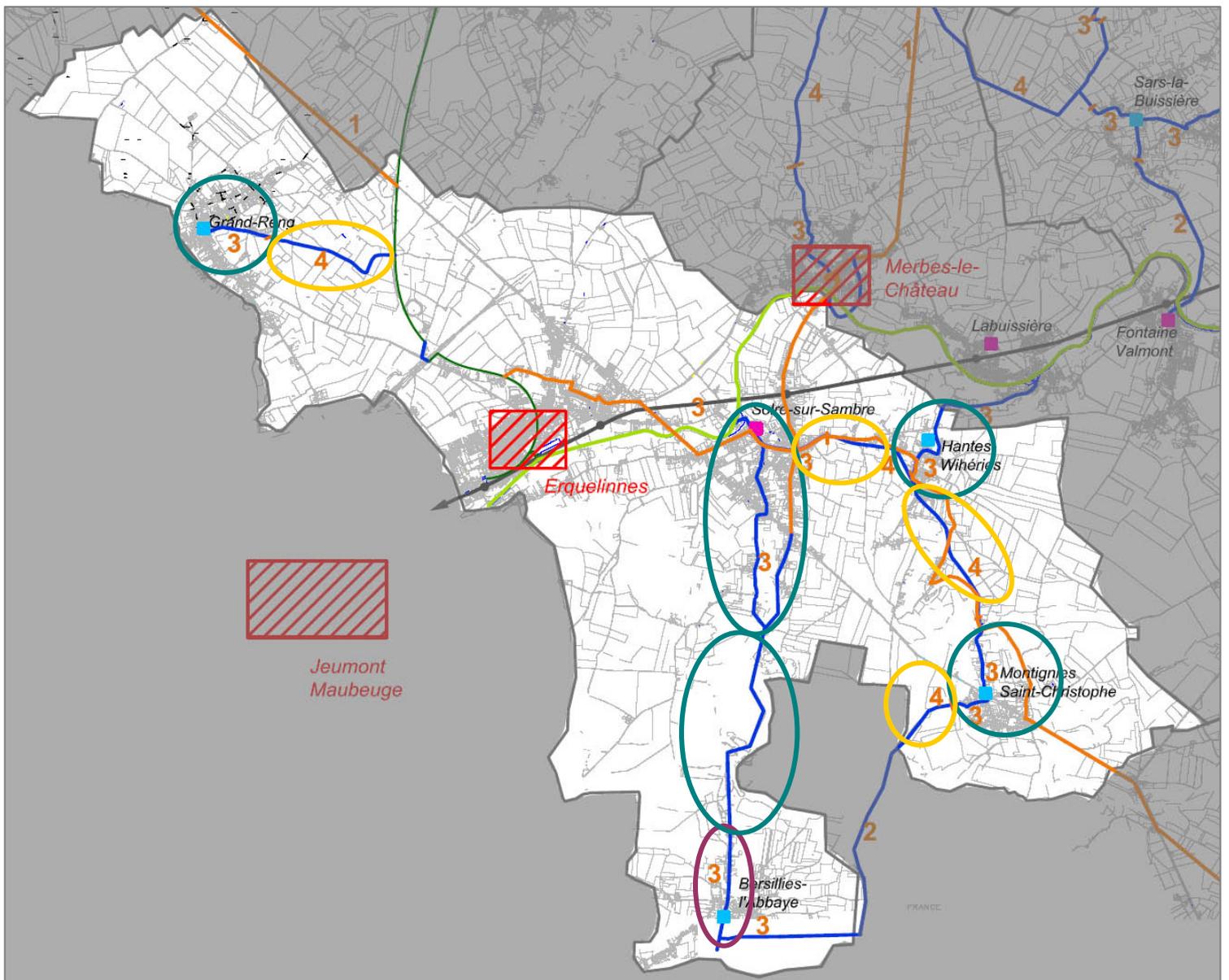
*Pour rappel les chiffres en orange sur la carte relèvent les cinq grands types de voiries empruntées :*

1. **Les voiries régionales**
2. **Les autres voiries de distribution régionales, provinciales et communales**
3. **Les rues locales**
4. **Les sentiers et chemins de terre**
5. **Le RAVeL**

##### ACTEURS

- Commune d'Erquelinnes
- SPW

***Cf. le tracé détaillé du réseau proposé et de chaque itinéraire cyclable est repris en ANNEXES du présent document***



Bandes cyclables suggérées ou bandes latérales polyvalentes



Pistes cyclables marquées



Bi-bandes



RAVeL

**Cf. détail des aménagements types dans « Echelle supra-communale » - point 5.3**

## 2.1.2 Fiche action 13: Chemins de remembrement et agricoles empruntables par les modes doux à Erquelinnes, Solre-sur-Sambre et Grand-Reng

### CONTEXTE

Les chemins de remembrement ou agricoles permettraient de créer un réseau destinés aux usagers faibles, qui seraient sécurisés et deviendraient des alternatives intéressantes pour tous les modes doux. Leur fonction reste plutôt une fonction de loisirs qu'utilitaire.

C'est pourquoi une généralisation du panneau F99c qui indique les chemins réservés à la circulation des cyclistes, piétons et cavaliers devrait être envisagée sur les territoires des communes d'Erquelinnes, Solre-sur-Sambre et Grand-Reng.

### OBJECTIFS

Créer un réseau de promenades/utilitaires sécurisé pour tous les usagers faibles.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

C'est pourquoi une généralisation du panneau F99c qui indique les chemins réservés à la circulation des cyclistes, piétons et cavaliers devrait être envisagée sur les territoires des communes d'Erquelinnes, Solre-sur-Sambre et Grand-Reng.



### ACTEURS

- Commune d'Erquelinnes
- SPW

## 2.1.3 Fiche action 14: Aménagement de l'ancien vicinal Solre-sur-Sambre – Hantes-Wihéries

### CONTEXTE

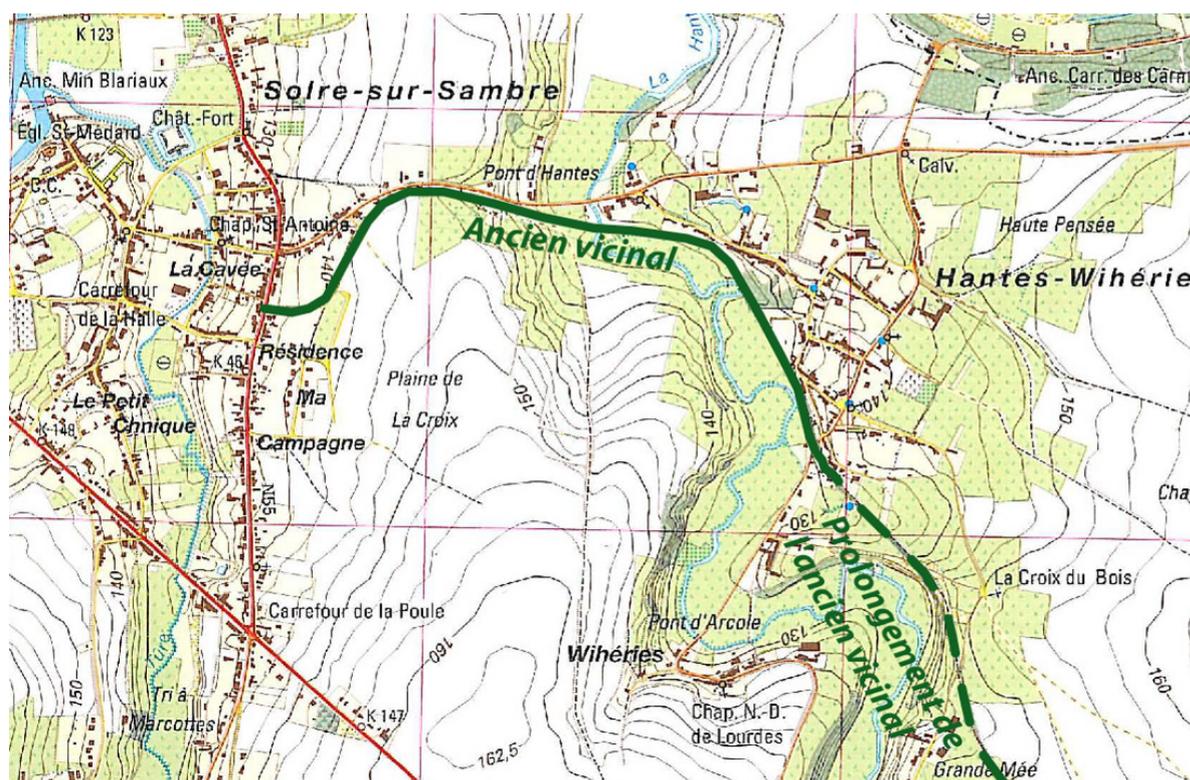
L'ancien vicinal entre Solre-sur-Sambre et Hantes-Wihéries offre un espace sécurisé déconnecté sur la plupart de sa longueur du trafic automobile. Il présente donc une belle opportunité pour la mobilité douce entre les villages de Solre-sur-Sambre et Hantes-Wihéries. Réaménagé, il offrirait un axe dédié aux modes doux pour des déplacements utilitaires et / ou de loisirs

### OBJECTIFS

Réaménager l'ancien vicinal en voirie douce pour cyclistes et piétons.

Le présent PICM a proposé cet ancien vicinal comme faisant partie du réseau cyclable à mettre en œuvre dans l'entité d'Erquelinnes.

*Cf. § 2.1-Réseau Cyclable d'Erquelinnes et détails en annexes (tronçons n°10-11-14-15-16-17)*



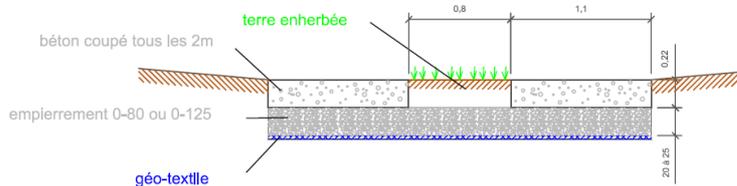
### DESCRIPTION DE L'ACTION

Plusieurs solutions sont envisageables :

- La mise en œuvre d'un aménagement de type bi-bande.
- La mise en œuvre d'un aménagement de type piste autonome.

**Bi-Bande** : Si le vicinal est démantelé et que l'espace est de type chemin non revêtu, il est envisageable de placer un revêtement en dur pour le confort des cyclistes

Les bi-bandes permettent ce confort et aussi de ne pas encourager le trafic de transit sur ces chemins, ce qui par ailleurs limite aussi l'imperméabilisation du sol.



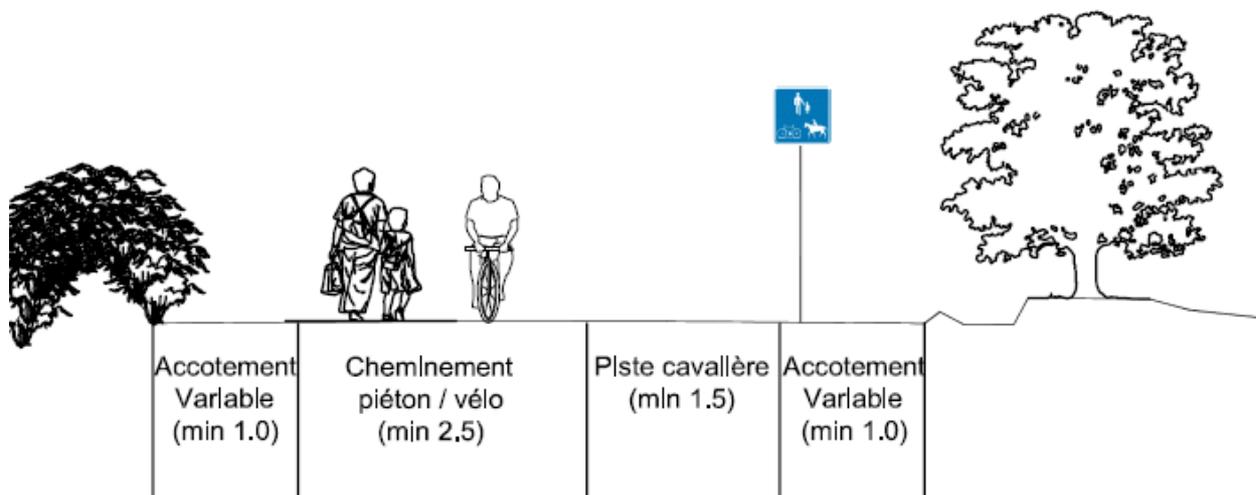
Des intervalles de croisement régulièrement implantés doivent être gérés hors bibandes.

- > **Panneau**



**F99c**

**Piste autonome**: Dans le cadre de la réhabilitation du vicinal et du programme RAVeL, il peut être envisagé d'aménager une piste autonome avec revêtement en dur et créer ainsi un espace dédié aux piétons, vélos et cavaliers.



- **Panneau F99a**



## ACTEURS

- Commune d'Erquelines
- SPW
- DGATLP

## 2.2 Déplacements piétons et PMR

### 2.2.1 Prise en compte des besoins des PMR dans les aménagements à Erquelinnes

#### OBJECTIFS

De manière générale, un effort est requis pour l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées dans les trois entités du PICM de Haute Sambre.

Par ailleurs, l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite augmente le confort de l'ensemble des piétons.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

**Pour les aménagements de voiries et de trottoirs** : prise en compte systématique et aménagements adaptés aux personnes à mobilité réduite :

- *pour les personnes en chaise roulante* consiste à permettre une traversées de plain-pied grâce à une inflexion des trottoirs ou à un plateau.
- *pour les personnes déficientes visuelles* consiste à placer des dalles podotactiles d'éveil à la vigilance et des dalles striées de part et d'autre de la traversée.

**Pour les aménagements de traversée**, les mesures à systématiser sont les suivantes:

- marquage,
- signalisation,
- éclairage renforcé, ↑
- lots permettant de traverser en deux temps.
- traversée de plain-pied (inflexions de trottoir ou plateau)
- sécurisation de la traversée pour les personnes déficientes visuelles à l'aide de dalles podotactiles.

Se référer au **Guide de bonnes pratiques pour l'aménagement de cheminements piétons accessibles à tous (Manuel du Met n°10)**.

*NB : Les besoins des PMR sont pris en compte dans les différentes propositions des fiches actions.*

## 2.2.2 Fiche action 15: Sécurisation des cheminements piétons

### CONTEXTE

Il est nécessaire de créer un cheminement piéton sécurisé au centre-ville et de donner priorité aux mobilités douces sans y interdire les transports motorisés.

*Ex : rue de Maubeuge, rue Albert 1<sup>er</sup> (partiellement), rue Floréal Parc, rue Sainte-Thérèse mais généralisable à l'ensemble de l'entité d'Erquelinnes.*

### OBJECTIFS

Travailler :

- Au ralentissement des véhicules
- À la sécurisation des déplacements piétons
- À l'amélioration de l'espace public et du cadre de vie

*(cf. carte du schéma de principe d'Erquelinnes présentée au point 1.3.1)*

### DESCRIPTION DE L'ACTION

- Interdire le stationnement sur le trottoir lorsque c'est possible
- Créer des aménagements spécifiques pour les rues où les trottoirs sont d'une largeur inférieure à 1m ou compris entre 1m et 1.5m en moyen ou mauvais état.
- Systématisation d'aménagements d'îlots de stationnement et de dispositifs de ralentissements sur la voie ou d'éléments décoratifs (mobilier urbain ou plantations) pour imposer le ralentissement de la voiture
- Prise en compte des normes PMR

### ACTEURS

- Commune d'Erquelinnes
- SPW

### 2.2.3 Fiche action 16: Aménagement des trottoirs rue de Grand-Reng.

#### CONTEXTE

L'accès des piétons depuis la cité des Forsythias au centre d'Erquelinnes ne peut se faire qu'en empruntant un petit trottoir, de faible largeur  $\pm 0,90$  m et au revêtement vétuste.

Ce trottoir, adjacent à la route de Grand-Reng, par sa faible largeur est très insécurisant d'autant plus qu'aucun dispositif de sécurité n'assure la protection des usagers empruntant ce trottoir en l'absence d'éléments linéaires marquant une séparation claire avec la voirie



*Situation existante*

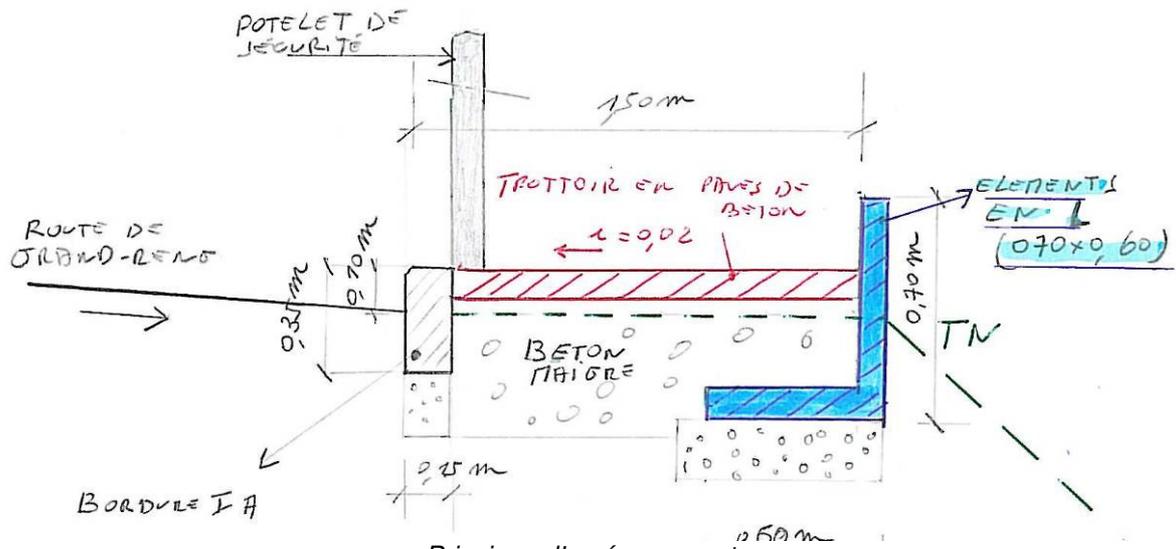
#### OBJECTIFS

Sécuriser les déplacements piétons le long de la route.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Réalisation d'un trottoir surélevé en pavés de béton

- Largeur utile du trottoir : 1,50 m
- Longueur de ce trottoir :  $\pm 200,00$  m
- Jeu de couleur et revêtements (pavé béton colorés)
- Placement de potelets de sécurité



Principes d'aménagement  
Source Commune d'Erquelinnes

**ACTEURS**

- Commune d'Erquelinnes
- SPW

## 2.2.4 Fiche action 17: Systématiser les aménagements de sécurisation des écoles de l'entité

### CONTEXTE

Des aménagements pour la sécurisation des rues des écoles sont déjà mis en place (signalisation, resserments de la voirie, plateaux...). Toutefois certains aménagements s'ils apparaissent suffisants n'en sont pas pour autant sécurisants pour les déplacements piétons jusqu'aux écoles.

Quelques écoles présentent des situations difficiles :

- École libre Notre-Dame à Grand-Reng
- Ecole de Hantes Wihéries
- École de Montignies-Saint-Christophe
- Ecole Sainte-Union à Solre-sur-Sambre

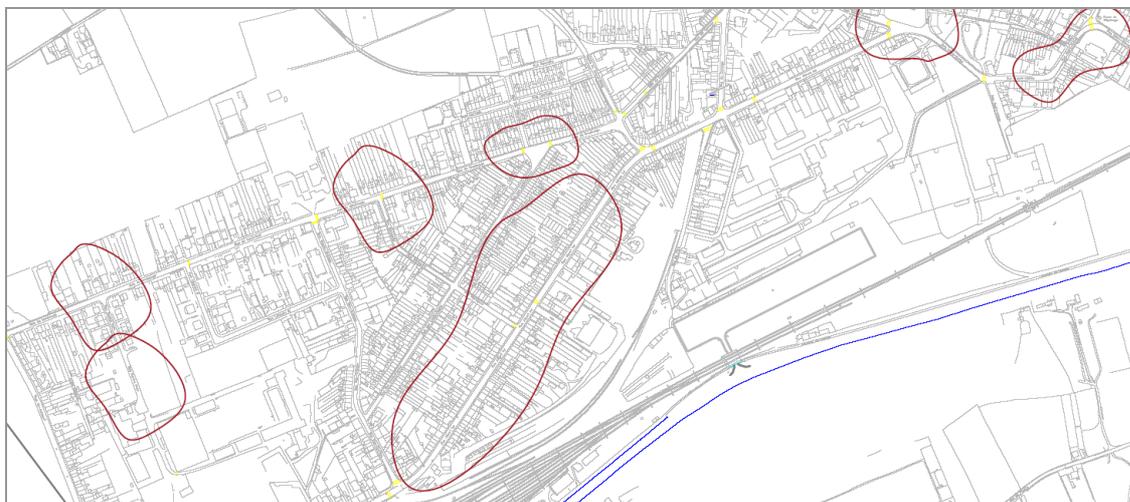
### OBJECTIFS

Systématiser la sécurisation des déplacements et traversées piétonnes aux abords des écoles.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. uniformiser à l'échelle communale la signalisation et les aménagements aux abords des écoles
2. aménagement de sécurisation des trottoirs (largeur-revêtement-interdiction du stationnement) en priorité aux abords des écoles de Hantes-Wihéries, Montignies-Saint-Christophe, Solre-sur-Sambre (école libre), Erquelinnes et Grand Reng.
3. sécurisation des entrées et sorties des enfants au niveau des portails:
  - mise en place de potelets au niveau des trottoirs pour minimiser le stationnement gênant.
  - mise en œuvre de barrières pour canaliser les débordements des enfants sur la voirie
4. renforcement systématique des zones 30 aux abords des écoles.
  - signalisation renforcée
  - marquage
  - système de ralentisseurs : plateau trapézoïdal- bande de ralentissement

## 2.2.5 Fiche action 18: Aménagement de l'école libre Sainte-Thérèse, rue Floréal Parc



Localisation de l'aménagement

### CONTEXTE

L'école avait été identifiée au niveau du diagnostic comme devant prioritairement être aménagée.

Des aménagements pour la sécurisation des rues des écoles sont déjà mis en place sur l'ensemble du territoire de l'entité (principalement des panneaux signalant la présence des écoles et la mise en zone 30).

Cependant, les cheminements piétons jusqu'à l'école libre Sainte-Thérèse ne sont pas de bonne qualité et des aménagements sont nécessaires pour remédier à la dangerosité de la situation actuelle.

### Situation actuelle

La ruelle qui aboutit à l'entrée de l'école est envahie de voitures lors des heures d'entrées/sorties des élèves, ce qui laisse place à un paysage chaotique dans lequel les piétons circulent au milieu des voitures. La présence de cette école n'est pas clairement signalée, elle n'est pas en zone 30.

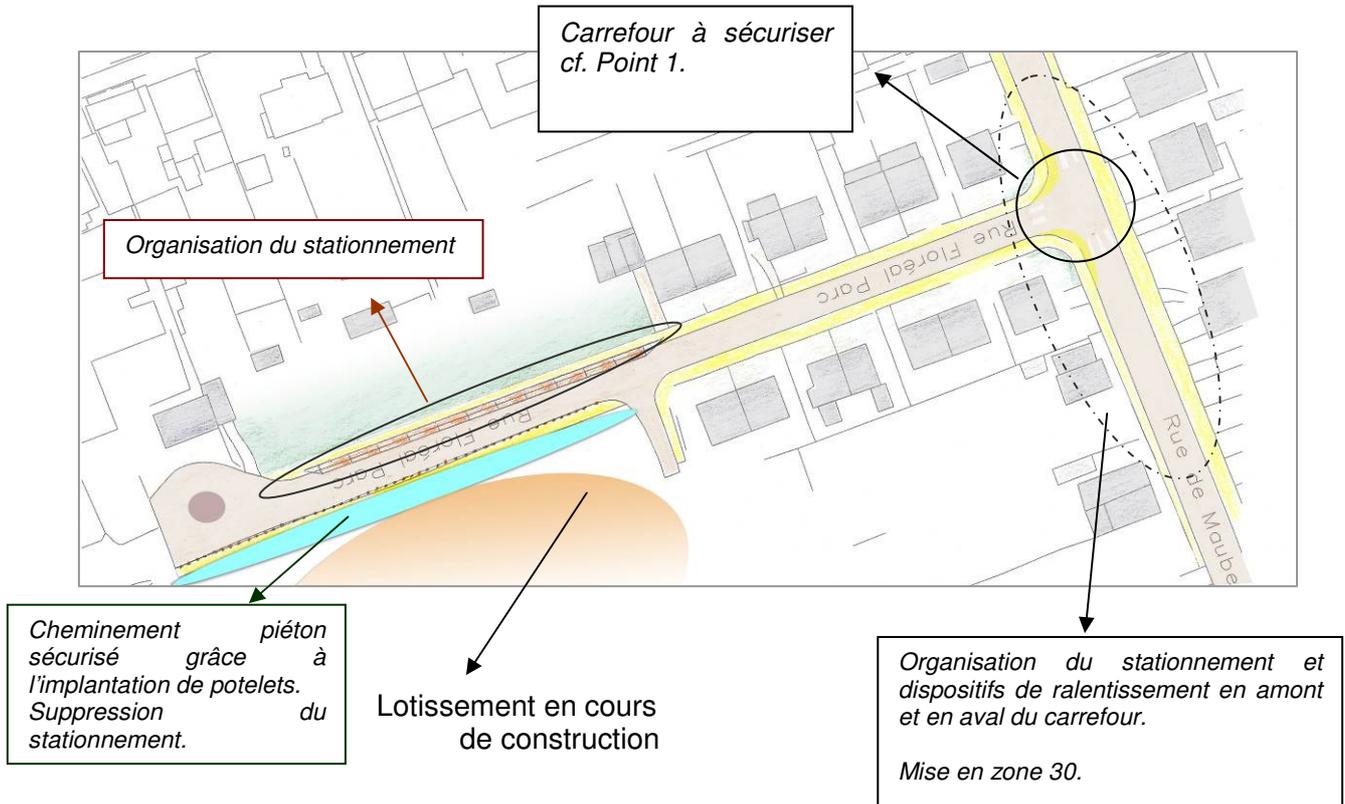


Situation existante

## OBJECTIFS

Retravailler la voie d'accès pour sécuriser les déplacements piétons et gérer le stationnement.

## DESCRIPTION DE L'ACTION



**NB : L'esquisse ici proposée est un aménagement parmi d'autres envisageables. L'auteur de projet de l'aménagement devra intégrer les contraintes et objectifs inscrits dans ce PICM avec les implantations du lotissement en cours.**

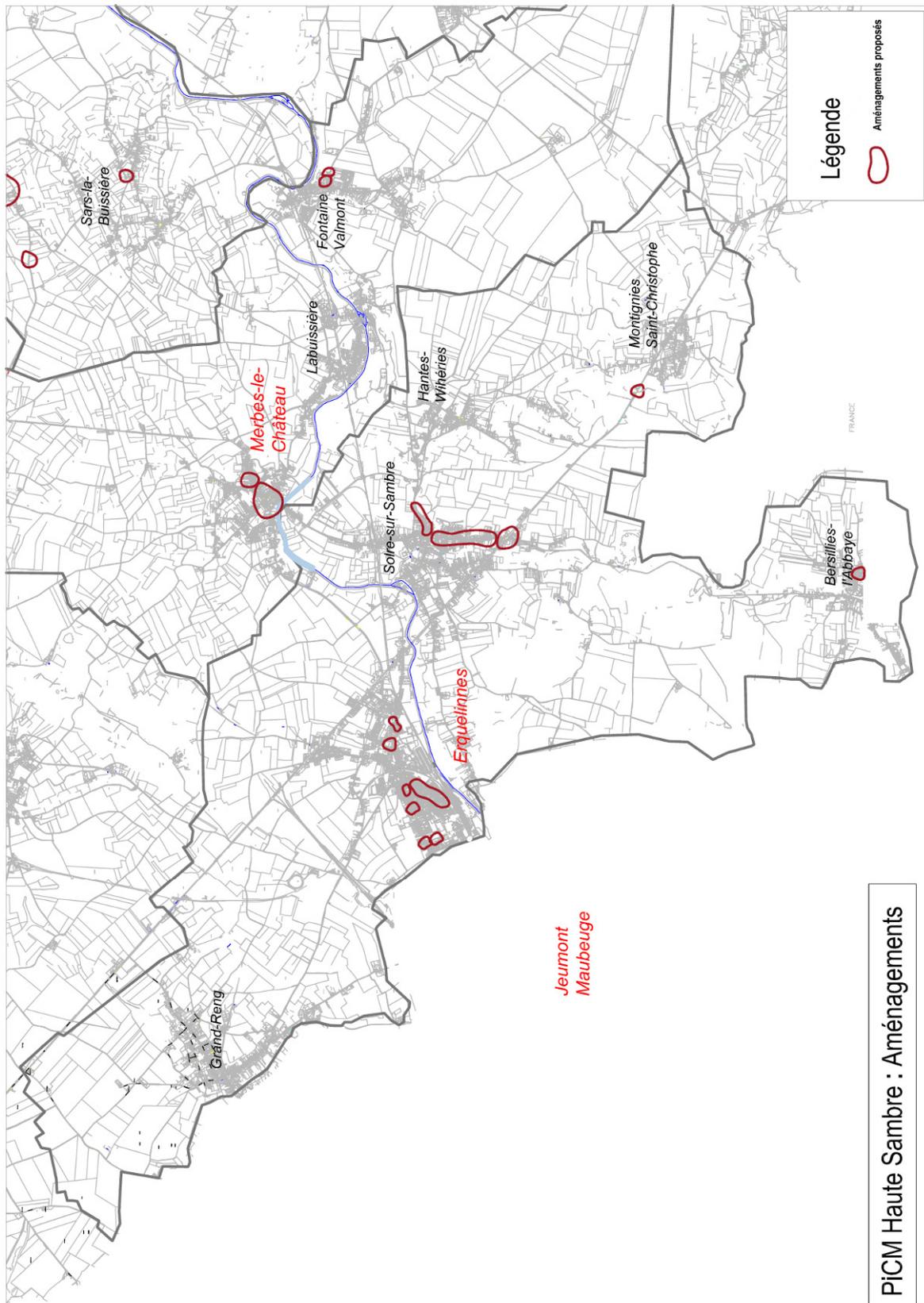


### 3. Annexes :

#### 3.1 Phasage des différentes actions

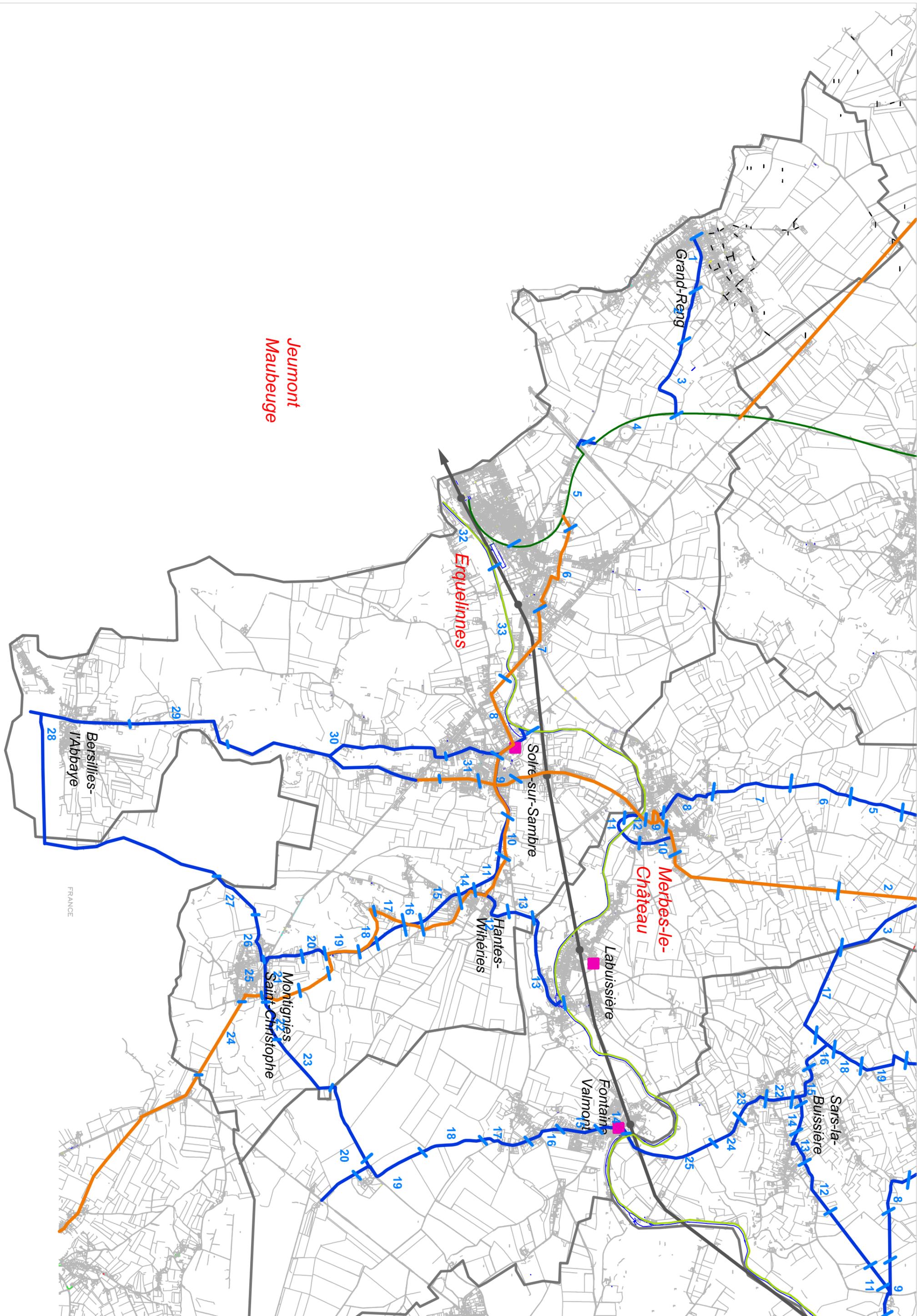
id	Chapitre	Aménagements	Quand			Qui						Mesures liées
			Court	Moyen	Long	Commune	SPW	DGATLP	TEC / SRWT	SNCB / Infrabel	Autres	
<b>1 ECHELLE COMMUNALE: Erquelinnes</b>												
<b>1 Aménagement de voiries régionales</b>												
1,1,1	1	Aménagement rue Albert 1e	Court	Moyen		X	X					
1,1,2	7	Réaménagement de la rue Notre Dame	Court	Moyen		X	X					
1,1,3	11	Sécurisation N40 (route de Mons) tournant vers Montignies-Saint-Christ.	Court				X					
<b>2 Aménagement de carrefours</b>												
1,2,1	4	Amélioration du carrefour rues de Maubeuge et Waroquier	Court	Moyen		X						sens de circulation
1,2,2	4	Amélioration du carrefour rues de Maubeuge et Floréal Parc	Court	Moyen		X						sens de circulation
1,2,3	4	Amélioration du carrefour rues de Maubeuge et Sainte-Thérèse	Court	Moyen		X						sens de circulation
1,2,4	6	Réaménagement du square du Centenaire		Moyen	Long	X						
1,2,5	10	Aménagement du carrefour de la Poule	Court	Moyen			X					
<b>3 Stationnement</b>												
1,3,1	1	Stationnement rue Albert 1e et centre d'Erquelinnes	Court	Moyen		X						
1,3,2	5	Stationnement sur la Grand' Place		Moyen	Long	X						
<b>4 Aménagement voies communales / modération</b>												
1,4,1	1	Sécurisation du centre-ville	Court	Moyen	Long	X						gestion du stationnement + ralentissement vitesses
1,4,2	2	Modification des sens de circulation: rue Sainte-Thérèse, rue Waroquier, rue des Combattants	Court	Moyen		X						
1,4,3	8	Aménagement rue de la Cavée (Solre-sur-Sambre)		Moyen		X						gestion du stationnement + ralentissement vitesses
1,4,4	9	Aménagement rue Mont-de-Solre		Moyen		X						gestion du stationnement + ralentissement vitesses
1,4,5	3	Changement des sens de circulation autour de l'église de Bersillies-l'Abbaye	Court			X						
<b>5 Itinéraires cyclables</b>												
1,5,1	12	Maillage du réseau cyclable	Court	Moyen	Long	X	X					Ravel
1,5,2	14	Aménagement de l'ancien vicinal entre Solre-sur-Sambre et Hantes-Wihéries	Court	Moyen		X	X	X				
<b>6 Piétons</b>												
1,6,1	15	Amélioration des conditions de mobilité des piétons et PMR	Court	Moyen	Long	X	X					
1,6,2	16	Aménagement des trottoirs rue de Grand Reng	Court			X	X					
1,6,3	13	Préservation et mise en valeur des sentiers et cheminement	Court	Moyen	Long	X	X					
1,6,4	17-18	Sécurisation des écoles	Court									gestion du stationnement +déplacements piétons

### 3.2 Localisation générale des fiches actions proposées

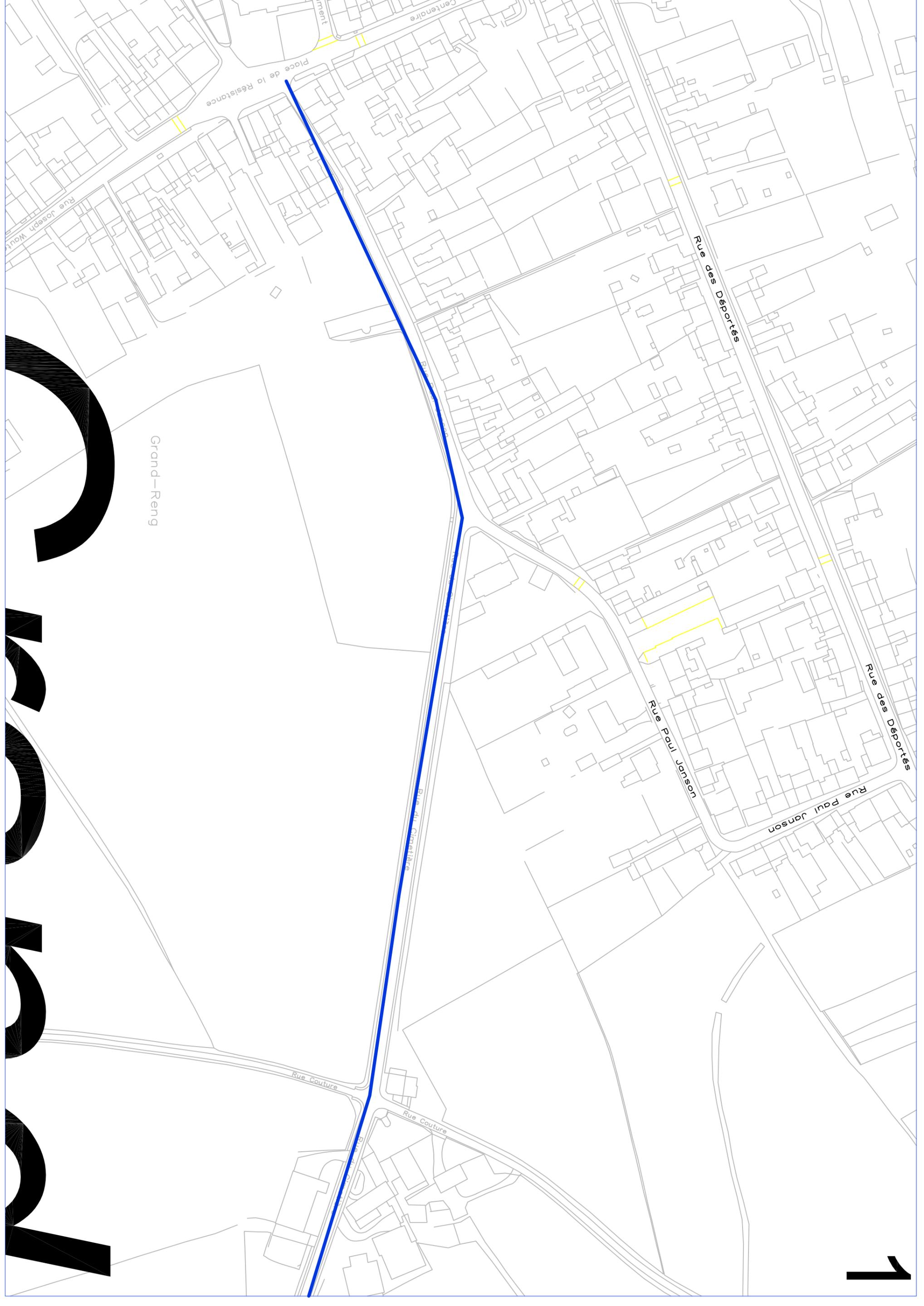


### 3.3 Tracé détaillé de chaque itinéraire cyclable

Jeuumont  
Maubeuge



FRANCE



# PROJET

Grand-Reng

Place de la Résistance

Rue du Cinéaste

Rue Couture

Rue Couture

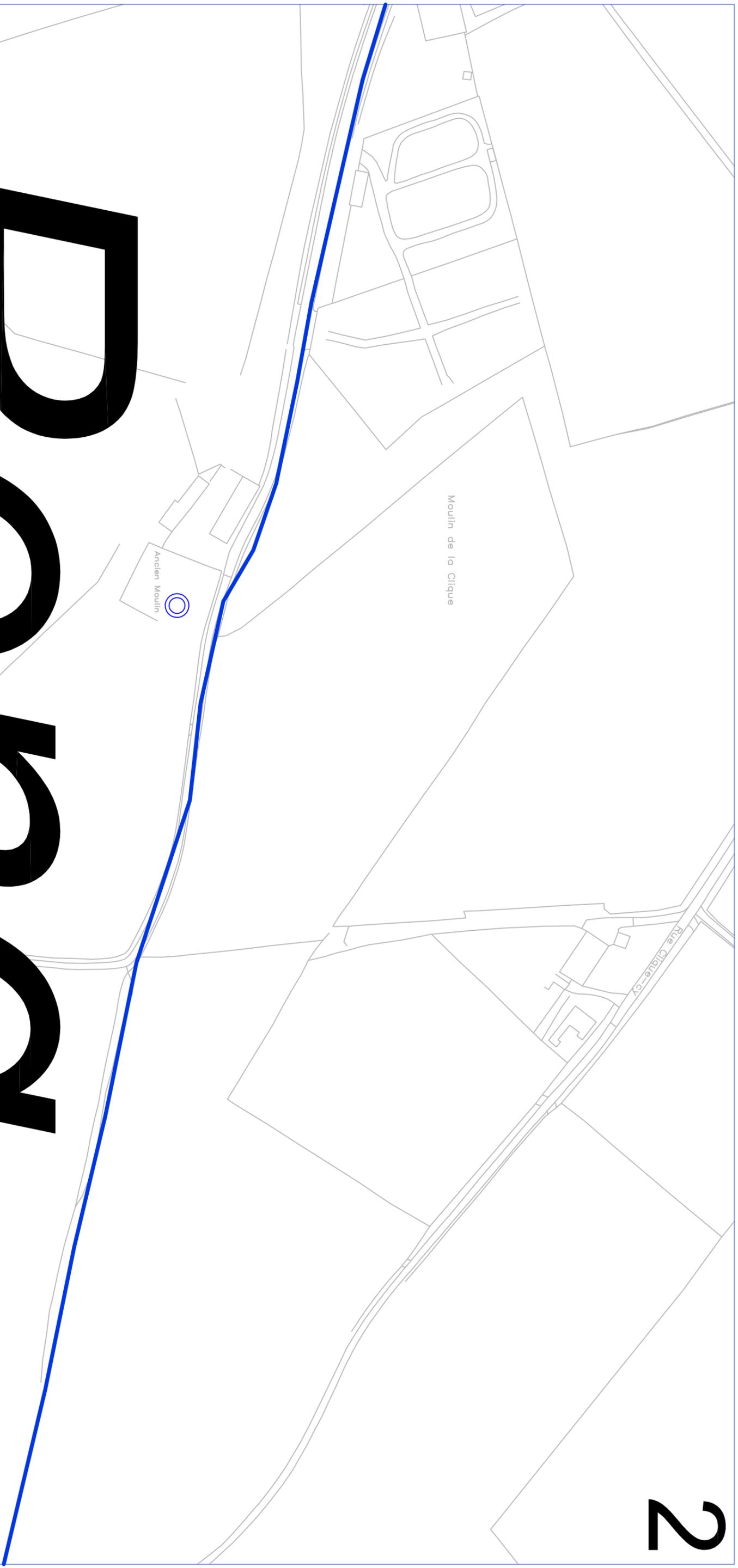
Rue des Déportés

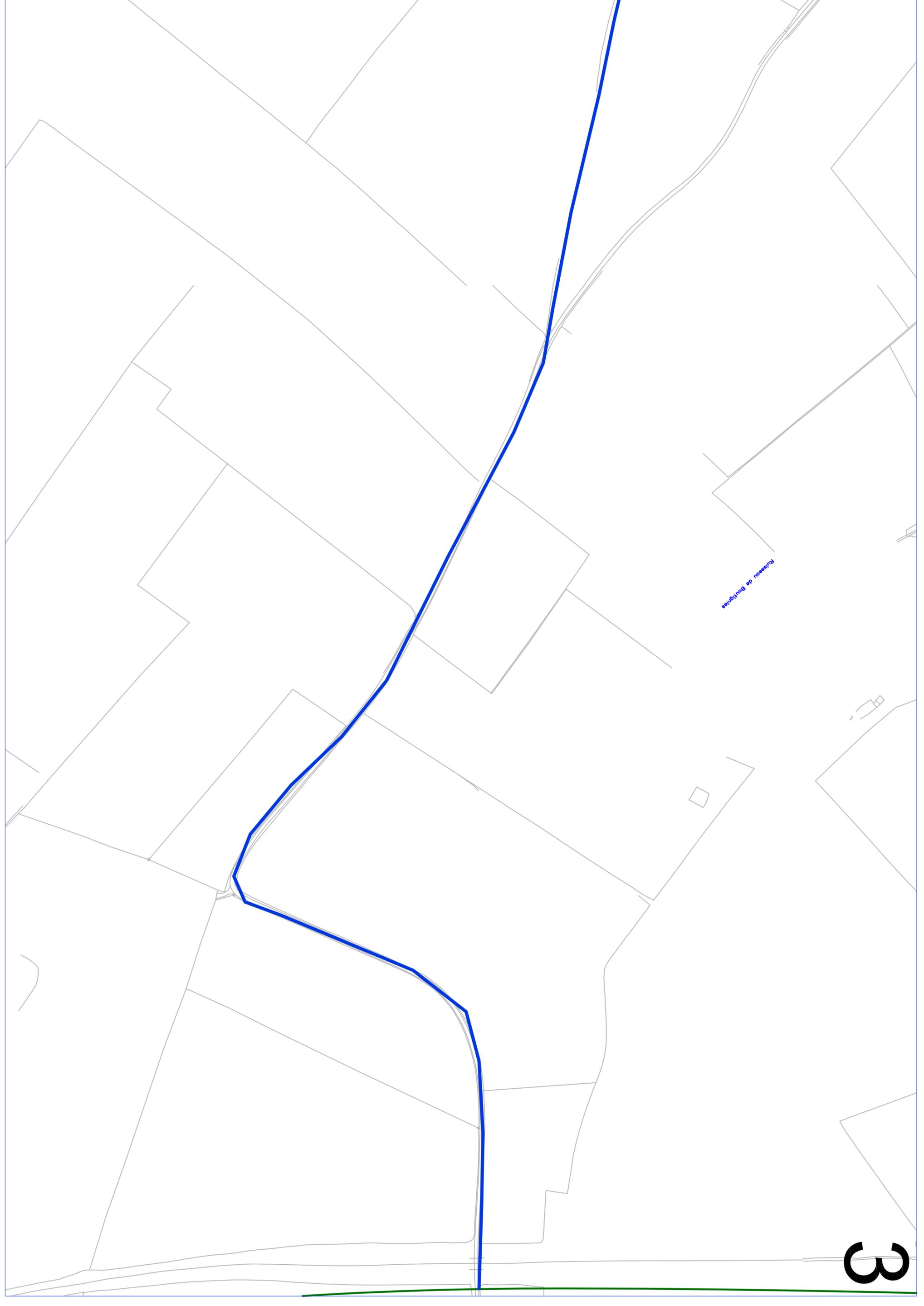
Rue Paul Janson

Rue Paul Janson

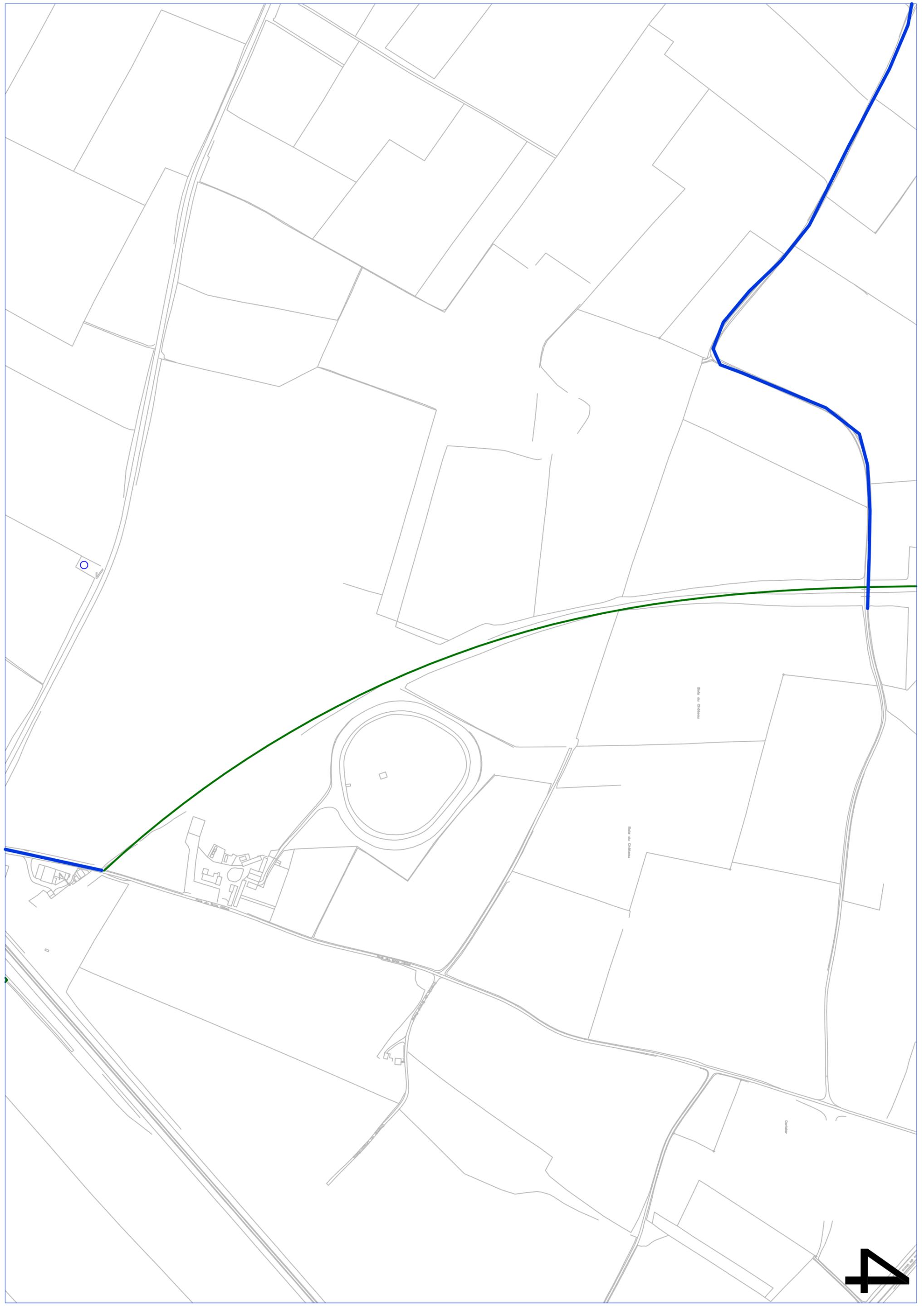
Rue des Déportés

# Préavis

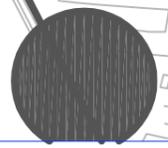
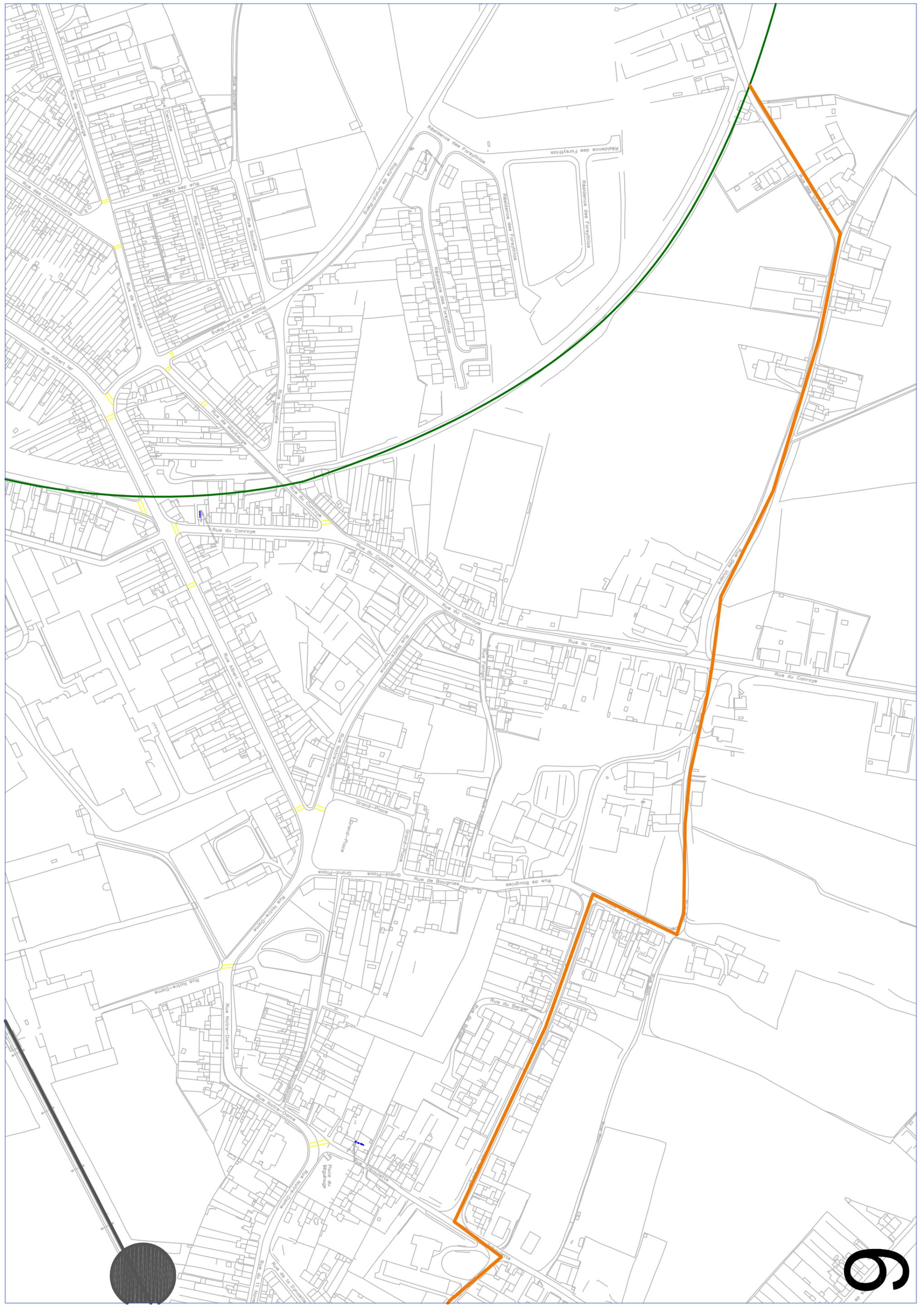


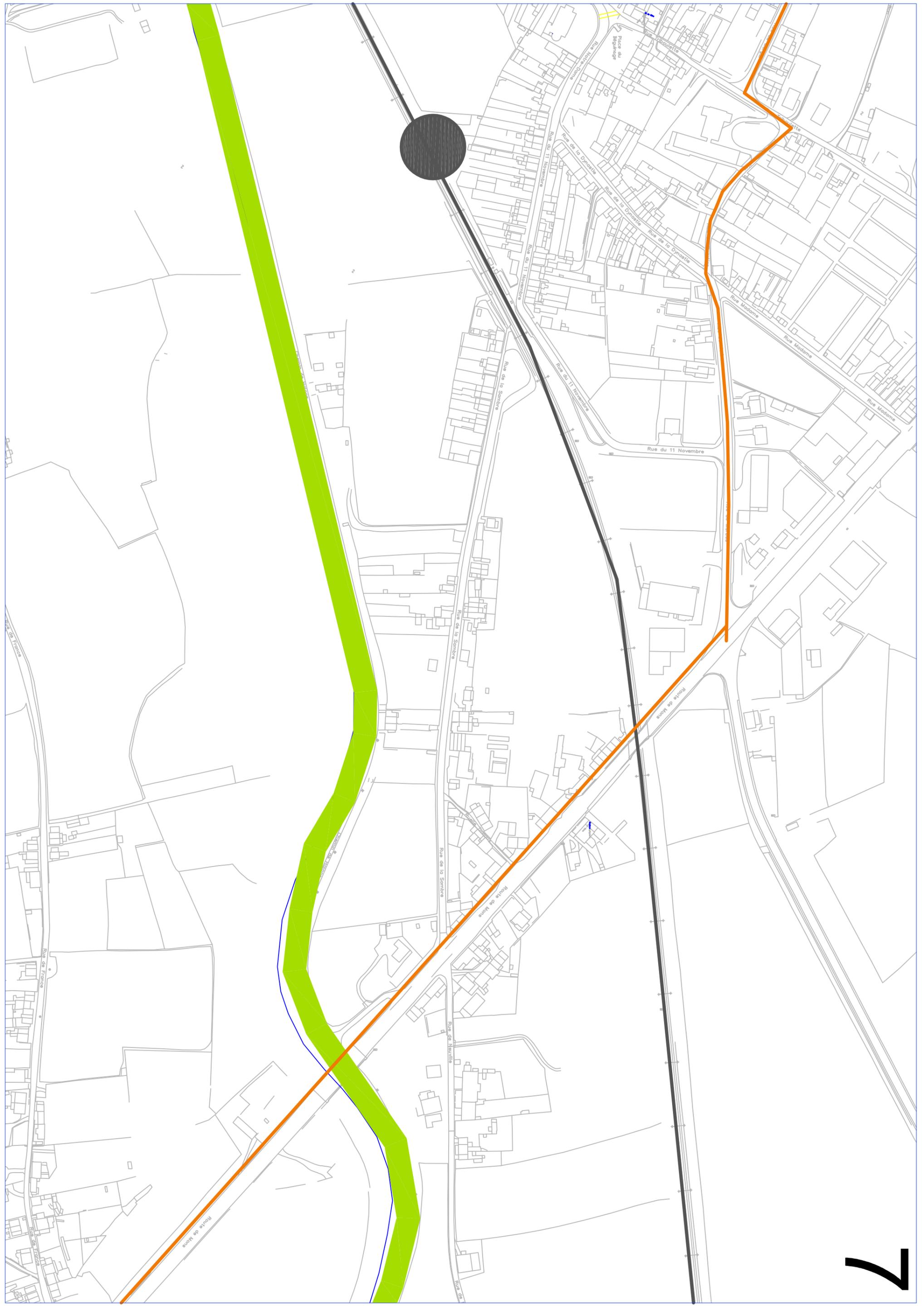


niveau de Boulgnes







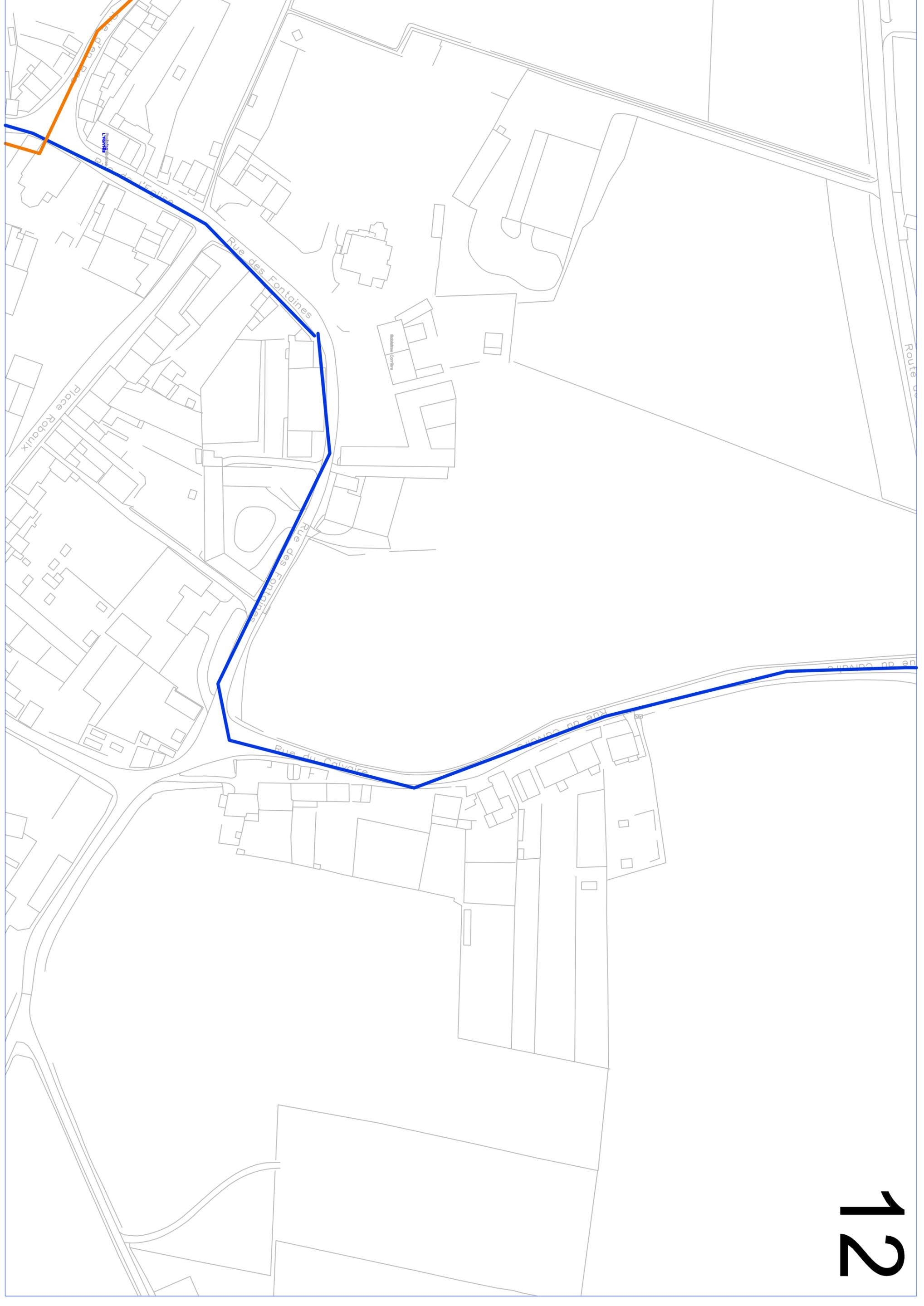








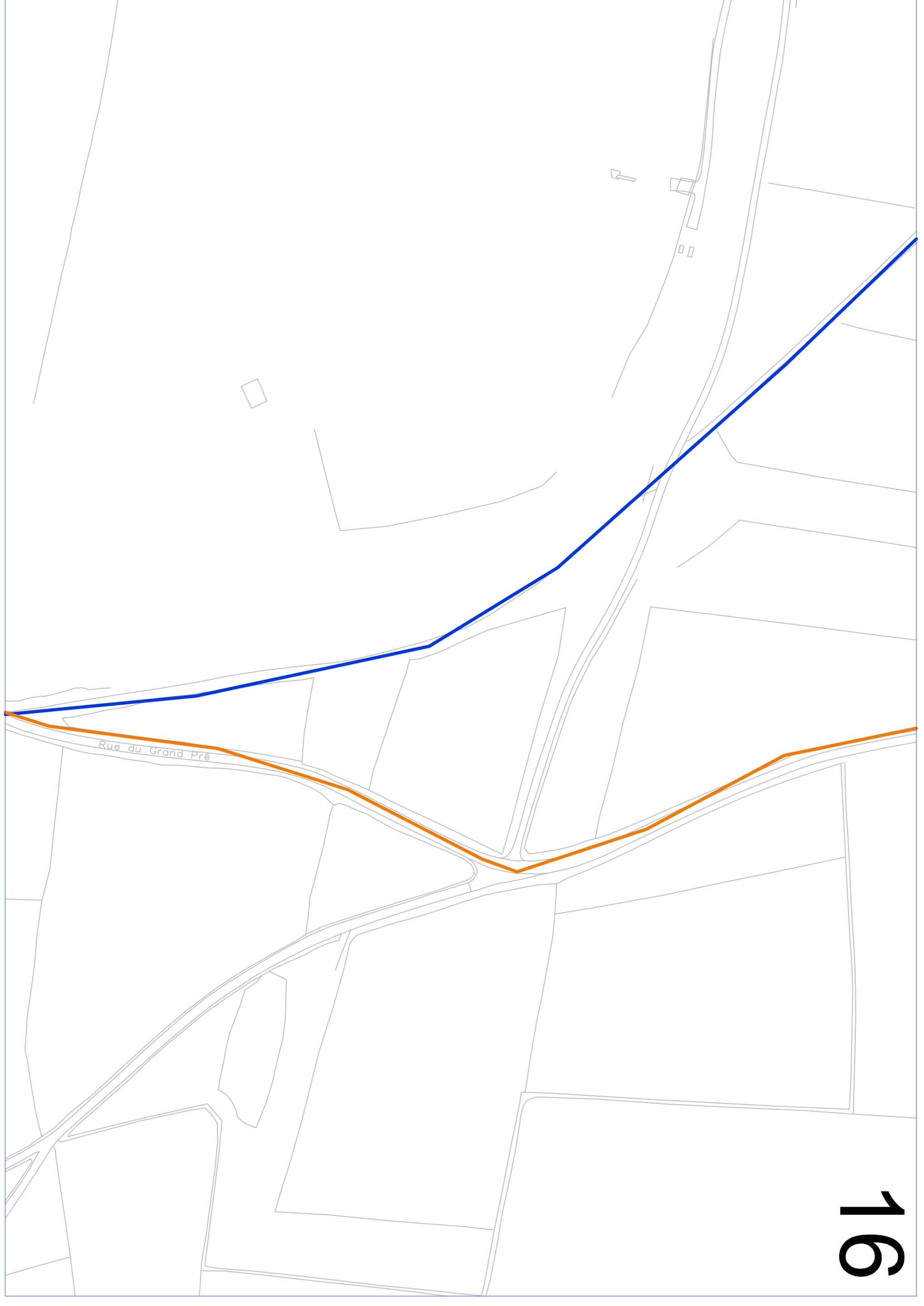








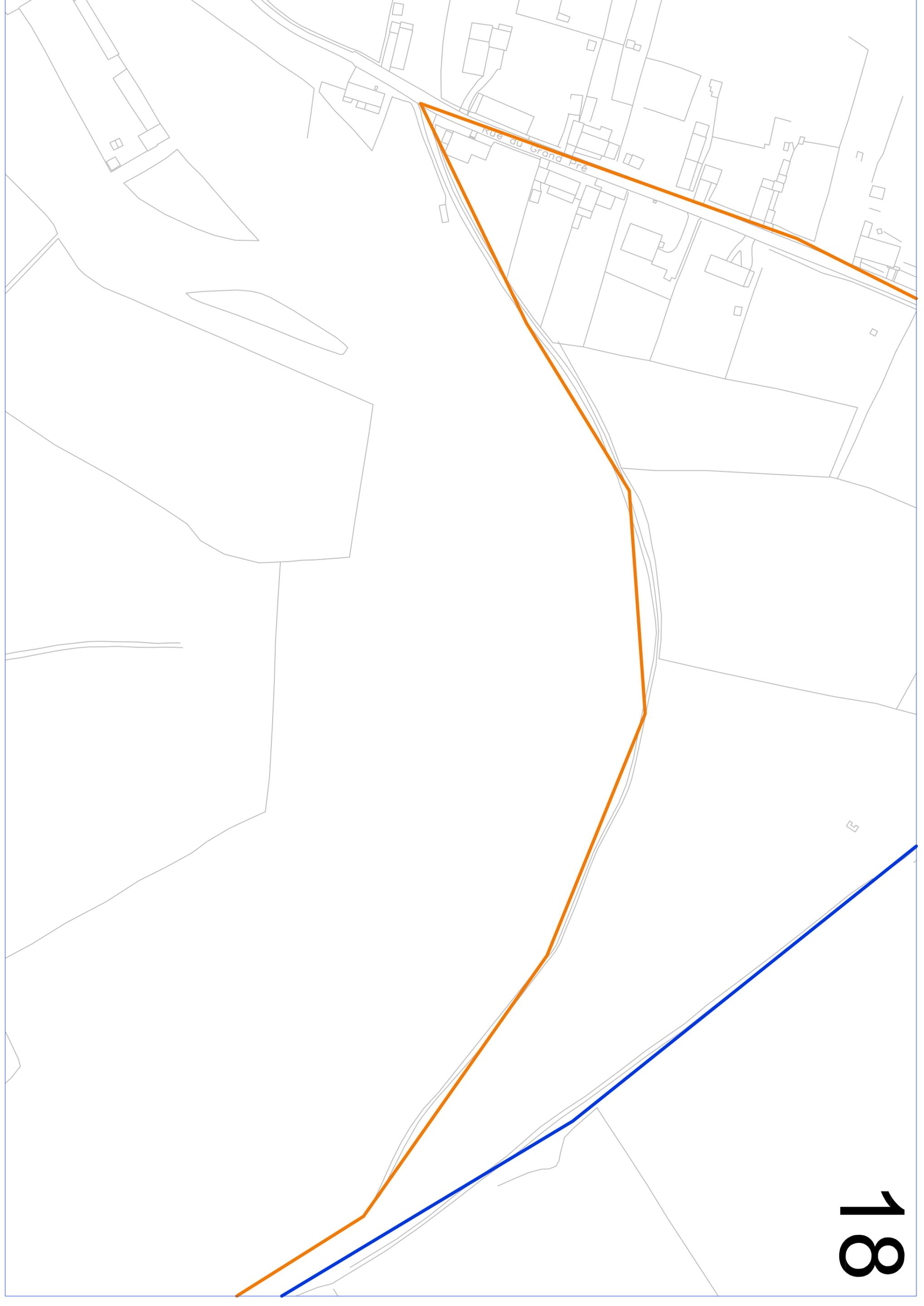


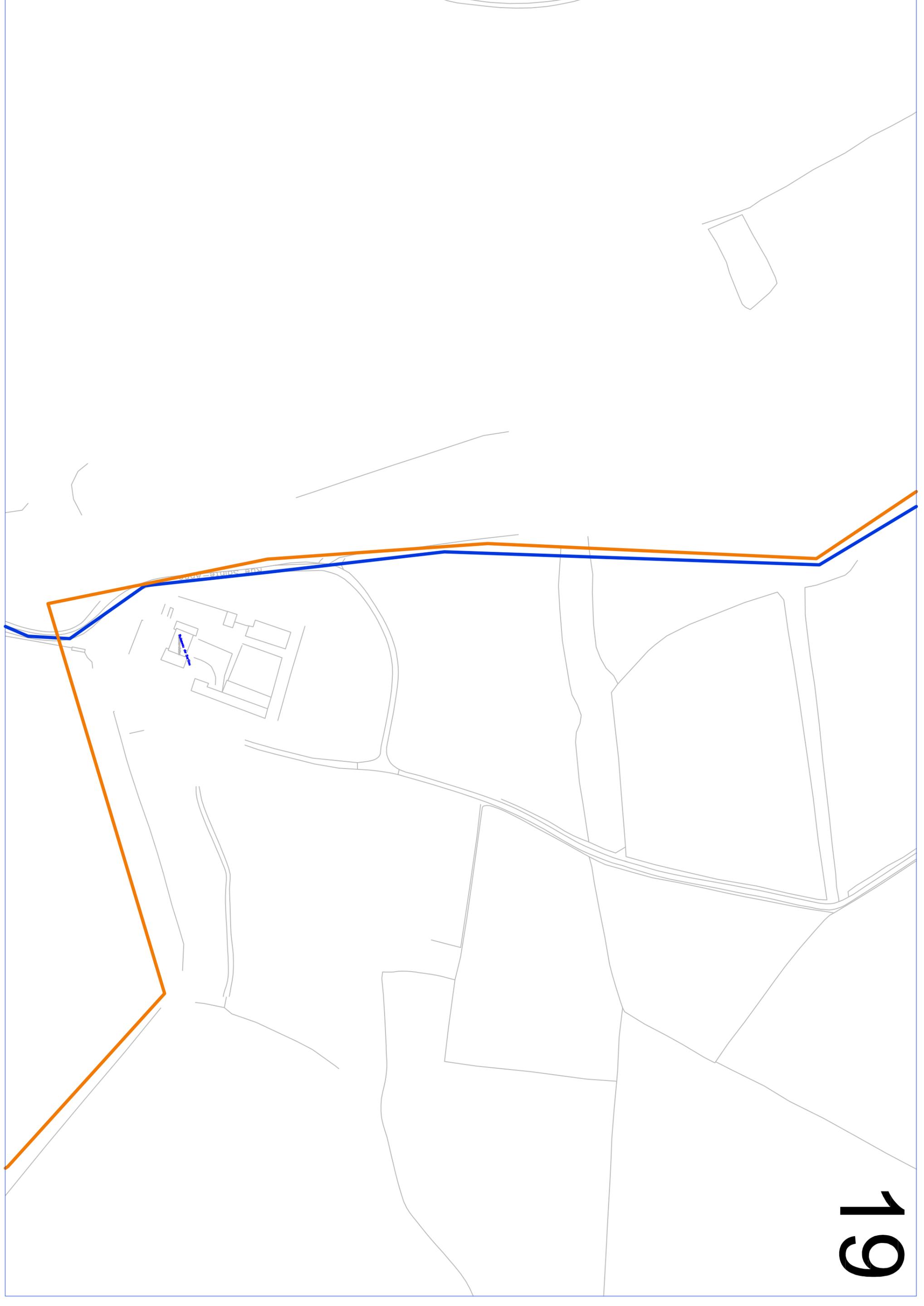




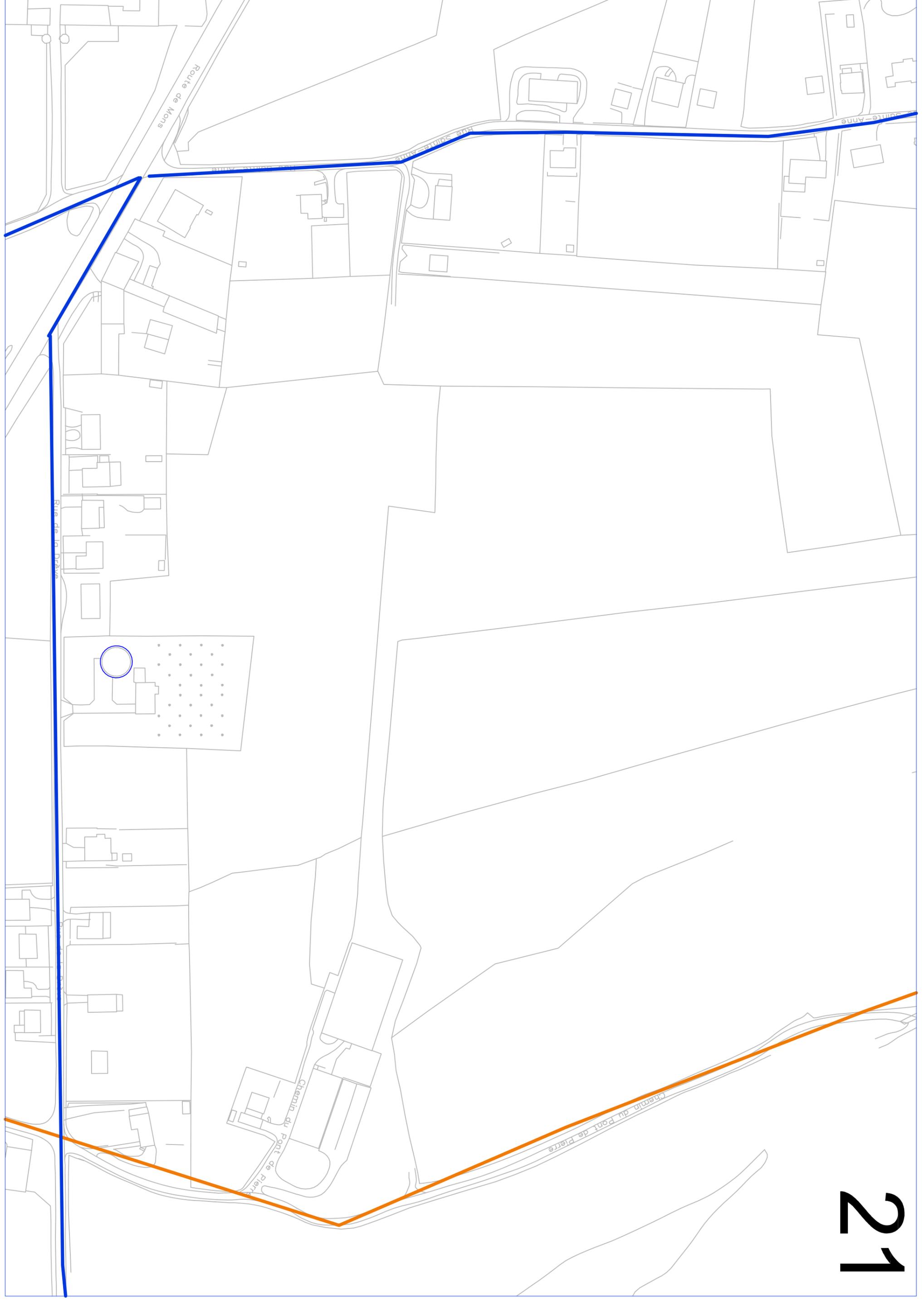
Rue du Grand Pas

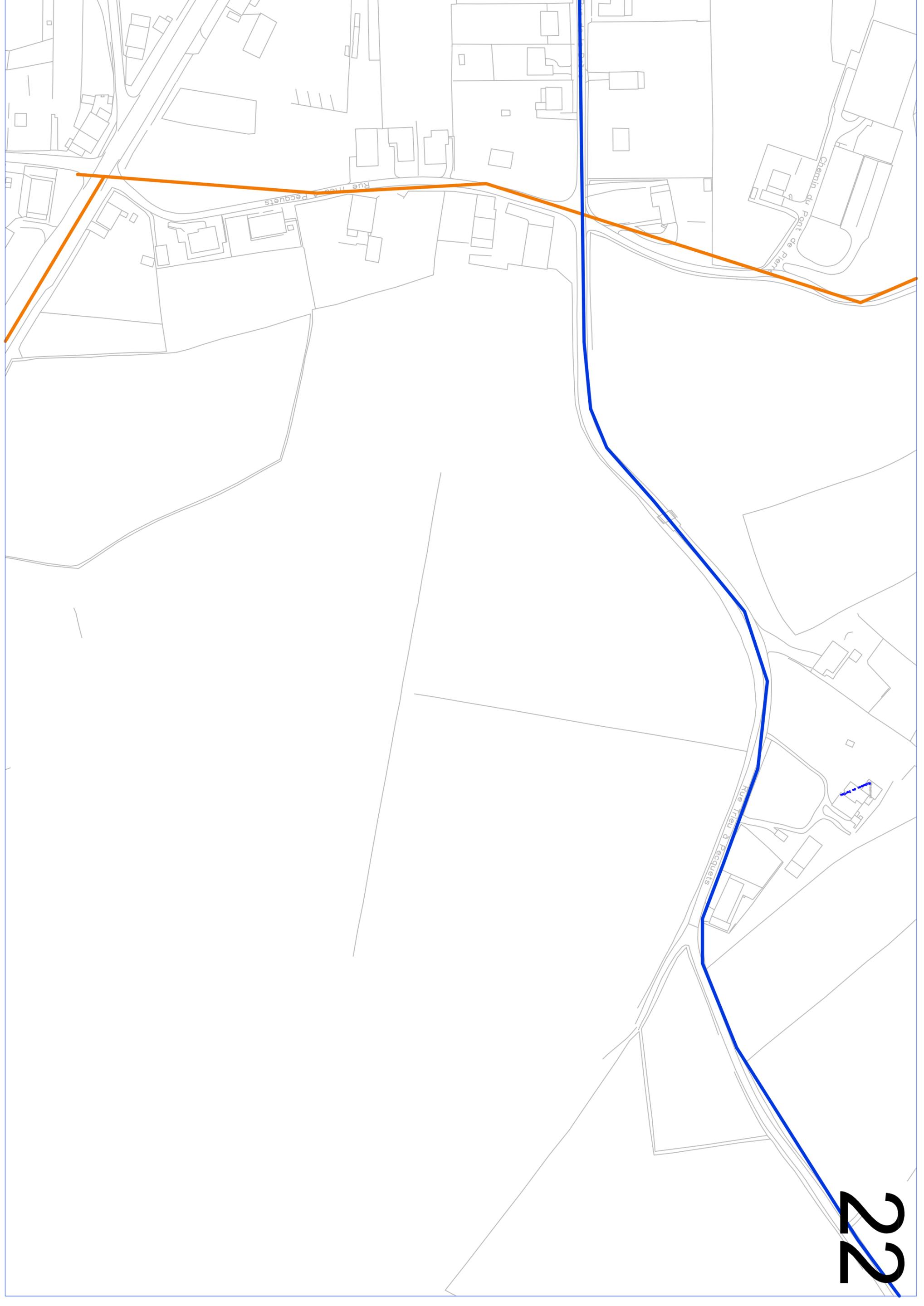
E

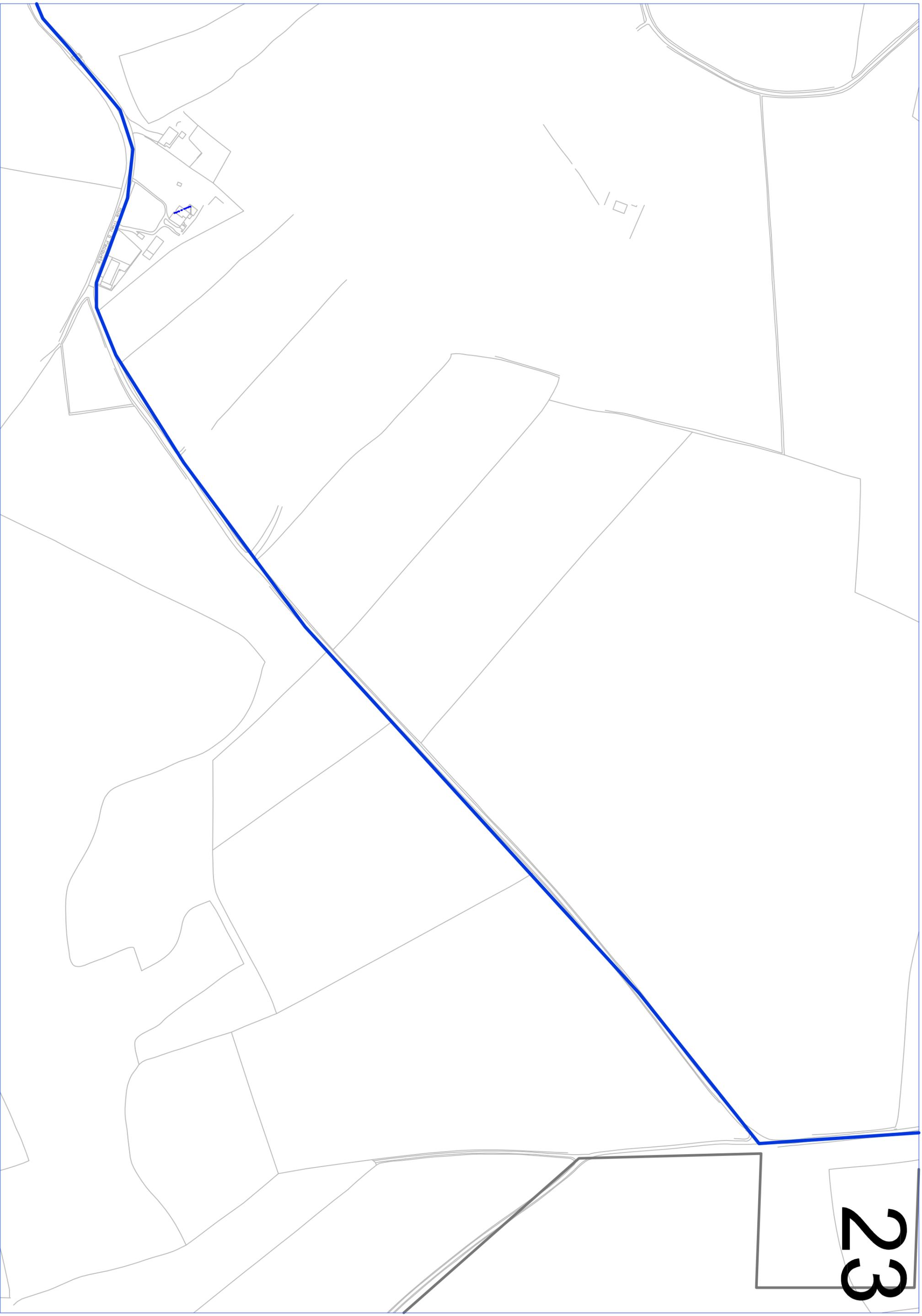


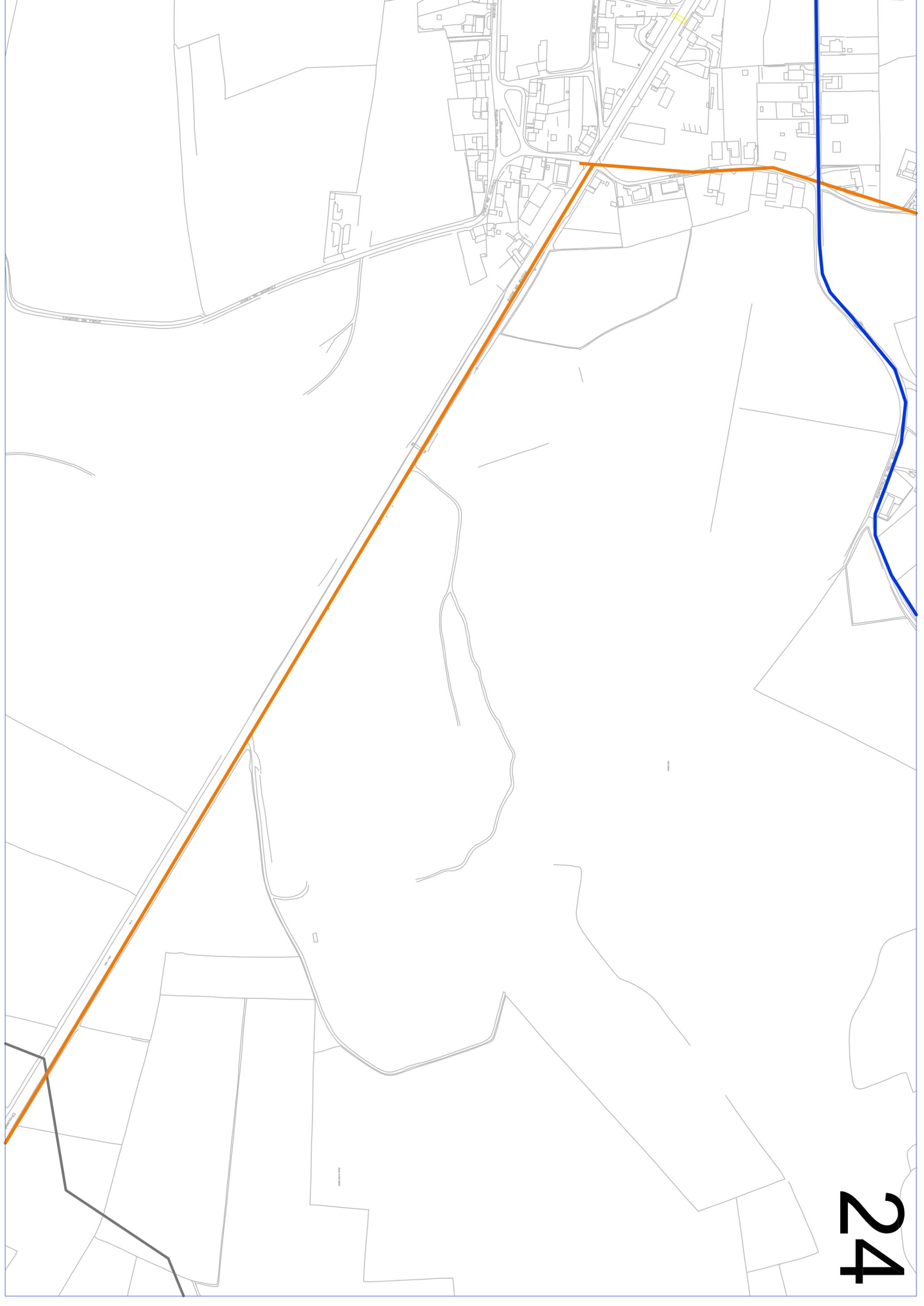




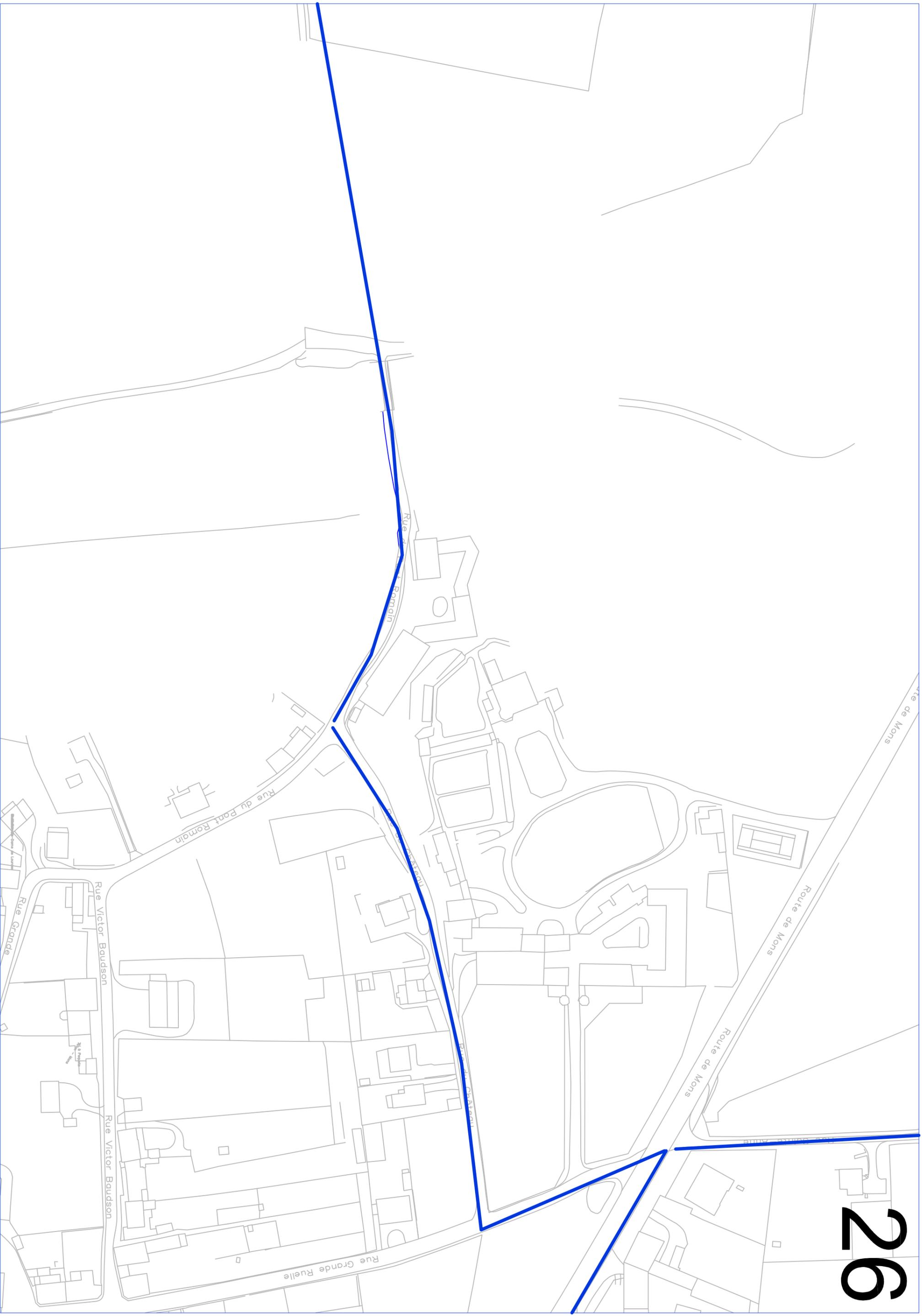










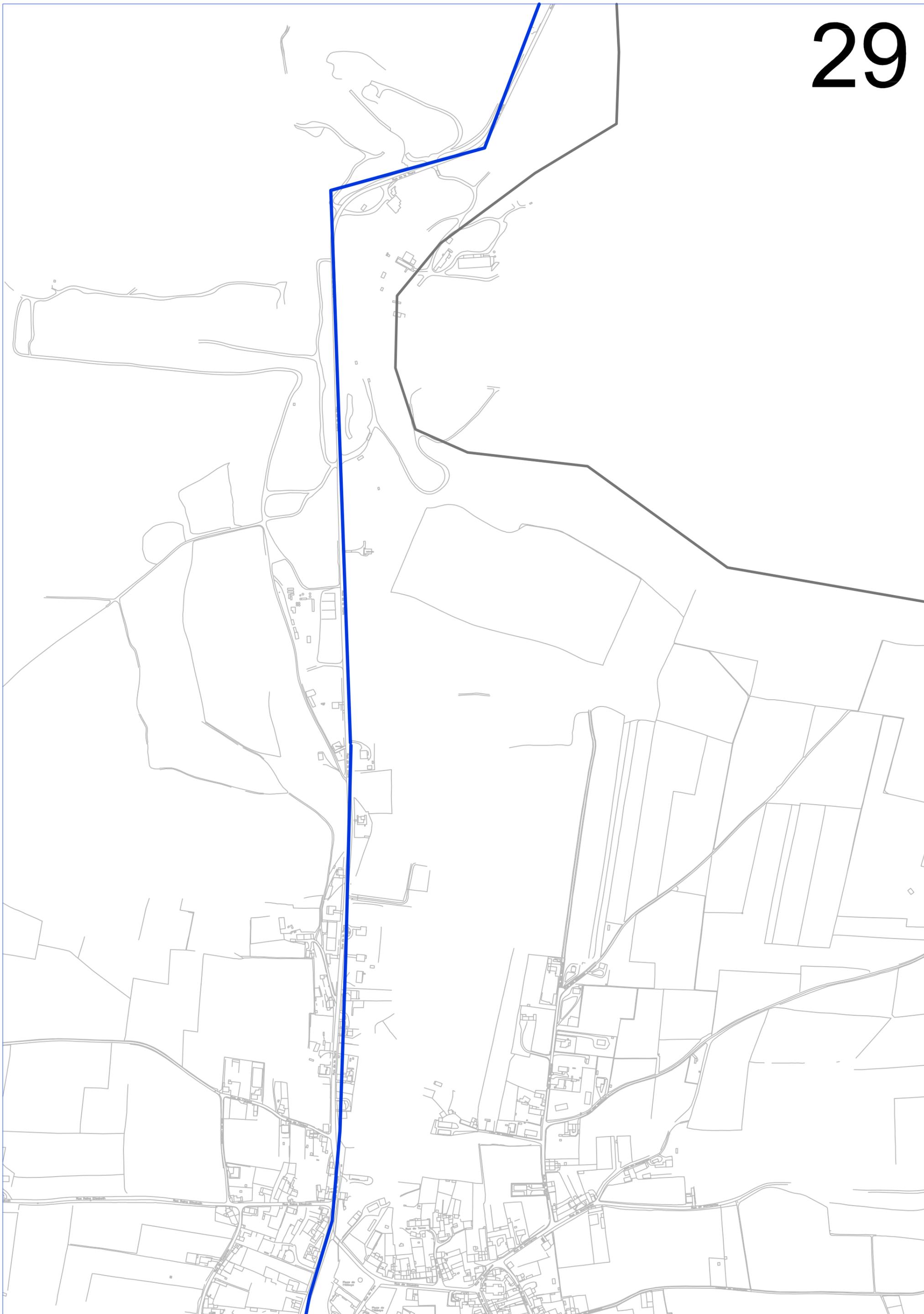


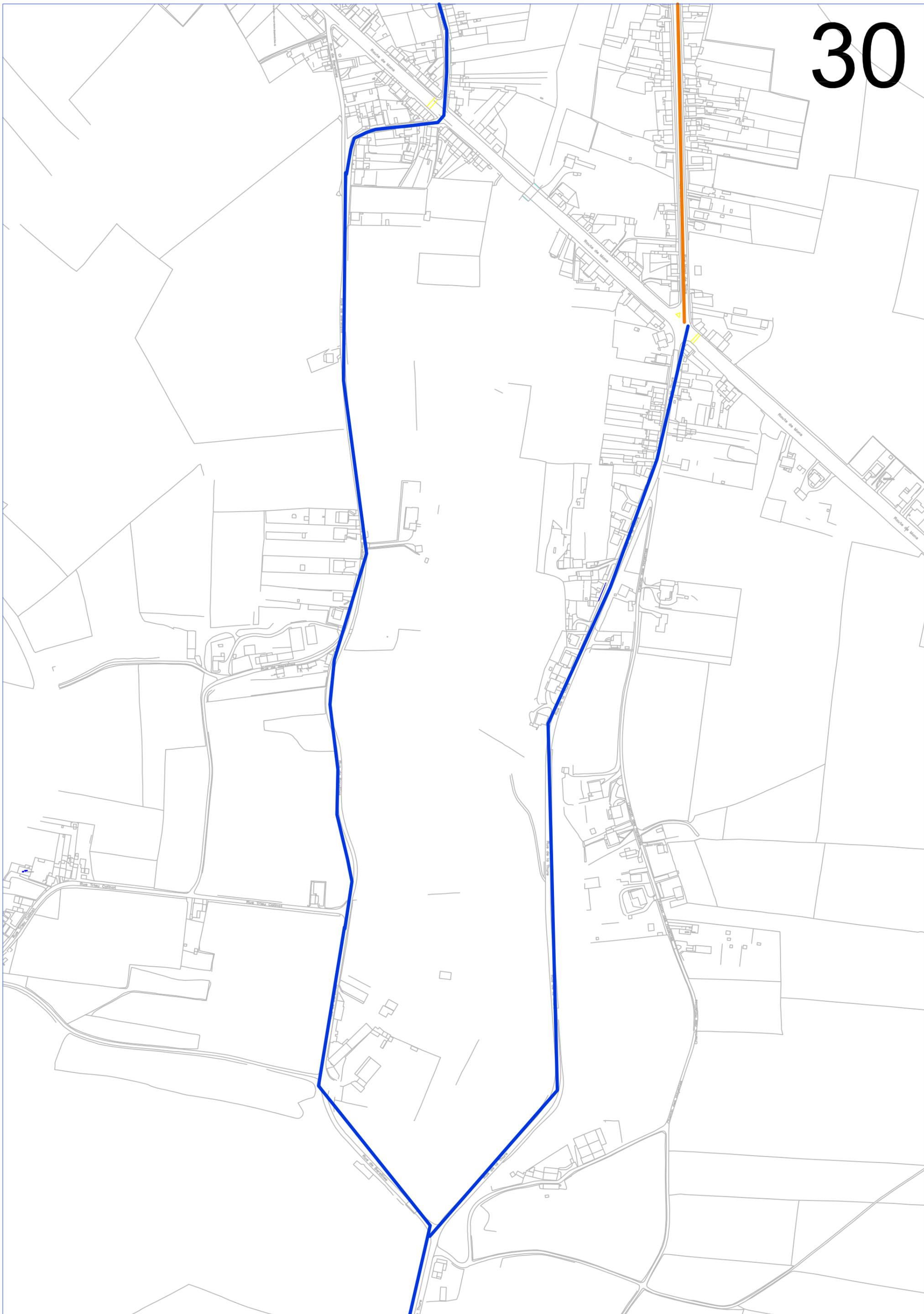
26



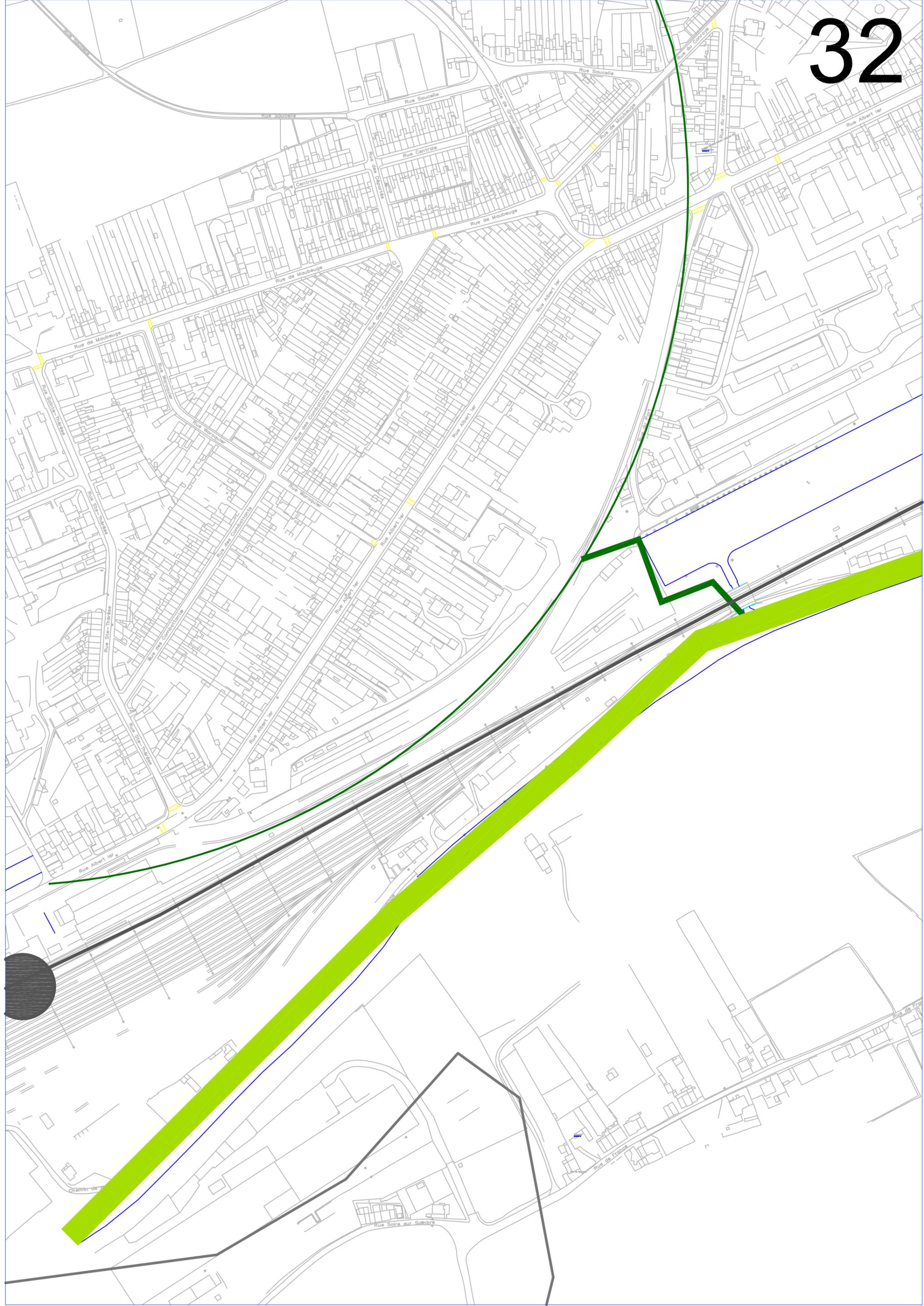
27

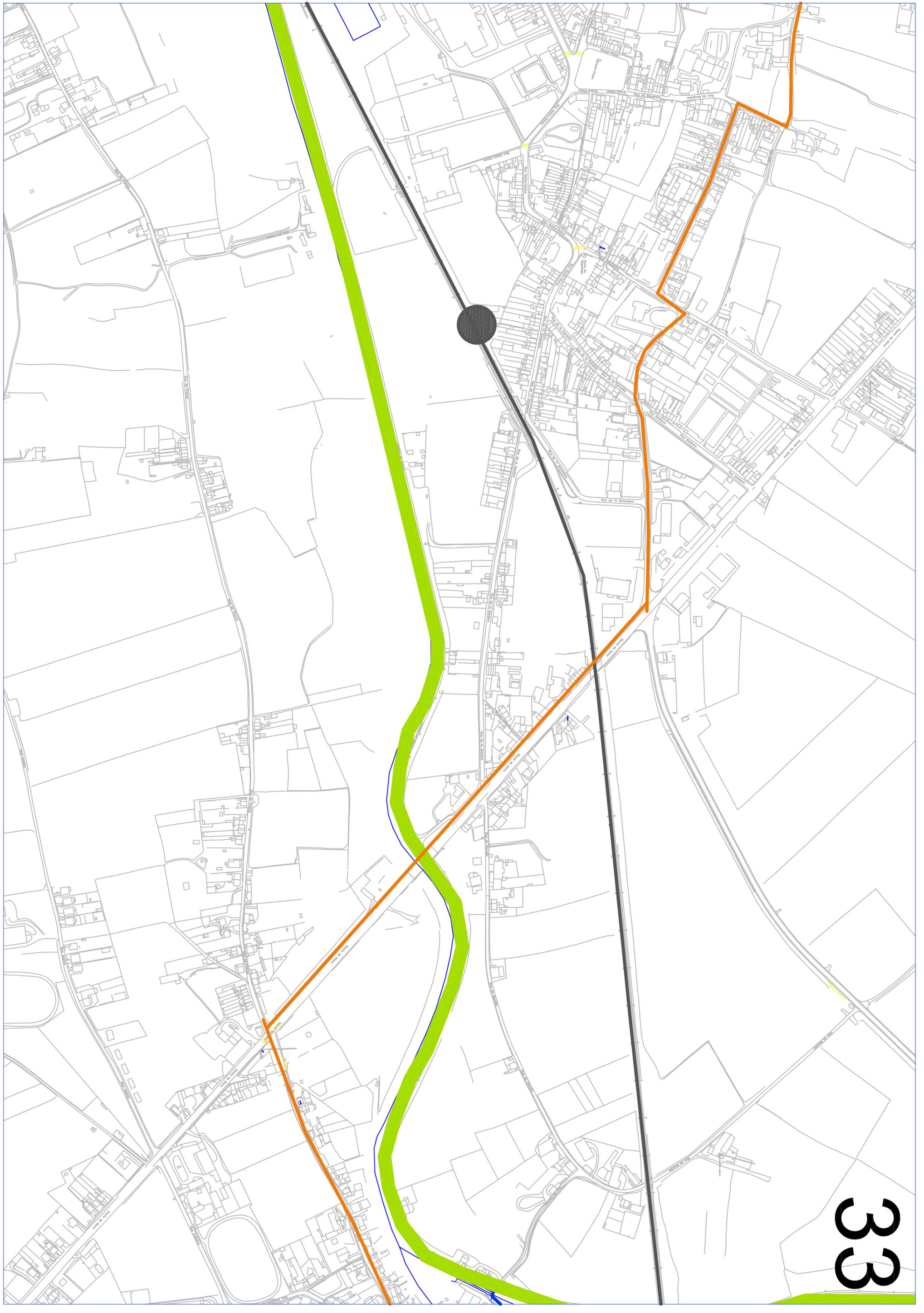












### 3.4 Tableau de synthèse de l'enquête publique

**ERQUELINNES**

	Route		Transport en commun
	Stationnement		Mode doux
			Espaces publics

De	adresse	mail	thème	lieu / sujet	description	action proposée par agora	modif rapport
<b>AUCUNE REMARQUE ECRITE N'A ÉTÉ FORMULEE PAR LA POPULATION AUPRES DE LA COMMUNE</b>							
<b>Conseil Consultatif des Aînés : voir ci-après</b>							
<b>GENERALITE</b>							
			transport en commun		renforcer la ligne vers Beaumont dans sa fonction scolaire		/
enquête publique 15 juin 2009			stationnement		renforcer le stationnement PMR et la prise en compte des PMR dans les aménagements	déjà intégré au document: fiche action spécifique	/
idem			N40		Panneaux Val de Sambre qui gêne la visibilité	pas d'action spécifique à mener	NON
idem			piétons		repeindre les traversées piétonnes	/	/
<b>ERQUELINNES-CENTRE</b>							
idem			Aménagement de l'école	Rue Floréal Parc	Le lotissement a déjà un PU donc on ne peut pas gérer comme proposé le	Note à ce propos	OUI
idem			circulation	rue Waroquier et Combattants	mettre ces rues en trafic local	Propositions faites dans le PICM: - Mise en sens unique contrarié de la rue Waroquier : de la rue Albert 1er vers la rue des Combattants comme actuellement et de la rue de Maubeuge vers la rue des Combattants - Mise en sens unique contrarié de la rue des Combattants : de la rue Waroquier vers la rue de Maubeuge et de la rue Waroquier vers la rue Sainte-Thérèse  cela rend plus lisible les flux de circulation, améliore la gestion des carrefour, dissuasif pour du trafic de poids lourds	NON
idem			circulation	rue Jeanne et rue de France	voirie défoncée, pb de vitesse	Repris dans les propositions sur le centre d'Erquelinnes pour rue de France	intégré dans version avant enq.publiq (pour rue de France) OUI
idem			carrefours	Carrefour Rue de France et Rue Reine Astrid		Repris dans les propositions sur le centre d'Erquelinnes	OUI
idem			circulation	rues de France et Albert 1e et Jeanne	interdire les gros tonnages--> signalétique N54 puis N40	propositions sur le centre d'Erquelinnes	OUI
idem			carrefour	passage Saint-George		repris dans la fiche action N°7	OUI
<b>GRAND RENG</b>							
idem			circulation	rue Paul Janson	sens unique et gestion croisement	repris dans la fiche action N°2	/
<b>SOLRE-SUR-SAMBRE</b>							
idem				carrefour aldi/pompe à essence/Lidl	revoir le carrefour et l'organisation des flux	repris dans la liste des interventions générales	OUI
idem			circulation	rue de la Cavée	la mettre en sens unique sur une partie	la partie la plus contraignante est entre la N55 et la voirie d'accès à la zone d'entreprise. La mise en sens unique de cette partie est contraignante à défaut d'accès alternatif satisfaisant.	NON
idem			carrefour	carrefour de la Poule	Faire un rond-point.	Préfère maintenir les options proposées: étude approfondie sur ce carrefour est nécessaire	NON
<b>HANTES-WIHERIES (remarques formulées lors de l'enquête publique de Merbes-le-Château)</b>							
enquete publique du 11 juin 2009			carrefour	priorité de droite au carrefour du Calvaire	lisibilité / sécurité	A discuter	
enquete publique du 11 juin 2009			circulation	centre	réflexion globale sur le centre de Hantes-Wihéries	reprise de façon générale dans les listes d'intervention	OUI

*Conseil consultatif* des AÎNÉS

Rue Albert 1er 51.  
6560 Erquelinnes .

*Commission sur la mobilité*

Résultats du sondage de la population .  
Suivant questionnaire en annexe I .  
Voir Annexe II et III pour le village d'Erquelinnes

Résultats sur le village de Grand-Reng

- 1 a) Rue des déportés au carrefour avec la rue Paul Janson : Vitesse excessive et route surchargée de voitures stationnées ( 2 ou 3 par maison) Danger pour la circulation des voitures et des piétons .  
Stationnement trop près des virages  
b) Souhaits : Casses vitesse et bacs à fleurs pour ralentir les autos. Panneaux plus visible .
- 2 Empêcher les voitures de stationner sur les trottoirs ; Bordures trop haute pour fauteuil roulant ; Trottoirs en mauvais état ; Pas de trottoirs, rue marais Colin .
- 3 Carrefour rue P Janson et Géry Naveau et marquer le milieu de la route
- 4 Trottoirs occupé par des voitures , rue Paul Janson.
- 5 Remplacer les miroirs cassés .
- 6 Installer plus souvent l'appareil qui donne votre vitesse, afin de prendre conscience des excès .
- 7 Eclairage en panne, toujours au même endroit .
- 8 Pas de dépense , rue marais Colin , les bancs sont toujours détruits .
- 9 Poubelles, rue Géry Naveau , au cimetière et rue J Wauters elles sont détruites .
- 10 Plus de sévérité de la part de la police .

## Résultats sur le village de Solre sur Sambre .

- 1 Le carrefour de la poule ; Considéré comme l'endroit le plus dangereux . Demande d'un rond-point .
- 2 Rue mont de Solre ; Les trottoirs sont en mauvais état de la rue pont Bara à la rue des petits ponts .
- 3 Entretien des existants ( Peinture )
- 4 Voitures garées sur les trottoirs . et mauvais état dans certaines rues .
- 5 Un 2ème miroir au bas de la rue E mile Bossaux .  
Au carrefour , Rue de la Halle - Rue du Château Fort - Rue Pont Bara .
- 6 Pas de panneau d'obligation de tourner à gauche à la sortie du parking rue de la Halle .( sens unique)
- 7 Mieux éclairer les passages pour piétons . Passage du parking du centre culturel .
- 8 Inutile d' embellir et fleurir quoique ce soit, c'est détruit tout de suite .
- 9 placer des poubelles aux arrêts de bus .
- 10 Rendre praticable le passage qui mène du centre culturel au parking et placer un éclairage .  
Rond point à la poule .

*Conseil consultatif* des AÎNÉS

Rue Albert 1er 51.  
6560 Erquelinnes.

*Commission sur la mobilité*

ANNEXE I

J'habite rue : \_\_\_\_\_

La commission 'mobilité' du conseil consultatif des aînés, vous propose un questionnaire simple et rapide, afin que vous puissiez donner vos avis, suggestions et souhaits, quant à l'aménagement de votre quartier, aux améliorations souhaitées en matière de mobilité, de sécurité, de confort dans l'entité.

Voici, quelques questions ciblées sur ce qui paraît important dans ces différents aspects du bien-être de chacun.

1) Dans votre quartier, quel est, où quels sont les endroits les plus dangereux ? \_\_\_\_\_

D'après vous, que faudrait-il y aménager \_\_\_\_\_

2) Les trottoirs ne sont pas toujours praticables pour les personnes âgées, les fauteuils roulants, les voitures d'enfants

Pouvez-vous citer les endroits à aménager ? \_\_\_\_\_

3) Les passages pour piétons sont utiles ! Selon vous, à quels endroits serait-il nécessaire d'en ajouter ?

4) L'utilisation des trottoirs : en tant que piéton, quels problèmes rencontrez-vous ?

5) Les miroirs d'agglomération apportent plus de sécurité ! Où souhaitez-vous en trouver ?

6) Certains panneaux de signalisation devraient-ils être plus visibles, déplacés ou installés ? Où et lesquels ?

Voir au verso.

# ISEIL CONSULTATIF DES AINES D'ERQUELINES

<b>COMMISSION MOBILITE</b>		<b>Questionnaire sondage : Ancienne commune d'ERQUELINES</b>	
P... Concerné	Constatations	Conseil	Rues
	Endroits dangereux	Haies	Faire couper
		Stationnement	A prévoir - Verbaliser
		Trottoirs	A réparer, à réasphalter ou élargir
		Route	Prévoir chicanes, des radars ou casse-vitesse
		Croisement de routes	Prévoir un rond-point
		Marquage des routes	Ajouter des plots en bois
		Sorties de parkings	A sécuriser (plateaux + signalisation)
		Passages piétons	Refaire les bandes - Délimiter la bande piétonne
		Escaliers publics	Vérifier et réparer
		Mauvais état	A réparer, voir élargir
		Stationnement sur ..	A verbaliser
		et entre plots ; anarchique	
		Entrées des magasins	Veiller à ce que l'on puisse y accéder (mobilité)
		Manque	En prévoir
		Passages piétons	En prévoir ou à retracer, les éclairer
		Inexistants ou effacés	Déplacer ceux existants ou en ajouter
		Utilisation trottoirs	Ne pas admettre les stationnements abusifs
			Remplacer les dalles cassées ; boucher les trous ;
			vérifier les dalles décollées après travaux
			Faire nettoyer les excréments de chiens
			Faire couper les haies débordantes
		Lors de travaux	Faire aménager des passages pour les éviter

Point

1

2

3

4

H 2008 17

## CONSEIL CONSULTATIF DES AINÉS D'ERQUELINNES

### COMMISSION MOBILITE

COMMISSION MOBILITE		Questionnaire sondage : Ancienne commune d'ERQUELINNES	
Point n°	Concerne	Conseil	Rues
5	Miroirs de sécurité A réparer ou régler A prévoir	Faire respecter les limites de stationnement	de Grd.Reng et de Maubeuge du Berger ; sortie parking Albert 1er ; de Grd.Reng et Albert 1er Albert 1er, du Conroye et du Port route de Mons et rue des Bonniers
6	Panneaux signalisation Vitesse excessive	Une lampe au milieu du carrefour Prévoir des panneaux de limitation	sorties des écoles rue Saucelle vers Fosse au Sable rue des Viviers de Maubeuge - arbre du Centenaire ; ruelle Fanigot ; Léopold III ; Fanigot ; de Grand Re haut de la rue Notre-Dame (Brico)
7	Eclairage Suffisant Prévoir	Néant, mais luminaires à contrôler régulièrement	
8	Fleurs, Embellissement Lutter contre la saleté	D'abord nettoyer les rues Entretien des pelouses et l'existant Réparer ou remplacer	Face à l'école du Béguinage contre-bas du pont de l'Etat
9	Bancs, Poubelles Manque de civisme	Rétablir un cours de civisme dans les écoles	Rue Léopold III (crèche) ; square F.Petit Gares, Cités, dans la côte de Ste Thérèse Face au Funerarium
10	Suggestions Excréments de chiens Service des autobus	Faire ramasser par le propriétaire Revoir le nombre d'arrêts, en supprimer et en prévoir - Vérifier les horaires, même en période de vacances	
	Saletés dans nos rues	Présence accrue de la police Les poubelles ne doivent pas servir aux déchets ménagers des riverains Surveiller la propreté près des écoles	

111